Séminaire,
rue Girouard, Ville.
1 sept/44

9ie ANNEE
No 42

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

VENDREDI
3 DECEMBRE
1943

NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS

Le maire de Sainte-Théodosie, M. Roméo Guertin, connaît une mort tragique à Saint-Marc

L'arbre qu'il était à abattre, sur sa terre, se détache soudainement du sol et l'écrase affreusement.— Transporté à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, il y meurt peu après son arrivée.— Agé de 61 ans, le défunt était maire de Sainte-Théodosie depuis vingt ans.

Saint-Marc, 2, D.N.C.
M. Roméo Guertin, 61 ans, maire de Sainte-Théodosie, (Verchères), depuis une vingtaine d'années, a connu une mort tragique, mardi après-midi, alors qu'il travaillait à la coupe du bois, sur sa terre, sise à Saint-Marc-sur-Richelieu. L'arbre qu'il était à abattre se détacha soudainement du sol et l'écrasa affreusement. Les compagnons de M. Guertin, MM. J. Palardy et Maxime Handfield, se portèrent immédiatement à son secours et le conduisirent à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, après avoir constaté la gravité des blessures. Le blessé mourait peu après son arrivée, et les médecins ne purent le radiographier. Il avait la jambe droite fracturée et souffrait de violentes contusions sur tout le corps. Le défunt était marguillier en charge de sa paroisse. Outre son épouse, née Alice Larose, il laisse quatre fils et deux filles: le Dr Antonio Guertin, vétérinaire, de Verchères; le Dr Claude Guertin, médecin, Saint-Joseph de Sorel; MM. Nazaire et Léon Guertin, Sainte-Théodosie; Mlles Marie-Ange et Rolande Guertin, de la même paroisse. Lui survivent également: ses petits-enfants, Micheline, Gilles, Andrée, Mireille, Yvan et Michèle Guertin; ses belles-filles, Mme Nazaire Guertin, (Pauline Bernard); Mme Léon Guertin, (Pauline Archambault); Mme Antonio Guertin, (Fernande Grenier); des beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu samedi, 4, à 10 heures du matin, à l'église paroissiale de Sainte-Théodosie, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue Enrg., de Saint-Hyacinthe.

Un blessé de Dieppe de retour à Saint-Mathias

Saint-Mathias, 30, D.N.C.
Le caporal Roméo Ostiguy, blessé au coup de Dieppe, France, puis transporté en Allemagne comme prisonnier de guerre, est de retour chez ses parents, M. et Mme Ernest Ostiguy, de Saint-Mathias. Il fit la traversée sur le navire-hôpital **Lady Nelson.**

Fondation d'une Caisse populaire à Saint-Thomas

Saint-Thomas d'Aquin, 1er, D.N.C.
Une Caisse populaire vient d'être fondée à Saint-Thomas d'Aquin, à l'instigation de M. l'abbé Desmarchais, aumônier général de la Fédération des Caisses populaires de Montréal. Le nombre des actionnaires est de 47. M. Omer Boulay a été élu président du conseil d'administration. Les autres membres sont: MM. Maurice Michon, vice-président; Alfred Nichol, Albany Frédette, Omer Pion et Grégoire Guilbert, directeurs. La commission de crédit se compose de M. Lucien Michon, président, Jean Guertin et Cyrille Pion, et la commission de surveillance de MM. Arthur Borduas, président, Oliva Pelletier et Ulric Côté. Le secrétaire-gérant de la caisse est M. Léopold Desmarais.

Une altercation se termine en cour supérieure

Deux contribuables, s'étant injuriés au cours d'une séance du conseil municipal de Saint-Pie, paieront chacun ses frais.

Une séance du conseil municipal de Saint-Pie, (Bagot), tenue le 2 novembre 1942, vient d'avoir son écho en cour supérieure. Deux contribuables, MM. Jules Brais et Eugène Bernier, présentèrent au conseil, ce jour-là, une demande de remboursement de certains argents payés au syndic, pour des travaux qu'ils prétendaient avoir été faits inutilement dans un cours d'eau. M. Jean-Baptiste Ledoux, qui assistait aux discussions, comme contribuable, était fortement opposé à ce remboursement. Il faisait connaître ses raisons, quand M. Henri Bernier, père d'Eugène, mécontent, partit du fond de la salle et vint se placer en face de lui pour lui dire, en substance: "Mêle-toi donc de tes affaires, laisse donc faire le conseil, espèce de fatiguant; ferme donc ta maudite gueule". M. Bernier ayant alors menacé de frapper son interlocuteur, ce dernier de lui répondre: "Tu es trop sans-coeur, fesse donc, sans coeur". L'altercation allait continuer sur ce ton, lorsque le maire réclama le silence. M. Ledoux intenta par la suite une action contre M. Bernier, lui réclamant $500 pour dommages incalculables à son honneur, à sa personne et à ses biens. Le demandeur reprochait au défendeur de l'avoir, en la dite circonstance, traité de "voyou" et de "vaurien", dans le but de nuire à sa réputation. Après audition du procès, l'honorable juge Alfred Duranleau a débouté le demandeur, condamnant chacune des parties à payer ses frais. Deux citoyens respectables ont affirmé que le défendeur avait prononcé les propos injurieux. Par contre, d'autres personnes, témoins de l'incident, ont déposé que les propos n'avaient pas été tenus. Le secrétaire-trésorier de la municipalité, entre autres, affirme positivement que les dites paroles blessantes n'ont pas été employées au cours de l'altercation. Comme le demandeur n'a pas réussi à prouver l'allégation essentielle de sa déclaration et que le défendeur a provoqué l'échange de parolés désagréables, le tribunal a rendu le jugement précité.

Me Gaétan Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, représentait le demandeur, et Me Victor Chabot, aussi de cette ville, le défendeur.

L'ARRIVÉE DES HÉROS DE DIEPPE

Une foule enthousiaste et nerveuse a accueilli la semaine dernière, à la vieille gare Bonaventure, de Montréal, un groupe de soldats canadiens comprenant des héros de Dieppe faits prisonniers en Allemagne et des vétérans des campagnes d'Afrique du Nord, de Sicile et d'Italie. La photo représente l'arrivée de ces militaires.

M. Paul-G. Ouimet décédé le 27 à Ottawa, à l'âge de 64 ans

M. Paul-G. Ouimet, ancien traducteur en chef des textes de loi à la Chambre des Communes, est décédé samedi dernier à Ottawa, à l'âge de 64 ans. Le défunt était un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il était le petit-fils: MM. Roger Ouimet, avocat, premier ministre de la province de Québec. Né à Québec, il fut à la rédaction de plusieurs journaux, avant d'entrer dans le fonctionnarisme. Il fit, entre autres, la critique musicale du **Devoir**, Montréal. Pendant plusieurs années, M. Ouimet fut soliste baryton aux églises Saint-Louis-de-France et Notre-Dame, Montréal. Il chanta également à la Basilique et à l'église du Sacré-Coeur, Ottawa. Outre son épouse, le défunt laisse trois fils: MM. Roger Ouimet,, avocat, Montréal; Marcel, correspondant de guerre de Radio-Canada en Italie; Jean; Mlles Madeleine et Denise Ouimet.

Cette route sera entretenue durant l'hiver

Le Comité des chemins d'hiver de cette ville annonce que la route Saint-Hyacinthe-Montréal, via Saint-Hilaire, restera ouverte.

Le Comité des chemins d'hiver, de Saint-Hyacinthe, nous informe que la route Saint-Hyacinthe-Montréal, via Saint-Hilaire-sur-Richelieu, restera ouverte à la circulation l'hiver prochain. Le Comité remercie les personnes des municipalités longeant cette voie d'avoir recueilli des souscriptions pourvoyant au coût d'entretien. Le Comité espère que les industriels, marchands, camionneurs et automobilistes de Saint-Hyacinthe contribuent aussi généreusement. Le développement du commerce et le bien-être de chacun entrent en jeu.

Le conseil du Comité des chemins d'hiver se compose comme suit: président, M. Emile Beaudry, Saint-Hyacinthe; vice-président, M. P. Jodoin, Saint-Damase; secrétaire, M. René Saint-Pierre, Saint-Hyacinthe; trésorier, M. Adrien-L. Auger, Saint-Hyacinthe; directeurs: MM. Jos. Fontaine, de la paroisse Notre-Dame, Léopold Allard, avocat, A.-V. Blanchard, R.-O. Picard, P. Laframboise, E.-A. Gendron, L.-M. Morin, H. Gemme, Saint-Damase; Jacques Lafontaine, notaire, Saint-Hugues, P.-E. Gaucher, Rod. Champagne, J.-H. Charron, Camille Mercure, Lucien Larivée, J.-D. Aubin, R. Chabot, O. Gervais, T. Deslandes, G. Chapdelaine, D. Ménard, S. Bourgeois, Ed. Guertin, Sainte-Madeleine, Ant. Hébert, Saint-Charles-sur-Richelieu, Georges Desmarais, Emery Lalonde, Jos. Bissonnette, Saint-Jean-Baptiste, Lucien Nolin; directeurs ex-officio: MM. Eugène Tellier, président de l'Auto-Club de Saint-Hyacinthe; P.-E. Poirier, président de la Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe; Osias Hébert, maire de Sainte-Madeleine; Léopold Boissy, maire de Saint-Hilaire-sur-Richelieu; J.-A. Lussier, maire de Saint-Damase; Albert Charron, maire de Rougemont.

L'objet des conventions collectives

Notes intéressantes, en marge du projet présenté aux patrons et employeurs par le Syndicat national catholique des employés de magasins.

Le projet de convention collective de travail présenté aux patrons et employeurs par le Syndicat national catholique des employés de magasins, de Saint-Hyacinthe, intéresse nombre de gens, particulièrement les employés. Mais plusieurs d'entre eux ne savent pas ce qu'est une convention collective. Nous publions ci-après des notes qui jetteront plus de lumière sur le projet:

Les conventions collectives à extension juridique, dans la province de Québec, peuvent se faire en vertu de la loi appelée "Loi de la convention collective".

C'est en 1934 que fut adoptée la première loi des conventions collectives, sous le nom de Loi relative à l'extension juridique des conventions collectives de travail, qui est devenue, après de multiples amendements et plusieurs refontes, la Loi de la convention collective passée en 1940.

Si cette loi est dans nos statuts, c'est grâce au travail persévérant de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, à laquelle tous les syndicats de Saint-Hyacinthe sont affiliés. A son congrès de Québec, tenu en 1931, elle adopta cette résolution: "Qu'il soit résolu que ce congrès commence un travail d'éducation auprès des ouvriers, des patrons et des gouvernants en vue de faire accepter l'extension juridique de la convention collective de travail."

Sa campagne a porté fruit. En 1934, le gouvernement provincial a eu assez de sens social pour accepter les suggestions des dirigeants du mouvement syndical catholique, malgré l'opposition des unions neutres.

La raison qui a provoqué l'adoption de la loi par les Chambres est exprimée dans le préambule de la loi. "... Il est opportun d'adopter, d'étendre et de rendre obligatoires les conditions de travail consignées dans les conventions collectives, tant pour prévenir la concurrence déloyale faite aux signataires que pour établir le juste salaire"...

On veut donc par cette loi discipliner la concurrence pour permettre d'établir de justes conditions de travail.

Avant cette loi, les employeurs dont l'esprit social était développé et qui collaboraient avec les organisations ouvrières se trouvaient punis de leur noble geste, par le fait que leurs concurrents, dans la même industrie, refusaient de souscrire aux mêmes conditions de travail.

Le but de cette loi est d'accorder l'extension juridique aux conventions collectives.

Ce n'est pas le gouvernement qui fait les conventions collectives, comme sont portés à le penser certains ouvriers. L'Etat ne se substitue pas aux groupements privés pour accomplir cette tâche, il n'intervient que lorsque l'accord collectif est réalisé.

La loi permet à un syndicat professionnel, une union ou fédération de tels syndicats, à un groupement de salariés bona fide de conclure une entente relative aux conditions de travail dans une industrie, un commerce ou une profession, avec un ou plusieurs employeurs ou personnes agissant pour une ou plusieurs associations d'employeurs et d'en demander l'extension juridique.

L'existence des conventions collectives est donc laissée à la libre initiative des intéressés. La loi leur laisse le soin de les établir d'après ce principe qu'ils connaissent mieux que n'importe qui les questions à régler.

Une fois conclue, cette convention collective est envoyée au ministre du Travail. Elle est ensuite publiée dans la Gazette officielle, sous forme de requête d'extension juridique. Après un délai minimum de trente jours, pendant lesquels des objections peuvent être faites à la demande que contient la requête, le ministre du Travail, s'il juge que les dispositions de la convention ont acquis une signification et une importance prépondérantes, sans grave inconvénient pouvant résulter de la concurrence des pays étrangers et des autres provinces ou des conditions économiques particulières aux diverses régions de la province, peut recommander l'approbation de la requête par le lieutenant-gouverneur en conseil, à qui il est loisible d'édicter par un arrêté ministériel, appelé décret, que cette convention liera tous les employeurs et employés de la même catégorie dans une région déterminée ou dans toute la province.

Le feu a détruit hier soir la Coopérative de Sainte-Rosalie

Les flammes, d'origine inconnue, furent aperçues au rez-de-chaussée par trois employés, vers 9 heures 30.— Dommages évalués à $200.000.

Sainte-Rosalie, 3, (Spéciale)
Un incendie d'origine inconnue a détruit de fond en comble, hier soir, la Coopérative fédérée de Québec, sise à Sainte-Rosalie, (Bagot), à quelque 3 milles de Saint-Hyacinthe. Les dommages sont évalués à environ $200.000, compensés par les assurances. Les flammes furent aperçues au rez-de-chaussée, côté ouest de l'immeuble, vers 9 heures 30, par trois employés travaillant à ce moment: MM. Cabana, Brillère et Lapointe. Ils téléphonèrent immédiatement au gérant de l'établissement, M. J.-Arthur Girard, qui donna l'alerte. Les pompiers de Saint-Hyacinthe, demandés aussitôt, tirèrent l'eau du réservoir des Chemins de fer nationaux, dont la gare avoisine la Coopérative, au moyen des pompes du Comité de défense civile de Saint-Hyacinthe. Les pompiers durent seulement protéger la gare et une grange appartenant à M. Lindor Plante, car les flammes avaient déjà des proportions considérables. Avant leur arrivée, de nombreux villageois se firent pompiers volontaires en combattant avec de simples seaux d'eau. La Coopérative contenait quelque 40 wagons de marchandises diverses, telles que moulées balancées, boîtes de mise en conserve, ficelle pour empaquetage, etc., évalués à $40.000. La machinerie valait à peu près $35.000. C'est le deuxième incendie qui ravage la Coopérative. Le premier se produisit en 1916. L'immeuble avait été reconstruit en partie en 1917 et achevé en 1921. Dix-neuf personnes y travaillaient régulièrement.

Voyage d'étude des Drs L. Deslauriers et Lucien Gaboury

Les Docteurs Laurent Deslauriers et Lucien Gaboury, chirurgiens-dentistes de cette ville, suivront à New-York, du 6 au 12 décembre, les cours et cliniques du *Greater New-York Dental Meeting*. Ils font ce voyage dans le but de se familiariser avec les dernières découvertes apportées à la chirurgie dentaire. Leurs clients sont priés de prendre note que leurs bureaux seront fermés du 6 au 12 décembre.

Le soldat M. Guertin, de cette ville, est stationné à Kiska

Le soldat Maurice Guertin, ancien employé à la Goodyear Cotton Company, Limited, de Saint-Hyacinthe, est présentement stationné à Kiska, une des îles Aléoutiennes, avec l'armée canadienne. Guertin, qui a été versé dans le régiment de Hull, s'enrôla en avril 1941. Il fit son entrainement au centre d'instruction de Sherbrooke, et fut ensuite assigné à la garde côtière.

200 employés font la grève depuis le 25 à Acton Vale

Acton Vale, 30, (Spéciale)
Plus de 200 employés de la manufacture *Acton Vale Rubber Limited* font la grève depuis jeudi dernier. Membres de l'union canadienne des travailleurs du caoutchouc, ils réclament la reconnaissance de leur union et la négociation d'une convention collective de travail. Les directeurs de la compagnie ont déclaré qu'ils étaient prêts à négocier avec un comité d'ouvriers, indépendamment de l'union internationale. Ils ajoutèrent que le Congrès des métiers et du travail essaie d'organiser ces ouvriers. La manufacture emploie quelque 300 personnes.

Le capitaine Cécile-E. Bouchard, officier régional

Le capitaine Cécile-E. Bouchard, fille de l'honorable T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, vient d'être nommé officier régional du C.W.A.C. au district militaire de Montréal.

Missionnaires de la région parmi ces rapatriés

Le R.P. Emilien Tétreault, Franciscain, de Saint-Damase, missionnaire au Japon depuis quinze ans, est arrivé à Montréal hier matin, avec les 217 rapatriés canadiens qui firent le voyage à bord du paquebot suédois *Gripsholm*. La traversée dura quatorze semaines.

Un autre missionnaire de la région, le R.F. Réginald Cloutier, Dominicain, de Saint-Robert, (Richelieu), arriva hier matin. Il était parti depuis plusieurs années. Il fut accueilli à la gare par le R.P. E.-A. Langlais, o.p., du couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe.

Fracture du crâne

M. J. Fréchette, de Saint-Eugène de Grantham, s'est fracturé le crâne dans un accident survenu mardi soir. Il a été transporté à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, où son état s'améliore.

Profit de $3.452 à la Coopérative de Saint-Nazaire

Saint-Nazaire, 30, D.N.C.
La Coopérative agricole de Saint-Nazaire d'Acton, qui vient de célébrer son vingt-cinquième anniversaire de fondation, enregistre cette année un profit net de $3.452.11. Les ventes se chiffrent à $154.109.18, et les achats à $136.364.24. La Coopérative, dont le capital souscrit est de $3.550, comprend 71 membres ayant souscrit une action et plusieurs membres affiliés. Elle achète les produits suivants: engrais chimiques et alimentaires, graines et semences, crème et lait, et vend du beurre, du fromage, divers produits agricoles et des animaux.

Avis important à nos correspondants

La fête de l'Immaculée-Conception tombant un mercredi, tous nos correspondants devront, la semaine prochaine, nous adresser leur copie dans la journée de lundi. Ceux qui ne le feront pas peuvent s'attendre que leurs nouvelles ne paraîtront pas dans le numéro de vendredi, 10.

L'anniversaire de la nomination de M. C.-A. Rousseau célébré par les Forestiers catholiques d'ici

Le Chef ranger provincial est l'objet d'une belle réception, dimanche dernier.— Décorations à MM. Adrien-L. Auger et Joseph Marchessault.

Les Forestiers catholiques de Saint-Hyacinthe et plusieurs dignitaires de l'ordre, venus de différentes parties de la province, assistèrent, dimanche dernier, à l'hôtel Ottawa, à un dîner donné à l'occasion du deuxième anniversaire de la nomination de M. C.-A. Rousseau, de cette ville, au poste de Chef Ranger provincial, et de la nomination de MM. Adrien-L. Auger et Joseph Marchessault, aussi de cette ville, comme membres de la Légion d'honneur. A leur entrée dans la salle, les héros de la fête furent accueillis par les applaudissements des cent cinquante convives. Après le dîner, des allocutions furent prononcées par les personnages présents.

M. Arthur Girard, qui agissait comme maître de cérémonie, remercia d'abord les dames et demoiselles qui avaient voulu, par leur présence, rehausser l'éclat de la réception. Il félicite M. Rousseau, devenu Haut directeur à la Haute cour de Chicago, et le cite en exemple aux Forestiers. M. Rousseau procède ensuite à la décoration de MM. Auger et Marchessault, assisté du secrétaire provincial de l'ordre, M. Charles-A. Lussier, et du directeur provincial, M. A.-H. O'Reilly. MM. Auger et Marchessault se dirent heureux de l'honneur mérité et s'engagèrent à servir l'ordre davantage.

M. l'abbé J.-C. Beaudin, aumônier provincial, porta ensuite la parole. C'est la première fois qu'il visite, comme aumônier, les membres maskoutains. Il fait l'éloge de M. Rousseau, de son épouse et ses enfants, qui acceptent si bien les séparations qu'occasionne le haut poste du chef de la maison. M. l'abbé Beaudin rend hommage à MM. Auger et Marchessault.

Après les allocutions de MM. O'Reilly et A. Provencher, directeurs provinciaux, M. Rousseau prend la parole. Il remercie les directeurs et membres des cours S.-Hyacinthe et Lafontaine, instigatrices du dîner, et exprime sa vive reconnaissance à tous ceux qui l'ont secondé dans son oeuvre. Il signale la présence des membres du clergé, et les remercie du concours qu'ils prêtent toujours à l'ordre. M. Rousseau remarque aussi la présence de l'honorable T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, et dit qu'il est consolant de voir les chefs civils appuyer les efforts des Forestiers. L'orateur, parlant des Forestiers, suggère que leurs activités prennent un sens plus social et les exhorte de s'aider mutuellement.

L'honorable Bouchard dit quelques mots pour féliciter M. Rousseau, qui honore les siens, ainsi que MM. Auger et Marchessault. M. l'abbé Alphonse Girard, curé du Christ-Roi de cette ville, paye une dette de reconnaissance de sa paroisse à M. Rousseau. Etant membre de l'ordre depuis vingt-cinq

(suite en page 8)

MM. Beauregard et Palardy méritent le 6e prix en Ontario

Saint-Damase, 1er, (Spéciale)
Deux jeunes cultivateurs de Saint-Damase, MM. Honoré Palardy et J.-Louis Beauregard, ont mérité le sixième prix comme juges de porc, aux concours nationaux tenus à Toronto et à Guelph, Ontario. Cette équipe était dirigée par M. Albert Desrosiers, agronome-instructeur, de Saint-Hyacinthe. MM. Palardy et Beauregard avaient gagné le premier prix de l'expertise des porcs au concours provincial tenu à Sherbrooke cet automne.

M. H. Bernard est de retour des Etats-Unis

Le directeur du "Courrier de Saint-Hyacinthe" a fait un voyage d'étude de deux mois et demi, comme boursier de la Fondation Rockefeller.

M. Harry Bernard, directeur du **Courrier de Saint-Hyacinthe**, est de retour dans notre ville, après un voyage d'étude de deux mois et demi aux Etats-Unis, comme boursier de la Fondation Rockefeller, de New York. Nos lecteurs savent pour quelles raisons M. Bernard entreprit son voyage, et ils sont également au courant de ses pérégrinations, pour avoir lu les notes de voyage qu'il adressa chaque semaine au journal. Parti de New York le 15 septembre, il séjourna successivement dans l'Ohio, l'Illinois et le Minnesota, l'Iowa, le Colorado, l'Utah, l'Idaho et le Montana, l'Etat de Washington, l'Orégon et la Californie, l'Arizona, le Nouveau-Mexique, le Texas, la Louisiane, la Géorgie, le Tennessee, la Caroline du Nord, la Virginie, de nouveau New York et le Massachusetts. Parti de Boston lundi soir, il arrivait mardi à Montréal et Saint-Hyacinthe. M. Bernard continue cette semaine, en page 3, la publication de ses notes de voyage.

Naissance

M. et Mme Alfred Auger, (Juliette Gosselin), de Saint-Paul d'Abbotsford, annoncent la naissance d'un fils, baptisé Joseph-André-Simon. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Girard, oncle et tante de l'enfant, de Montréal.

Quatre syndicats de l'industrie textile à Saint-Hyacinthe

Quatre syndicats de l'industrie textile de Saint-Hyacinthe sont affiliés à la Fédération du Textile. Ils sont répartis comme suit: coton à Goodyear Cotton Company of Canada, Limited; coton et tricot de laine à Penmans Limited; soie à Duplex Textiles Limited et à Consolidated Textiles Limited.

Il se tire indemne de 5 torpillages

Un jeune homme de cette ville, Donald Duhamel, en service dans la marine marchande américaine, connaît plusieurs aventures.

Un jeune homme de Saint-Hyacinthe, Donald Duhamel, en service dans la marine marchande américaine, s'est tiré indemne de cinq torpillages depuis son enrôlement, en mai 1941. Le veinard vécut sa dernière aventure en septembre dernier. Il fut témoin de la bataille navale survenue dans le Nord de l'Atlantique, et le vaisseau à bord duquel il se trouvait fut atteint par le feu ennemi. Le navire allié qui sauva Duhamel se rendit à bon port, après avoir retardé son itinéraire pour porter secours à d'autres rescapés. Une autre mésaventure du matelot s'était déroulée quelque temps avant. Comme un de ses compagnons était blessé, Duhamel lui céda sa place à bord du **Sainte-Croix**. Ce navire coulait quelques minutes plus tard, atteint par une torpille allemande, et tous ses passagers périrent, sauf un. Les autres aventures du jeune homme ne sont pas moins captivantes. Duhamel est un ancien employé de la Goodyear Cotton Company of Canada, Limited, de cette ville. Il quitta son emploi pour prendre du service dans la marine américaine. Bien que les périls le poursuivent depuis ce temps, il conserve une franche gaieté. Dans une conversation téléphonique avec sa mère, peu après un torpillage, il déclara, en riant, qu'il l'avait échappé belle.

Aucun accident à la Goodyear Cotton depuis trois mois

Aucun accident à perte de temps n'a été enregistré à la Goodyear Cotton Company of Canada, Limited, de cette ville, durant les mois de septembre, octobre et novembre. Comme on peut le constater, les employés de cette manufacture pratiquent la vertu de prudence.

Mariage

M. Paul-Abel Gagné, de Saint-Césaire, a épousé jeudi dernier Mlle Béatrice Laframboise, fille de M. et Mme Origène Laframboise, de Saint-Valérien.

Grandes fêtes au collège de Saint-Césaire

Elles se dérouleront en juin 1944, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de fondation de l'institution.— Les anciens.

Saint-Césaire, 2, (Spéciale)
Le collège Saint-André, de Saint-Césaire, sous la direction des religieux de Sainte-Croix, s'apprête à célébrer le 75e anniversaire de sa fondation. Les autorités du collège ayant décidé de ne pas remettre à plus tard une telle entreprise, il y eut, le 14 novembre, une entrevue entre les membres du conseil de la maison et les deux présidents conjoints des anciens: M. Henri Grisé, du cercle de Saint-Césaire, et M. Egide Gingras, du cercle de Montréal. On en vint immédiatement à une entente, à savoir que les fêtes se célébreront au début de juin et ne dureront qu'un jour, à cause de la guerre et des nombreuses restrictions qu'elle apporte. Un appel est donc lancé à tous les anciens élèves. Chacun d'eux est prié de bien vouloir faire parvenir son adresse complète et son numéro de téléphone au R. Frère Supérieur, afin qu'il soit possible aux religieux du collège d'écrire à chacun personnellement et de lui communiquer plus amples détails.

NOS CAMPAGNES

ST-Théodore

MM. Isidore Jodoin et Elzéar Gauthier recevaient ces jours derniers la R. Sr St-Isidore et Sr Suzanne Gauthier, des Srs de la Charité de Saint-Hyacinthe.

—M. Henry Vincent, de l'Epiphanie, et ses enfants, André, Fernand, Anita, Germaine, et M. Jean-Paul Martin, Mlle Aline Fontaine, de Montréal, M. Marc Fontaine, de Waterloo, M. et Mme Elphège Roy, d'Upton, M. Gérard Vincent et Mlles Madeleine et Marielle Lantel, de Montréal, en visite dimanche dernier chez M. J.-Marc Fontaine.

—Mme Elie Jacques et ses filles, Mlles Rose et Lorette, de Saint-Nazaire, chez M. René Benoît.

—M. et Mme Ernest Houle, de St-Dominique, en visite dimanche dernier chez M. Delphis Houle.

—M. et Mme Fridolin Savoie et leurs enfants, Grégoire et Rolande, de St-Hyacinthe, de passage récemment chez MM. Cléophas et Jean-Marc Savoie.

—M. et Mme Louis Bélisle, de St-François, chez M. Théodore Jodoin.

—M. Antoine Martin a vendu sa propriété à M. Oscar Miclette.

—Mlle Irène Normandin, de St-Hyacinthe, passe quelque temps chez M. Edouard Brunelle.

—M. et Mme Antonio Picard et leur fillette, Raymonde, et M. Jules Picard, de Montréal, chez MM. Donat Fontaine et Maurice Picard.

—M. et Mme Arsène Savoie, M. et Mme Armand Larivière de passage à Wickham la semaine dernière, chez Mme Victor Roberge.

—Mme Henry Robinson a vendu une de ses propriétés à M. Elie Beaunoyer.

—Mlle Marcelle Tremblay, ancienne élève chez les RR. SS. de St-Joseph, actuellement à l'Ecole Normale des RR. SS. de La-Présentation, à Saint-Hyacinthe, a obtenu ses brevets de dactylographie et de sténographie.

—M. et Mme Joseph Jacques et leurs enfants, Thérèse, Marcel et Jean, Georges, de Drummondville, en visite dimanche dernier chez M. Antonio Benoît.

—Mlle Yvette Désautels, de St-Hyacinthe, de passage chez son beau-frère M. Lucien Miclette.

Saint-Jean-Baptiste

Le R.P. René Ducharme, O.F.M., de Sorel, prêche la retraite paroissiale du 28 novembre au 5 décembre. La visite canonique du Tiers-Ordre aura lieu à la fin de la semaine.

—Le R.P. Reid, O.P., de Saint-Hyacinthe, était de passage dans la paroisse, dimanche dernier. Il parlait en faveur des missions dominicaines. La quête qui s'ensuivit rapporta la somme de $120.00 au profit des missions des PP. Dominicains.

—Les membres du Cercle des Fermières organisaient une soirée récréative à l'occasion de la Sainte-Catherine.

—Le Cercle de l'U.C.C. eut sa réunion mensuelle mardi dernier. Le président diocésain ainsi que plusieurs dirigeants de la région étaient présents.

—Les RR. SS. de l'Immaculée-Conception ont passé dans la paroisse au cours de la semaine.

—Mme Arthème Lambert, M. et Mme Lucien Fontaine, M. et Mme Etienne Larose, M. Jean-Luc Lambert sont allés à Saint-Germain de Grantham, chez M. et Mme Jean-Paul Desnoyers.

—Mmes A. Lambert et L. Fontaine étaient de passage à Saint-Hyacinthe, samedi.

Saint-Césaire

MM. Brodeur et Yvon Brault se sont portés acquéreurs des deux propriétés qui appartenaient à M. Adrien Grisé, ancien propriétaire d'une boulangerie et d'un restaurant.

—M. Delphis Messier a vendu sa propriété à M. Lagrandeur, garagiste, de St-Césaire.

—M. et Mme Raymond Giroux sont les heureux parents d'un fils, baptisé mercredi dernier en l'église de Saint-Césaire.

—M. Paul-Abel Gagné, de Saint-Césaire, a épousé Mlle Béatrice Laframboise, fille de M. et Mme Origène Laframboise, de Saint-Valérien. La cérémonie nuptiale leur fut donnée jeudi, 25, en l'église de Saint-Valérien.

—M. Claude Giroux, de Saint-Césaire, a épousé Mlle L. Ostiguy, de Rougemont. Le mariage fut célébré jeudi, 25, en l'église paroissiale de Rougemont.

—Chez M. Lucien Gervais, M. et Mme Cadieux et leur fille, Mireille, de Saint-Pie.

—Chez M. Eugène Tarte, M. et Mme Jacques Tarte, de Saint-Paul, M. Noël et Mlle Madeleine Tarte, de Montréal.

—Chez M. F. Noiseux, M. Maurice Noiseux, de Montréal.

—Mlles Monique et Lise Phaneuf ont assisté lundi dernier, à l'auditorium de l'Université, au premier débat de l'année.

St-Barnabé

La soirée de vendredi dernier fut couronnée de succès. Les Fermières remercient toutes les personnes qui ont répondu à leur invitation. Les heureux gagnants du concours amateurs sont M. Hormisdas Martin, St-Jude, Mlle Dolorès Cloutier, St-Jude, Mlle Doris St-Jean, Mlle Simone Gadbois, MM. Achille Lambert, Maurice Côté. M. Parry, agronome, était présent. La bonbonnière fut gagnée par Mlle Berthe Charbonneau, de Saint-Jude. M. Gaston Hébert agissait comme maître de cérémonie.

—Mmes Hilaire Cloutier et Damase Caron sont revenues d'une retraite fermée à la Villa Ste-Jeanne d'Arc, prêchée par le R.P. Hébert.

—Etaient de passage à Saint-Barnabé, dimanche, M. et Mme Raymond Chabot, de Saint-Hyacinthe, M. Duphily de La Présentation et Mlle Anna Pelletier, Saint-Jude.

ST-SIMON

Mme Louis Bernier était en visite au presbytère de Saint-Simon, chez son frère, M. le curé A. Grenier, et sa mère, Mme J. Grenier.

—Lundi, 29, avaient lieu les funérailles de Mme Treffié Dupré, née Basiliste Chauvin. Les porteurs étaient MM. Arthur Gaudet, Jos. Charbonneau, Nestor Lavigne, Louis Boies, Pierre Lajoie et Wilfrid Delorme. Conduisaient le deuil, M. Treffié Dupré, époux de la défunte, ses deux fils, Ovila et Arsène et son gendre, M. Robida, de Sherbrooke. Les funérailles étaient sous la direction de M. Aurèle Racine, de Saint-Simon.

—M. Georges Cusson, de Drummondville, en visite chez des parents à Saint-Simon.

—Le caporal Jessie Fournier, du Texas, Etats-Unis, en visite chez son père, M. Wilfrid Fournier.

St-Hilaire

MM. Arthur Fournier et Cyrille Guay, de Québec, ont passé quelques jours à la Pension Lapointe.

La Présentation

M. le curé remercia dimanche les paroissiens de La Présentation pour leur générosité à l'occasion de la quête annuelle pour la Propagation de la Foi, qui a rapporté le montant de $170.00.

—En la paroisse de Saint-Jude sera béni, samedi, 4 décembre, le mariage de M. Donat Duphily, fils de M. et Mme Joseph Duphily, de La Présentation, à Mlle Anna Pelletier, fille de M. Cme Pelletier, et de feu M.-Louise Delorme, de St-Jude. Après leur mariage ils habiteront à La Présentation.

—A M. et Mme Camille Messier, (Lucile Jacques), un fils, baptisé Joseph-Clément-André. Par. et mar. Osias St-Pierre et Marie-Doralice Jacques, oncle et tante de l'enfant, de Saint-Thomas d'Aquin.

—Mmes Henri Pelletier, Achille Délisle, de Montréal, en visite en notre paroisse et M. Osias Giasson de Saint-Hyacinthe.

ST-MATHIAS

M. Laval Lamontagne a vendu son hôtel "Manoir du bocage" à M. Raoul Filiatrault, qui en a déjà pris possession.

—Les religieuses missionnaires de l'Immaculée-Conception, Sr Marie-Cécilia et Sr St-Grégoire-de-Nazianze, ont fait la semaine dernière leur visite annuelle dans les familles et les écoles de notre paroisse, pour y recueillir les abonnements au Précurseur et les aumônes en faveur de leurs missions.

—M. Joseph Théberge, maître de poste, a acheté ces jours-ci la maison de Mme Tancrède Monast, qui demeure maintenant à Richelieu, chez une de ses filles.

—M. Paul Burelle et sa famille, de Beloeil, sont arrivés récemment en notre village, pour y demeurer.

Saint-Paul

Mardi dernier, dans la salle de la fabrique, il y eut une partie de cartes organisée par les membres du conseil du cercle des Fermières. L'assistance fut nombreuse, et 25 magnifiques prix furent distribués aux heureux gagnants. Un prix de présence donné par M. l'abbé M.-A. Lavallée, curé de la paroisse, fut gagné par Mlle Françoise Ménard. A l'issue de la partie de cartes, il y eut chant, musique et saynète.

—M. et Mme Alfred Auger, née Juliette Gosselin, sont les heureux parents d'un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-André-Simon. Par. et mar. M. et Mme Paul-Emile Girard, de Montréal, oncle et tante de l'enfant.

—Mme Sergius Ménard est allée à Montréal en fin de semaine, visiter des parents.

RICHELIEU

M. et Mme Charles Bourgeault, de Montréal, étaient de passage chez M. et Mme Evariste Ostiguy, à l'occasion de la Sainte-Catherine.

—M. Frédéric Martel, M. et Mme Roméo Brochu, ainsi que leur fils, André, visitaient M. et Mme Joseph Théberge.

—MM. et Mmes Joseph Théberge, Léonide Bessette, Gilbert Théberge, Henri Bessette, se rendaient à Iberville pour le mariage de Mlle Suzanne Théberge à M. Jean-Noël Cardin.

—Les Fermières ont eu leur réunion mercredi, 1er décembre, dans le local habituel.

St-Nazaire

Mlle Noëlla Fagnan s'est rendue à Drummondville pour y travailler dans une maison privée.

—Mme Emile Rondeau en visite chez sa fille, Mme Alphonse Dupré, de St-Edmond.

—La Société Coopérative a tenu lundi soir son assemblée annuelle.

—Il est à s'organiser dans la paroisse une retraite fermée pour jeunes gens et hommes pour le 6 décembre prochain.

UPTON

M. et Mme Ange-Onile Langelier annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Aurèle-Géraid. Par. et mar. M. et Mme Ephrem Caouette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Irène Caouette, cousine de l'enfant.

Saint-Liboire

M. et Mme Valérien Goyette, de Saint-Liboire, ont perdu ces jours derniers leur enfant, Jean-Paul, né le 9 novembre. La cérémonie des anges eut lieu à l'église paroissiale.

Samedi, aura lieu le mariage de Mlle Jeannette Tétreault, fille de M. Esdras Tétreault, à M. Samuel Brault, de Saint-Simon.

—La partie de cartes organisée au profit des oeuvres paroissiales fut un vrai succès. Il y eut chants, déclamations et encan chinois. Le profit net fut de $81.61.

St-Charles

Dimanche prochain, les institutrices sont priées de se rendre au couvent pour une assemblée de la J.E.C.

—M. Fernand Delisle est parti ces jours derniers pour La Tuque, où il passera l'hiver.

Le soldat Jean Lozeau, en service à Terre-Neuve depuis plusieurs mois, est présentement en congé chez ses parents, M. et Mme Octave Lozeau. Il en a profité pour aller voir les autres membres de sa famille.

—M. et Mme Jean Lusignan se sont rendus à Saint-Denis, chez M. Ulric Jarret, qui demeure chez sa fille, Mme Georges-Etienne Bousquet.

—M. Paul Geoffrion est revenu d'un voyage d'étude sur la raffinerie du sucre de betterave, à Green-Bay, Wisconsin.

—Mlles Arsina et Donalda Gendron sont les invitées de leur cousine, Mlle Anna Bérubé, de Sherbrooke.

—On nous apprend que M. Lucien Chaume, fils de M. Josaphat Chaume, repose actuellement à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, où il est en bonne voie de guérison.

—M. et Mme Ovila Chaume ont élu domicile à Ste-Madeleine.

—M. et Mme Ernest Lozeau ont quitté leur maison de campagne, ces jours-ci, pour aller passer l'hiver à Montréal.

—Mlle Madeleine Benoît travaille actuellement à Sorel.

—Mlle Denise Malo, de Saint-Hyacinthe, chez son oncle, M. Etienne Adam.

—M. et Mme Bertrand Fontaine, de Saint-Dominique, et M. Camille Fontaine, de Saint-Simon, chez Mme H. Fontaine, dimanche.

Mont St-Grégoire

La soirée récréative, donnée par le conseil des Enfants de Marie, à l'occasion de la Ste-Catherine, sous la présidence d'honneur de M. le curé et du R.P. Chartrand, o.m.i., qui avait bien voulu répondre à l'invitation des animateurs de cette séance, a donné la jolie somme de $234.87 au profit des oeuvres paroissiales.

—Mlle Lise Daoust, de Montréal, a passé quelques jours au presbytère, l'hôte de sa tante, Mlle Rachel Cantara.

—Mlles Rose-Anne Normandin et Rachel Quintin sont de retour de Rivière-du-Loup, où elles suivirent les cours d'hôtellerie au Manoir de l'endroit, donnés par le gouvernement.

—M. et Mme Archilas Bessette, de Fort Benton, Montana, après un mois passé parmi nous, sont retournés à leur foyer.

—Un club de patinage est à s'organiser en notre village et promet une réalisation solide comme la glace, des désirs de nos jeunes sportifs.

St-Dominique

M. et Mme Valérien Adam, (Yvonne Gaudreau), annoncent la naissance d'une fille, baptisée le 29 novembre, sous les noms de Marie-Lucette-Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre-Paul Adam, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Aimé Laplante sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Hormisdas-Aurélien. Parrain et marraine, M. et Mme Hormisdas Laplante, oncle et tante de l'enfant.

—MM. Lorenzo Thuot, Irénée Deslandes, Roland Dubreuil étaient de passage dimanche dernier à Valcourt.

—M. Omer Chagnon recevait dimanche dernier la famille Osias Chagnon, de Saint-Pie, Bagot.

St-Jude

L'assemblée générale annuelle des membres de la Ligue du Sacré-Coeur, aura lieu conjointement avec celle des Enfants de Marie, en la grande fête de l'Immaculée-Conception. Pour cette circonstance, un prédicateur étranger sera de passage en notre localité, afin de prêter son concours à M. le curé J.-E. St-Pierre.

—On annonce pour samedi prochain, 4, le mariage de M. Donat Duphily, de La Présentation, fils de M. et Mme Joseph Duphily, à Mlle Anna Pelletier, de Saint-Jude, fille de M. et Mme Côme Pelletier.

—M. Marcel Cournoyer, de St-Joseph d'Yamaska, s'est porté acquéreur du moulin à farine de M. Victor Roy. Ce dernier prend sa retraite et se retire des affaires.

—M. et Mme Ovide Lapierre, (Angéla Blanchard), annoncent à leurs parents et amis, la naissance d'une fille, baptisée Marie-Bibiane-Cécile. Par. et mar. M. le curé J.-E. Belval et Mlle Cécile Laplerre. Porteuse, Mme Lapierre.

—En notre salle paroissiale, eut lieu cette semaine une assemblée générale des membres du "Cercle de l'U.C.C. Il y eut également cette semaine, pour les membres de ce cercle, une émission spéciale radiophonique, au bénéfice de nos cultivateurs.

—Les membres du cercle des Fermières donneront leur partie de cartes annuelle en notre salle paroissiale, le dimanche, 5 décembre, sous la présidence d'honneur de M. le curé J.-E. St-Pierre, et sous la présidence active de Mme Zéphir Charbonneau.

—M. et Mme Léon-P. Chabot, de Saguenay-Power, étaient cette semaine de passage chez Mme J.-H. Chabot, et chez M. et Mme notaire P.-E. L'Heureux.

—MM. Léon Chabot et Maurice Charbonneau étaient à Saint-Hyacinthe en fin de semaine dernière, où ils furent initiés dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

—M. et Mme Charles-Edouard Hébert et leurs enfants, visitaient dimanche dernier leurs nombreux parents de St-Ours.

St-Denis

Le bazar annuel au couvent de la C. N.-D., a eu lieu comme par le passé le jour de la Sainte-Catherine.

—Les exercices des Quarante-Heures ont eu lieu à l'hospice St-Louis, mardi, mercredi et jeudi de cette semaine. Le public était invité à rendre hommage à Jésus-Hostie.

—M. l'abbé Fernand Schetaigne, prêtre de la Société des Missions Etrangères, de Pont-Viau, de retour de la mission du Mandchoukuo, était de passage à Saint-Denis dimanche dernier. Il donna le sermon sur les missions de Chine, à la basse et à la grand'messe. Il était accompagné du R. Frère Gustave Pineault, C.S.V.

—M. et Mme Rosaire Gariépy, (Marie-Paule Leboeuf), sont les heureux parents d'une fille qui reçut au baptême les noms de Marielle-Lucille. Par. et mar. M. et Mme François Guertin.

Saint-Ours

A l'occasion de la Ste-Catherine, il y eut dans la salle du couvent de Saint-Ours, sous la présidence de M. le chanoine Donat Cournoyer, une partie de cartes organisée par Mme J. Vary. Cette soirée remporta un éclatant succès. Il y eut une foule nombreuse, et plusieurs jolis prix furent distribués. Cette organisation rapporta la jolie recette de $232.00.

—Le major Alfred Larue et son épouse étaient en visite chez ses parents, dimanche dernier.

—M. et Mme Picard, de Montréal, ont passé quelques jours à St-Ours, visitant les parents et amis.

—M. et Mme René Maranda, de Montréal, ont passé la fin de semaine chez le Dr A. Vary.

—Plusieurs visiteurs de Montréal ont rendu visite dimanche dernier, au notaire et Mme Maurice Cloutier.

Saint-Pie

Le 27 novembre a été célébré, en l'église de St-Pie, le mariage de Mlle Suzanne Dépôt, fille de M. et Mme Hermas Dépôt, à M. Roland Corbeil, fils de M. Octave Corbeil, décédé, et de Mme Corbeil.

—Du 28 novembre au 1er décembre eut lieu un triduum franciscain prêché par le R. Père Ferdinand, O.F.M. A cette occasion, les tertiaires firent la visite canonique.

St-Damase

M. et Mme Maurice Robert sont les heureux arents d'un fils, baptisé Joseph-Jacques-Normand. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Jodoin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Camille Simard.

—M. et Mme Antonin Lussier, de Magog, en fin de semaine à Saint-Damase.

—Mlle Denise Beauregard, de Marieville, chez M. Gérard Beauregard.

—M. Laurier Leroux, du centre militaire de Longueuil, était de passage dans sa famille ces jours derniers.

LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

PAINKILLER
EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS
Le meilleur remède de famille
SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS
FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES CONTUSIONS, ETC

Cette Lampe
ACCÉLÈRE LE SÉCHAGE DE LA PEINTURE

CETTE "lampe-séchoir" Infrarouge General Electric accélère la fabrication d'engins de guerre. En séchant rapidement peintures et vernis elle permet de terminer plus tôt le matériel de guerre, qu'il s'agisse de tanks, de casques métalliques, de boîtes métalliques pour mines terrestres, ou de caisses de munitions. Employées dans les usines de guerre aujourd'hui, ces lampes Edison Mazda serviront après la guerre aux ateliers de peinture, aux fonderies, et même à la maison et à la ferme.

Service de Guerre. Ces lampes Edison Mazda servent à sécher la peinture des boîtes de mines terrestres, dans une usine canadienne.

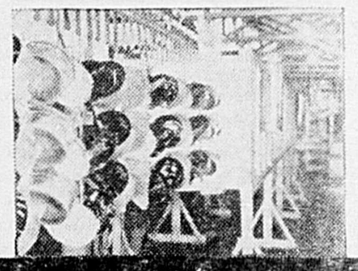

FABRICATION CANADIENNE

L-93F

LAMPES-SÉCHOIRS INFRAROUGES EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

MESSAGE AUX CULTIVATEURS et EMPLOYÉS AGRICOLES

Tout le pays est fier de la belle contribution des cultivateurs canadiens à l'effort de guerre. Vous avez accompli une tâche magnifique en produisant des vivres en quantités sans cesse croissantes depuis le début de la guerre. Vous devez naturellement continuer dans cette voie et votre premier devoir est d'augmenter encore la production agricole.

Mais le Canada doit accroître aussi sa production de bois de chauffage, de bois de sciage et de bois de pulpe.

Nombre de cultivateurs peuvent contribuer à cette production en coupant du bois sur leurs terres, d'autant plus qu'ils sont assurés alors d'un marché rémunérateur.

D'autre part, si vous pouvez quitter la ferme durant les mois d'hiver sans que les travaux en souffrent, je vous engage à le faire, soit pour participer à la coupe du bois, soit pour accomplir tout autre travail essentiel. Vous devrez naturellement retourner à la ferme quand viendra le printemps.

La participation à des travaux essentiels durant l'hiver n'affecte pas l'ajournement de l'entraînement militaire.

Le ministre du Travail,

LA COUPE DU BOIS DE PULPE EST UN TRAVAIL ESSENTIEL

S'adresser à:

Votre bureau du Service Sélectif le plus près;
Votre agronome provincial; *ou*
Votre comité local de production agricole;
ou
SIGNEZ votre engagement avec tout solliciteur autorisé par le Service Sélectif National et représentant une compagnie de pulpe et de papier—de préférence la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

PUBLIÉ DANS L'INTÉRÊT NATIONAL PAR L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA

Son cadeau favori

NOUS n'avons jamais demandé au Père Noël quel était son cadeau favori, mais nous parions qu'il répondrait: "Certes, *le timbre de Noël!*

Voyez-vous, ces petits messagers procurent le plus beau don qui soit—la santé, la vie elle-même. Autant que le Père Noël peut se le rappeler, le peuple canadien a fait de cet achat une partie de ses cadeaux des Fêtes—en temps de dépression et de prospérité, en temps de paix et en temps de guerre.

Cette année, nos besoins se font doublement sentir, car il importe d'empêcher une recrudescence de la tuberculose. Aussi, voyez à ce que tous vos paquets et lettres portent le timbre de Noël, ce cadeau que vous faites à l'humanité souffrante, et veuillez S.V.P. expédier votre contribution *aujourd'hui!*

ACHETEZ DES TIMBRES DE NOËL

Seulement 2¢ par jour assurent un pain savoureux

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ PURE, DE CONFIANCE!

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de **rouges** et de **bleus**... Cessons nos luttes fratricides; unissons-nous!"
Honoré MERCIER

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes.
Maurice DUPLESSIS

91e ANNEE No 42

VENDREDI 3 DECEMBRE 1943

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Rédacteur en chef — Harry Bernard

Le **Courrier de Saint-Hyacinthe** est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 645-655 ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada, $2.00 — Etats-Unis, $2.50

VENDREDI 3 DECEMBRE 1943

Notes de voyage

Au pays des nègres

par Harry Bernard

Nashville, Tennessee,
le 13 novembre, 1943

Au Texas, arrivant de l'ouest, on aperçoit les premières manifestations de l'intolérance de certains blancs, à l'égard des noirs. Quand je dis certains blancs, il faut entendre l'immense majorité des blancs du sud, qui méprisent souverainement les nègres quand ils ne les détestent pas, voient à les humilier cent fois le jour, ne leur permettent aucun contact avec eux-mêmes, sinon celui de serviteur à maître. L'attitude générale, à l'endroit des citoyens de couleur, se traduit par ce qu'on appelle ici "discrimination" et "segregation", deux mots qui signifient à peu près la même chose, ou qui ont un même objet: faire sentir au noir qu'il n'est pas l'égal du blanc, malgré ce que peut prétendre à ce sujet la constitution américaine, et qu'il doit s'effacer devant l'homme, ou la femme, de race blanche. En vertu d'une pareille théorie, un nègre ne peut paraître dans aucun établissement public, fréquenté par les blancs. Aussi, vu le grand nombre des nègres dans les Etats du "Deep South", de la Virginie à la Louisiane, et même au Texas, pays relativement neuf, on a créé pour eux des églises spéciales, des écoles et même des universités, des hôtels, des théâtres, des restaurants. Dans les endroits où forcément blancs et noirs se doivent rencontrer, comme les gares de chemin de fer, les trains, tramways, autobus, etc., on sépare simplement blancs et noirs. Des affiches indiquent que les blancs se parqueront à droite, les noirs à gauche, ou vice-versa. Cela, c'est l'esprit de la chose. La lettre ne peut pas toujours s'appliquer rigoureusement, et il s'ensuit des situations assez cocasses, que les habitants ne voient pas, ou qu'ils feignent de ne point voir, et qui sautent aux yeux de l'étranger.

Pour les blancs du sud, le nègre est un être inférieur, que l'on doit reconnaître et traiter comme tel. A la Nouvelle-Orléans, un homme de la bonne bourgeoisie me dit sérieusement: que les noirs appartiennent à une race nettement inférieure, et que seuls les gens du sud peuvent comprendre les problèmes qu'ils provoquent. Un homme du nord, ajoute-t-il, n'y entendra jamais rien. Voilà pour le principe. Il n'empêche que le nègre a les mêmes obligations que son frère blanc. Il paye taxes et impôts, il doit servir dans les forces armées du pays. On le prive de certains droits, comme celui de voter dans tel ou tel Etat, ou celui d'être candidat aux charges publiques, mais on ne lui épargne aucun devoir du citoyen. Sous un autre angle, on accepte aussi son argent, dans tous les milieux, et même avec reconnaissance. A Austin, Texas, dans un magasin, j'ai vu un blanc littéralement à quatre pattes devant un nègre du plus beau noir, lui faisant essayer une paire de souliers. Les affaires sont les affaires. Dans l'espoir de toucher une dizaine de dollars, l'être supérieur s'agenouille devant l'être méprisé. L'appât du gain crée d'étranges situations.

Voyons par exemple ce qui se passe dans les trains, tramways, autobus. Un nègre ne peut prendre place dans le même wagon de chemin de fer que les blancs, mais il lui est loisible, s'il a l'argent nécessaire, de voyager dans un wagon-lit, et de manger dans les wagons-réfectoires. Dans ce domaine du voyage de luxe, les compagnies de transport ne peuvent multiplier par deux leurs frais d'exploitation. Aussi oublient-elles la couleur des voyageurs, pour les traiter tous sur le même pied. Et personne ne paraît s'en porter plus mal. Devant une situation de fait, l'homme supérieur ferme les yeux. Dans tramways et autobus, les blancs se placent à l'avant, les noirs à l'arrière, mais chaque groupe avance graduellement ou recule, selon son importance, avec ce résultat que les deux finissent par se rencontrer, et qu'on arrive à cette magnifique situation: un noir assis auprès d'un blanc. J'ai vu cela de mes yeux dans la Caroline du Nord, entre Durham et Chapel Hill. A quoi tient alors la fameuse "segregation"? Elle existe, mais on l'applique quand on peut. Le plus ridicule, c'est à la Nouvelle-Orléans que je l'ai noté. Dans la vieille ville d Bienville, une planchette mobile, au dossier des banquettes des tramways, porte la mention: "Negroes". Les blancs s'asseoient en avant de la dite planchette, les noirs en arrière. A un arrêt, une jeune fille blanche monte dans le véhicule. Il n'y a pas un siège libre du côté des blancs. Avec une belle désinvolture, elle se saisit de la planchette et la déplace vers l'arrière. Elle se trouve en fait parmi les noirs, mais le recul de la planchette lui permet de se croire en "territoire" blanc. Comme quoi une insignifiante pièce de bois, selon la position qu'on lui impose, détermine l'endroit convenable et le non-convenable. L'incompréhensible, c'est que les Américains du sud peuvent voir sans rire de pareilles simagrées.

A l'Université d'Atlanta, en Géorgie, et à l'Université Fisk, à Nushville, Tennessee, je cause longuement avec deux intellectuels de race noire. L'un parle un français parfait, pour avoir étudié longuement à Paris, et l'autre est un écrivain en vue, auteur de plusieurs ouvrages. Je les questionne longuement l'un et l'autre, sur les divers aspects du problème noir, et ils me répondent sans hésitation. Le problème noir, me disent-ils en somme, chacun de son côté, est en train de devenir le problème des blancs. Les nègres ont fait des efforts surhumains pour s'instruire et se développer intellectuellement, s'orienter dans le sens de la civilisation moderne, se préparer à jouer leur rôle dans le monde occidental. Il semble que leur évolution, dans le sens de la bonne entente, a été beaucoup plus rapide que celle des blancs. Ceux-ci, pour le grand nombre, ne connaissent rien des réalisations accomplies par les noirs, préfèrent d'ailleurs les ignorer. En somme, ils veulent s'en tenir à l'ancien état de choses, et se cachent tout ce qui tendrait à amener plus de tolérance et de bonvouloir. L'un de mes interlocuteurs conclut, non sans esprit: Après avoir éduqué les noirs, il faudrait éduquer les blancs, et nous nous demandons comment nous y prendre?

Au vrai, les Etats américains du sud ne s'accommodèrent jamais de la disparition de l'esclavage. Et ils cherchent, depuis la guerre de sécession, à maintenir chez les noirs une sorte d'esclavage de fait, sinon de nom. Ils consentent à employer les nègres, hommes et femmes, comme serviteurs, ou aux besognes les plus basses et les moins rémunératrices. Les noirs, d'autre part, relèvent peu à peu leur niveau de vie, et tendent de plus en plus à prendre une part active dans la vie de la nation. On ne leur pardonne pas facilement, parce qu'ils dérangent ainsi certaines prévisions économiques du monde blanc. Un professeur de l'Université du Texas, blanc celui-là, me disait à ce propos: Les industries de guerre, employant les noirs et les payant mieux qu'ils ne le furent jamais, ont jeté le désarroi dans un grand nombre de foyers blancs, les privant de domestiques qu'ils avaient hier à bon compte. Aussi le problème noir reprend-il de l'acuité. Partout les femmes de banquiers, d'industriels, de commerçants, se montrent fort agressives à l'endroit des noirs, précisément parce qu'elles ne peuvent plus se faire servir par eux et qu'elles doivent, dans leurs intérieurs, mettre elles-mêmes la main à la pâte. Du problème noir, voilà un aspect fort intéressant.

Qu'adviendra-t-il en somme de ce problème, le plus grave qu'ait à envisager la nation américaine? Personne n'en sait rien. Les noirs, et avec eux les blancs qui réfléchissent, se montrent inquiets. Les noirs sont même assez pessimistes. On essaye, disent-ils, de nous affamer, en nous refusant de l'emploi, sinon à des postes inférieurs. La guerre a changé les choses, mais jusqu'à quel point cela durera-t-il? Chez blancs comme noirs, on admet que la situation est intenable et qu'elle ne saurait se perpétuer indéfiniment. Les noirs disent qu'ils veulent la paix, mais plus ils s'instruiront et plus ils refuseront à se laisser exploiter. Si la paix est conditionnée par l'avilissement des noirs, elle ne saurait être longtemps. Qu'arrivera-t-il?

Saint-Paul, Pascal et l'homme

par Guy Sylvestre

Je crois que c'est saint Jean Chrysostome qui a dit que "l'avenir ne verrait plus un autre saint Paul". Jacques Maritain écrit aujourd'hui qu'il fut avec Moïse le plus grand conducteur d'âmes de l'humanité, et cela par "le glaive de la Parole qui lui a été confié". Dieu révélait un jour à Ananias que saint Paul était celui qu'il avait choisi "pour porter mon nom devant les nations", et c'est là le message fondamental de saint Paul. Il a enseigné que l'Eglise embrasse les Juifs et les Gentils, et c'est là "l'essence de sa mission, comme dit Maritain. Là est son importance centrale dans l'histoire humaine. C'est par lui et grâce aux lumières qu'il avait reçues à cet effet, que le christianisme a pris conscience de sa liberté à l'égard du judaïsme, et de son universalité. Ce fut là un événement capital, le plus grand de toute l'histoire des âmes et de la civilisation. Il fallait comprendre que le Fils de l'Homme n'était pas venu seulement pour le Juif, mais pour l'Homme, pour le genre humain pris dans son unité; il fallait comprendre que le Messie du peuple juif n'était pas venu seulement pour le peuple juif mais pour toutes les nations du monde." Selon le mot de Baumann, saint Paul fut "le prophète de l'unité dernière". Dans l'abolition des exclusivismes de race ou de classe sociale germait la possibilité d'une fraternité humaine universelle et du règne de la Charité.

"Ainsi, écrit Maritain, la grande intuition qui embrase l'esprit de Paul est le sens de l'universalité du royaume de Dieu, et le sens du salut par la foi, non par la loi. Une autre intuition, inséparablement liée à la première, est celle de la primauté de l'intérieur sur l'extérieur, de l'esprit sur la lettre, de la vie de la grâce sur les observances externes. Désormais la pureté du coeur compte plus que les purifications légales, la miséricorde plus que le sabbat. La lettre et toute observance externe ne sont pas supprimées, mais on sait désormais qu'elles n'ont de valeur que par ordre à l'esprit et comme vivifiées par lui. La loi n'a pas été abolie, pas un iota n'a été effacé mais les oeuvres de la Loi Nouvelle sont plus difficiles en elles-mêmes que celles de la Loi Ancienne, en ce sens que la pureté de l'acte intérieur et des mouvements cachés de l'âme y est commandée. Qu'ainsi l'homme soit toujours tenu aux oeuvres du Décalogue et qu'il soit cependant sauvé par la Foi; qu'il soit libéré par la Foi du régime de la Loi dont il reste cependant obligé d'accomplir les prescriptions morales, c'est le problème central que Paul a eu à résoudre ici, et qui dans la suite des siècles a mis à l'épreuve les grands esprits religieux, et où plusieurs ont achoppé parce qu'ils se sont écartés de saint Paul en ceci ou en cela...."

La grande solution paulinienne est celle de la liberté dans la charité. "La troisième intuition dont toute la pensée de Paul est illuminée, est l'intuition de la liberté des fils de Dieu. Saint Paul est le grand docteur de la liberté.... Une liberté sans charité est un cadavre de liberté.... En suivant les sentiers étroits de la loi morale, quand c'est l'amour et l'Esprit de Dieu qui nous y font passer, nous apprenons peu à peu à devenir libres: libres du mal et du péché, — et finalement libres de la loi elle-même, parce qu'alors nous accomplissons les préceptes non par crainte mais par amour, et comme les voulant de nous-mêmes et du plus profond de ce qui est en nous, notre volonté ayant été transformée en la volonté de Celui que nous aimons." De sorte que seuls les saints sont les vrais hommes libres et que là où n'est pas l'amour, il n'y a qu'esclavage. Il n'est pas facile de rappeler à ce sujet la fameuse Epître aux Corinthiens.

Jacques Maritain a approfondi singulièrement ces notions et les a développées en commentant les textes de l'Apôtre, qu'il a classés dans un ordre admirablement logique. Toutes ces pages fondamentales sur la loi et la grâce, la condition humaine et le péché, et le rachat par la Foi, l'Espérance et la Charité, l'universalité de l'Amour, la médiation du Christ et l'économie du salut par le Corps mystique, l'Eucharistie et les autres sacrements, le tout dans l'élaboration de l'*homme nouveau*, trouvent ici leur sens adéquat parce qu'illuminées les unes par les autres.

Le livre de Jacques Maritain est un grand et beau livre, parce que c'est un livre écrit avec intelligence et avec amour, et l'on ne sait pas s'il y a mis davantage de son esprit ou de son coeur. C'est un livre que l'on aimera relire, que l'on devrait garder à portée de la main, car c'est une petite somme de la doctrine du Christ. On ne saurait faire plus bel éloge d'un livre.

Ce que Jacques Maritain a fait pour saint Paul, François Mauriac l'a fait pour Pascal. En marge de cette présentation mauriacienne des *Pensées* de Pascal, je veux apporter quelques réflexions sur l'humanisme pascalien.

Il y a certes de secrètes affinités entre le père de Thérèse Desqueyroux et l'inventeur de l'argument du pari, comme il y en a un entre Benjamin et Molière, par exemple. On dirait parfois que certains hommes sont nés pour expliquer et mieux faire comprendre certains anciens (ainsi, en poésie, on ne comprend toute la grandeur de Maurice Scève que depuis Paul Valéry), et c'est Mauriac lui-même qui écrivait quelque part qu'il croyait des écrivains prédestinés à écrire la biographie de tel ou tel de leurs ancêtres.

Il y a longtemps que l'on a signalé le pascalisme de Mauriac, et ses pages choisies — précédées d'une introduction — ne sont pas la première contribution de Mauriac à l'étude de Pascal, le plus vertineux peut-être des penseurs français. L'essai bref qu'il nous vient de donner montre bien les analogies de caractère et de tempérament qui existent entre l'un et l'autre. D'ailleurs, j'aperçois maintenant combien certains passages de Pascal aident à comprendre l'oeuvre romanesque de Mauriac. Celui-ci avoue d'ailleurs que "Pascal demeure au sens le plus profond notre *semblable*, accordé à la part de nous-même la plus individuelle". L'espèce de déterminisme que l'on rencontre dans la structure des romans de Mauriac n'est pas sans rappeler le jansénisme de Pascal. Chez l'un et chez l'autre, on trouve une conception pessimiste de la nature. Il est vrai que l'homme ne peut se sauver sans la grâce — c'est la théologie catholique qui l'enseigne — mais il n'en est pas moins vrai que la nature humaine n'est pas en elle-même fatalement orientée au mal et à la perdition. Le péché originel a troublé l'homme, il lui a enlevé son assiette, mais celui-ci — pour faible qu'il soit — n'est pas incapable de bons mouvements. Il me semble que ni Pascal ni Mauriac n'ont connu la joie simple des coeurs ensoleillés et purs, que ce n'est qu'au fond du gouffre qu'ils trouvent Dieu et le salut. On ne peut s'empêcher de songer à Baudelaire. Sans doute, il y a là affaire de tempérament et on ne peut leur demander d'être autrement qu'ils ne sont. Pourvu qu'ils n'érigent pas leur misère en théorie philosophique, leur seule existence est un témoignage et un enseignement. Aussi le grand mérite des pages de Pascal est-il d'être une espèce de définition existentielle de l'homme pascalien.

"Sans Jésus-Christ, écrit Pascal, il faut que l'homme soit dans le vice et dans la misère. Hors de lui, il n'y a que vice, misère, erreurs, ténèbres, mort, désespoir." Et ce n'est pas du Dieu d'Aristote qu'il s'agit: "Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, non des philosophes et des savants." On comprend alors facilement qu'il soit si exigeant et si brutal à certains points de vue: son pessimisme philosophique lui fera mépriser ainsi tout ce qui n'est pas directement surnaturel (ne priait-il pas sa soeur Gilberte de ne pas souffrir les caresses de ses enfants? Et lui-même, ne demandait-il pas de ne pas être aimé?) Il y a chez lui, par rapport à la nature, une violence inadmissible en saine métaphysique. "Il est injuste qu'on s'attache à moi quoiqu'on le fasse avec plaisir et volontairement. Je tromperais ceux à qui j'en ferais naître le désir; car je ne suis la fin de personne et je n'ai pas de quoi les satisfaire. Ne suis-je pas prêt à mourir? Et ainsi l'objet de leur attachement mourra. Donc, comme je serais coupable de faire croire une fausseté, quoique je le persuade doucement.... et qu'en cela on me fît plaisir, de même je suis coupable de me faire aimer. Et si j'attire les gens à s'attacher à moi.... car il faut qu'ils passent leur vie et leurs soins à plaire à Dieu, ou à le chercher." Ce texte ne projette-t-il pas de singulières lumières sur la vie de Bloy et de ses orageuses amitiés? Cette volonté d'absolu est une grandeur dont le spectacle émeut encore après des siècles. Mauriac opine qu'il est mêlé à nos querelles, il est vivant. Ses moindres pensées troublent ou enchantent, ou irritent, mais il est compris tout de suite et à demi-mot." La mission de Pascal est de troubler à travers les siècles la race éternelle des libertins, dont il fut en sa jeunesse, mais dont la grâce vint le délivrer. C'est de cette expérience angoissante des misères humaines — "Condition de l'homme: inconstance, ennui, inquiétude," — que son message prend toute son émouvante grandeur. Et Paul Valéry s'est singulièrement fourvoyé lorsqu'il a appelé Pascal "l'homme qui perd son temps à coudre des papiers dans ses poches". Pascal reste un des plus aigus messagers de l'absolu.

L'INFORMATION POLITIQUE

À OTTAWA

L'attitude de M. Cardin à la session pourrait provoquer des élections à brève échéance

Il est manifeste que le ministère s'attend à toute éventualité.— On fait l'organisation électorale en Ontario, en Nouvelle-Ecosse, au Manitoba, dans la Saskatchewan et en Alberta.— M. Bracken tient des assemblées dans l'Ouest.— Dans Québec M. Godbout est toujours hésitant et attend le mot d'ordre de M. King.— M. Cardin sortirait ses batteries dès les premiers jours de la session.— Il serait appuyé par plus de candidats qu'en aura le Bloc populaire.— Aurons-nous une dissolution soudaine du parlement?

par EDGAR BOUTET

Ottawa, 24, (Spéciale).— **Ainsi 1943 se terminera sans que nous ayons eu ni élections fédérales, ni élections provinciales dans Québec. Ce fut, toutefois, durant toute l'année le thème dominant de la chronique politique. M. King, de son côté, s'est tenu sur la réserve et a fait peu de déclarations pour laisser deviner ses intentions à ce sujet. Ce n'est que cet automne, au caucus libéral à Ottawa, qu'il a quelque peu précisé son attitude en donnant à entendre qu'un appel au peuple était toujours probable dans un avenir plus ou moins prochain, suivant la tournure que prendraient les événements sur le théâtre de la guerre.**

Tout de même, les chefs libéraux n'ont pas caché leurs intentions de s'organiser sur une base électorale. En effet, depuis ce conclave des dirigeants du parti, le ministère semble s'être appliqué à rendre sa politique de guerre plus souple et moins irritante pour la population civile. De plus, on constate une plus grande activité électorale dans les rangs libéraux.

La semaine dernière, le comité d'organisation de l'Ontario s'est réuni à Ottawa pour mettre en branle la machine électorale du parti. De son côté, l'hon. M. Ilsley a réuni, à Halifax, l'association libérale de la Nouvelle-Ecosse, pour lui déclarer qu'il était urgent, de refaire "les remparts du parti". Le ministre de l'Immigration, l'hon. T.-A. Crerar, a convoqué une réunion des libéraux du Manitoba, pendant que l'hon. M. Gardiner tenait de nombreuses assemblées publiques dans la Saskatchewan. Enfin, l'hon. M. McKinnon faisait, lui aussi, une tournée dans l'Alberta.

Toutes ces activités ne veulent pas dire que le gouvernement se dispose à faire un appel au peuple à brève échéance, mais il est, tout de même, évident que les ministériels tiennent la poudre sèche et se hâtent de refaire leurs cadres pour être prêts à toute éventualité. Il faut toujours se souvenir de la fameuse session d'un jour en janvier 1940, quand M. King, sous prétexte qu'il avait été provoqué par M. Mitchell Hepburn, d'Ontario, a décidé de demander au peuple de se prononcer. Le premier ministre, au caucus libéral de cet automne, a laissé la porte ouverte. Il est donc manifeste que tout est possible.

La prochaine session fédérale décidera très probablement de l'enjeu. Comme il est dans l'ordre de s'attendre à une élection dans le cours de 1944, il va de soi que les partis de l'opposition tenteront d'engager le gouvernement dans des débats pré-électoraux pour miner autant que possible ses positions.

En certains milieux on se demande si M. Bracken, le nouveau chef progressiste-conservateur, tentera d'entrer en Chambre pour cette session. Certains de ses partisans estiment qu'il devrait le faire, d'autres jugent la chose peu nécessaire dans les circonstances. Depuis qu'il a accepté la direction du parti, M. Bracken a visité le pays d'un bout à l'autre. Il se tient continuellement en contact avec le peuple et consacre tout son temps à l'organisation de son parti. Il est présentement dans l'Ouest, dont le vote sera un facteur décisif lors des prochaines élections.

Dans la province de Québec, M. Godbout ne s'est pas encore présenté au peuple "comme un voleur". C'était pourtant ce qu'il avait promis de faire quand M. Duplessis l'a pressé, lors de la dernière session à Québec, de faire des élections. Il fut souvent question d'un appel au peuple au début de l'été, ensuite cet automne et enfin ce mois-ci. Chaque fois M. Godbout a nié la rumeur. Et tout dernièrement on a annoncé que la législature provinciale tiendra une session régulière en janvier.

On se demande naturellement si M. Godbout fera le plongeon avant M. King. C'est ce dernier qui en décidera, comme il décide pratiquement de toute la politique que le gouvernement Godbout doit suivre.

De toutes façons, il est certain qu'en 1944 il faudra en venir à faire des élections tant à Ottawa qu'à Québec. Pour cette raison, la session fédérale comme celle de Québec seront particulièrement intéressantes.

Depuis ces derniers temps on s'entretient, dans les milieux politiques ici, des intentions de l'hon. M. Cardin. Nous tenons d'assez bonne source que l'ancien ministre des Travaux publics profitera de la prochaine session pour ouvrir le feu contre les forces ministérielles. On sait que jusqu'ici il a siégé à droite, bien qu'il se soit abstenu d'assister aux caucus ministériels. A la prochaine session on verra très probablement M. Cardin traverser la Chambre pour aller siéger avec les groupes oppositionnistes. Et dès le début de la session, on peut s'attendre à ce qu'il fasse connaître les grandes lignes de la politique qu'il entend suivre.

Nous ne croyons pas que M. Cardin, instruit par l'expérience, songe vraiment à organiser un nouveau parti distinct. Et il n'entre pas dans ses intentions de faire de la politique isolationniste basée sur un provincialisme étroit. Au contraire, si nos renseignements sont exacts, ce serait son intention d'étendre son champ d'action politique dans les comtés canadiens-français du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, de même que dans tout Québec.

Selon nous, il ne serait pas étonnant que les candidats qui reconnaîtront M. Cardin comme leur chef soient très nombreux, et très probablement plus nombreux que ceux du Bloc populaire, qui ne nous pa-

(suite en 6e page)

À QUÉBEC

Les événements se font de plus en plus mauvais pour le parti libéral, et M. Godbout hésite

Le premier ministre est tiraillé en tous sens par des intérêts opposés.— Pendant que ses députés insistent pour une session qui leur permettra de toucher une autre indemnité, des chefs financiers lui démontrent que chaque semaine de retard à décréter les élections permet aux événements de jouer contre le parti libéral.— Les ministres souffrent du manque de direction, et ils prononcent des déclarations qu'ils sont ensuite forcés de ravaler; leurs rectifications constituent de nouvelles gaffes.— Des travaux de voirie en plein hiver.

par ALBERT PLOUFFE

Québec, 1er, (Spéciale).— Tous les signes habituels de la préparation d'une session continuent de manquer. On se demande ce qu'il adviendra, bien que la plupart des observateurs soient convaincus que le gouvernement convoquera les Chambres, même si ce n'était que pour une courte période. Toutefois, la plupart sont mystifiés par l'étrange attitude des ministres.

Selon un coulissier, le premier ministre serait encore dans l'indécision. Ses aviseurs ordinaires l'auraient mis en garde contre les répercussions désastreuses d'une session qui permettrait au chef de l'opposition d'assaillir le régime, en démontrant les scandales qui ont marqué l'administration depuis 1939. Avec le talent qu'on lui reconnaît, il est évident que M. Maurice Duplessis saura mettre en mauvaise posture le gouvernement et profiter de la situation pour préparer la prochaine élection.

D'ailleurs, tous les événements semblent tourner contre le parti libéral. Le travail diminue dans les industries de guerre et on a commencé à congédier les ouvriers et les ouvrières. Si on attend trop, il faudra aller au peuple alors que le chômage aura déjà laissé poindre sa hideuse figure. Ce n'est guère une préparation désirable.

Les blessés de guerre arrivent par centaines; leurs convois deviendront de plus en plus fréquents, et le spectacle de ces victimes ne contribuera certainement pas à semer de la gaieté et de l'enthousiasme parmi les partisans qui prometaient, à la suite de leurs chefs, une petite guerre à l'eau de rose.

La politique d'étatisation du premier ministre est condamnée par plusieurs de ses collègues et a détourné de lui tous les financiers sérieux qui conviennent que des réformes s'imposent, mais qui ont horreur de la démagogie dans laquelle verse M. Godbout pour se concilier la sympathie de ceux dont il a perdu la confiance par son administration-désastre.

L'hostilité populaire grandira constamment. C'est là un aspect de la situation. D'un autre côté, les députés ministériels insistent pour toucher une autre indemnité. On songerait présentement à trouver moyen de leur offrir quelque compensation, si on en venait à une décision qui les priverait de l'indemnité.

* * *

Plusieurs indices permettent de se demander à quoi songe le gouvernement. Ainsi, lundi de cette semaine, M. T.-D. Bouchard a annoncé qu'il venait d'accorder un contrat de voirie de $400,000 et que les travaux commenceraient immédiatement. Jamais on n'a eu connaissance d'une inconséquence pareille. A cette date-ci, il y a longtemps que les activités de construction ont cessé et que l'outillage de voirie est à l'abri.

A moins d'une urgence qui n'admet pas de discussion, les gouvernements n'entreprennent jamais du travail pareil en hiver, pour de multiples raisons techniques et économiques. Les moins imaginatifs admettent que le gouvernement est à la veille d'une élection générale. La décence la plus élémentaire exigeait d'attendre un nouveau mandat, surtout quand il ne s'agit nullement d'une entreprise urgente.

Quel motif le régime a-t-il de rompre avec l'habitude et le bon sens pour brusquer l'octroi de contrats d'un demi-million à la fois?

* * *

L'équipe ministérielle est véritablement pitoyable. On dirait un groupe de naufragés. Ses membres se débattent dans le vide, sans direction éclairée, sans chef qui s'impose par son envergure. Chacun fait pour le mieux, mais c'est le chaos, l'anarchie. Rien n'est mûri, étudié, analysé dans la politique qui est prêchée au peuple.

On en a un exemple frappant dans le projet d'étatisation de la Montreal Power. Au cours de la semaine dernière, M. Wilfrid Hamel, ministre des terres et forêts, prononça une allocution au cours d'une assemblée d'un club libéral de la ville de Québec. Il déclara que les profits que rapporterait l'administration d'une hydro serviraient à l'électrification rurale.

Les "suiveux", qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, applaudirent béatement. Mais les Montréalais refusèrent de trouver la promesse aussi drôle. Déjà un mouvement de protestation se dessine. Un conseiller a signalé que le gouvernement annonçait ainsi son intention de continuer à se servir de la métropole pour l'exploiter comme une bonne vache à lait. Car, a-t-il expliqué, à quoi bon changer de maîtres, si les payeurs de taxes de Montréal n'en doivent pas profiter et si on doit prendre leur argent pour le donner aux autres?

* * *

Cet aspect du problème n'avait évidemment pas été prévu par l'homme à courte vue qui dirige la province. Les députés libéraux de Montréal ont bondi devant cette nouvelle menace, et déjà ils se lamentent qu'on leur apporte une autre cause de défection. Les ministres réalisent la gaffe.

M. Godbout a maintenant l'habitude, quand il apprend, par des partisans, qu'une de ses déclarations comporte des ennuis pour le parti, de prétendre que les journalistes l'ont mal compris, ont mal rapporté ses paroles. Son collègue malheureux a pensé recourir au même procédé, peut-être à l'instigation du premier ministre.

(suite en 6e page)

Billet du jeudi

Alphonse Daudet

Vous vous rappelez la blanche chèvre de M. Séguin, "qui se battit toute la nuit avec le loup, et puis, le matin, le loup la mangea." Vous vous souvenez de *La diligence de Beaucaire*, de ce délicat chef-d'oeuvre qui s'intitule *Les Vieux*, de *La Mule du pape* et du *Curé de Cucugnan*, des *Deux auberges*, de tant d'autres récits ailés, vibrants de tendresse et de sensibilité, pétillants d'esprit et de sel légèrement gaulois? Il y a dix ans, vingt ans que vous n'avez pas ouvert *Les Lettres de mon Moulin*, mais le charme et la fantaisie du livre n'ont pas vieilli en vous. Relisez quelques pages au hasard et votre jeunesse refleurit. Le soleil assiège vos fenêtres, les fleurs embaument, la cigale déchire l'air de son assourdissante stridulation, par delà les arbres accablés de chaleur, à l'ombre desquels rêvasse monsieur le sous-préfet. Vous sentez comme un pincement au coeur, l'émotion vous étreint. Vous vous retrouvez à vingt ans, l'âme neuve, tendant les bras à la vie et refusant de croire à la fausseté de son ensorcellement. Ce magicien d'Alphonse Daudet, le Daudet jeune, enthousiaste, épris de beauté, de lumière et de ciel bleu, prêt à bondir joyeusement dans les champs, à la suite des lapins de son moulin et de la malheureuse chèvre de M. Séguin, recrée en un tournemain l'univers qui vous semblait perdu. Continuez de lire et le coeur vous fait mal, parce que vous ressentez comme une sotte envie de pleurer, et que votre dignité d'homme vous le défend.

* * *

Des impressions de ce genre se heurtaient en moi, en apprenant qu'un éditeur montréalais prépare une édition canadienne des *Lettres de mon moulin*. Ce pauvre Daudet, qui rêvait dans ses dernières années de se faire marchand de bonheur, n'en aura jamais donné autant que par son recueil de contes provençaux. Il était la jeunesse et la grâce, le sourire, la joie de vivre. Peut-on croire qu'il mourut, voilà 45 ans déjà, et qu'il aurait 103 ans s'il vivait aujourd'hui? Né à Nîmes, en Provence, il appartenait à une famille d'industriels que la mauvaise fortune accabla. Sa jeunesse fut triste, et il la raconte dans cette autobiographie romancée qu'est *Le Petit Chose*, publié en 1868. Antérieures de deux ans, les *Lettres de mon moulin* le classent tout de suite, à Paris même, parmi les écrivains de premier plan. Dès lors le succès lui appartient. Heureusement marié et père de trois enfants, dont l'un sera le fougueux polémiste Léon Daudet, célèbre dans le monde des lettres, adulé de ses confrères, adoré du public, il semble comblé par la vie. Il lui fallait compter avec la maladie, qui le rendra à peu près impotent, des années durant. Il travaillait quand même, au milieu des siens, incapable de marcher sans l'aide d'un bras secourable. Il mourut subitement à table, le 16 décembre 1897, pendant le dîner.

* * *

Certains romans de Daudet s'avèrent moins inoffensifs que ses contes, mais cela tient à son époque et à son milieu, car il avait une haute conscience de son métier d'écrivain. Son fils Léon, dans ses multiples volumes de *Souvenirs*, rapporte de lui maints propos qui éclairent sur sa délicatesse d'âme. Il disait: "Il faut respecter le lecteur: moralement, l'auteur a charge d'âme. Pouvant corrompre, et sûr de ses moyens, il est coupable s'il en abuse, s'il détruit la noblesse vitale, s'il ne va point *de bas en haut*, direction d'une conscience honnête." Quand Léon lui fit part de son désir d'écrire, il le mit en garde contre les risques et dangers du métier. "Il me représenta, écrit le fils, les charges de cette profession d'homme de lettres, où l'on n'a pas le droit d'être un artiste pur, où l'on est encore responsable de ceux qui vous lisent et que l'on trouble." Riche, il méprisait l'argent. Célèbre, il reste toujours d'une grande modestie. Tout chez lui était simple: son vêtement, son intérieur, sa conduite. Pendant des années, incapable de circuler facilement, il tint table ouverte dans sa retraite ensoleillée de Champrosay. On se réunissait chez lui, le jeudi surtout; on dînait et l'on causait. Il y avait là Flaubert, Edmond de Goncourt, Zola, — dont l'hôte de la maison se méfiait, — Rosny aîné, Tourguenef, qu'il appelait le bon géant, Guy de Maupassant, parfois le douloureux poète Rollinat, qui chantait ses vers en s'accompagnant au piano, — et combien d'autres? Daudet, que Rosny appelait l'Enchanteur, n'est mort que dans son corps. Ses livres nous le gardent, disant la bonté de son âme, sa fine sensibilité de poète. Daudet mourut en 1897, mais sa femme, née Julia Allard, lui survécut jusqu'en avril 1940. Elle avait 93 ans.

L'Illettré

reproduction interdite

NOUVELLES DE LA RÉGION

Mme L. Dufresne décédée à S.-Pie à l'âge de 55 ans

Saint-Pie, 30, DN.C.

Mme Lorenzo Dufresne, née Anna Drolet, est décédée jeudi dernier à Saint-Pie, (Bagot), à l'âge de 55 ans. Outre son époux, la défunte laisse un fils et trois filles: M. Paul-Aimé Dufresne, de cette paroisse; Mme J. Dufresne, (Laure-Alice), Saint-Paul d'Abbotsford; Mlles Cécile et Georgette Dufresne, Saint-Pie. Trois soeurs lui survivent également: Mmes Paul Pelletier, (Elodie), Farnham; Abias Turcotte, (Aloysia), Sutton; Joseph Piché, (Alexandrine), Saint-Pie. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale, sous la direction de la maison J.-E. Brouillette, de Farnham. La levée du corps fut faite par M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé, et le service funèbre chanté par M. l'abbé Félix Gadoury, vicaire à la cathédrale de Joliette, assisté de MM. les abbés J.-A. Cordeau et L.-P. Breton, comme diacre et sous-diacre.

———:-o-:———

Nouveau conseil de l'U.C.C. de Saint-Thomas

Saint-Thomas d'Aquin, 30, (Spéciale)

M. Lucien Michon a été réélu président du cercle de Saint-Thomas d'Aquin de l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec, au cours de l'assemblée annuelle. Les autres membres du conseil de direction sont: MM. Grégoire Guilbert, vice-président; Léopold Desmarais, secrétaire; Oliva Pelletier, Donat Darsigny, Elphège Gauvin, Rosaire Riendeau, Origène Pion, directeurs.

———:-o-:———

M. Amédée Vigeant, décédé à S.-Denis, laisse 15 enfants

Saint-Denis, 1er, D.N.C.

M. Amédée Vigeant est décédé vendredi dernier à Saint-Denis-sur-Richelieu, à l'âge de 82 ans. Outre son épouse, née Anna Richard, le défunt laisse douze fils et trois filles: MM. Stanislas Vigeant, Elie, Emile, Toussaint, Arthème, Wilbrod, Josaphat, de cette paroisse; Léonidas et Osias, Saint-Hyacinthe; Arthur, Raphaël, Elzéar, Worcester, Mass; Mmes Josaphat Richer, (Médora); Emile Leboeuf, (Corona); Aldéric Richard, (Rose-Alma), Saint-Denis. Soixante-huit petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants lui survivent également. Les funérailles eurent lieu lundi matin à l'église paroissiale, sous la direction de la maison H. Phaneuf & Fils. La levée de corps fut faite par M. l'abbé R. Beauregard, vicaire, et le service funèbre chanté par M. le chanoine F.-A. Laroche, curé, assisté de MM. les abbés Raymond Chaput, vicaire à Saint-Antoine-sur-Richelieu, et R. Beauregard, déjà nommé, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Gérard Vigeant, Emilien Richer, Maurice Vigeant, Robert Vigeant, Lucien Leboeuf et Marcel Vigeant, petits-fils du défunt. La bannière du Tiers-Ordre précédait le convoi.

Derniers prix du marché

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 29 novembre, 1943, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 livres:	17.15c
Porcs de même classe payés sur le poids vif	13.15c
Truies vivantes	10c
Abattues	13c
Rabais	
B2—130-134 lbs	0.50
C1 et C2—130-175 lbs	1.00
C3—175-185 lbs	2.00
D1 et D2 — 130-175 lbs	1.50
D3—176-185 lbs	2.50
Porcs pesant moins de 130 lbs abattus	2.50
Lourds (186-205 lbs) par tête	3.00
Extra Lourds (206 lbs et plus)	$2. le 100

VEAUX DE LAIT

Choix	15.50-16.00
Bon	15.00-15.50
Moyen	12.00-13.00
Commun	9.00-10.00
D'herbe	6.00- 8.00

BOUVILLONS

Choix	11.50-12.00
Bon	11.00-11.50
Moyen	9.50-10.50
Commun	7.00- 8.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Agnelles et agneaux châtrés	11.50-12.00
Béliers	9.50-10.00
Communs	9.50-10.00

MOUTONS

Bon	6.50-7.00
Commun	3.00

TAURES

Choix (Type à boucherie)	9.00-9.50
Bonne	8.00-8.50
Moyenne	7.00-8.00
Commune	6.00- 6.50

VACHES

Choix (Type à boucherie)	8.25-8.50
Bonne	7.50-8.00
Moyenne	6.50-7.25
Commune	5.00-5.50
Très com.	4.00-4.50

TAUREAUX

Choix (Type à boucherie)	8.00-8.50
Bon	7.50-8.00
Moyen	7.00-7.25
Commun	6.00-6.50

OEUFS

A-Gros	49c
A-Moyens	48c
B-	44c
A-Poulettes	44c
C-	40c

BEURRE

L'offre est limitée et la demande se maintient très active.

La fermeté de ce marché est constante te les prix de gros actuels sont maintenant au niveau du plafond fixé par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Lundi matin, le 29 novembre 1943, le prix du beurre no 1 pasteurisé, au gros, était coté à 35¼c la livre.

FROMAGE

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien, le Fromage fabriqué le ou après le 1er juin 1943, doit être livré à l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs a été fixé à 20c la livre, f.à.b., point d'expédition de la fabrique.

Mme Hilaire Audet décédée à 65 ans à Sainte-Madeleine

La Présentation, 30, D.N.C.

Mme veuve Hilaire Audet, née Malvina Chaume, autrefois de La Présentation, est décédée à Sainte-Madeleine, à l'âge de 65 ans. La défunte laisse une fille, Mlle Rose Audet, et une fille adoptive, Mme Josaphat, (Obélina Phaneuf), de Sainte-Madeleine. Quatre frères et trois soeurs lui survivent également: MM. Ovila Chaume, Sainte-Madeleine; Raphaël, Wilfrid et Josaphat, Saint-Charles-sur-Richelieu; Mmes Louis Bourgeois, (Herculine), Saint-Bernard-de-Michaudville; Ulderic Phaneuf, (Obéline), La Présentation; Joseph Giasson, (Amanda), Saint-Hyacinthe. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale. M. l'abbé Paul-Emile Chenette, vicaire à Notre-Dame de Sorel, chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés Elie Renaud, curé de La Présentation, et Gérard Lusignan, curé de Saint-Thomas d'Aquin, comme diacre et sous-diacre.

———:-o-:———

M. L.-N. Huard président de l'U.C.C. de Saint-Denis

Saint-Denis, 1er, D.N.C.

M. Louis-Napoléon Huard a été réélu président du cercle de Saint-Denis-sur-Richelieu de l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec, au cours de l'assemblée annuelle. Il occupe ce poste depuis 1935. Les autres membres du conseil de direction sont: MM. Arthur Benoît, vice-président; Joffre Proulx, secrétaire; Hermann Phaneuf, trésorier; Aldéric Jalbert, Raymond Archambault, Adonaï Bonin, Maurice Gaudette, Alphonse Leblanc, Adrien Lajoie et Wellie Gaudet, directeurs.

———:-o-:———

Le comté d'Yamaska souscrit $305.400 au cinquième emprunt

Le comté d'Yamaska a souscrit $305.400 au cinquième emprunt de la victoire, soit 186 pour cent de son objectif, fixé à $164.000. Le comité de la campagne se composait de MM. Alexandre Trudeau, maire, de Saint-François-du-Lac, président, Aimé Boucher, notaire de Pierreville, secrétaire, et Alban DesRosiers, organisateur général.

———:-o-:———

M. Victor Lépine élu président de la J.A.C. à S.-Nazaire

Saint-Nazaire, 29, D.N.C.

M. Victor Lépine a été élu président du cercle de la Jeunesse agricole catholique de Saint-Nazaire d'Acton. Les autres membres du conseil de direction sont: MM. Clovis Benoît, trésorier; Léopold Houle, secrétaire; David Brunelle, Joseph Benoît, René Cloutier, militants.

———:-o-:———

Funérailles de Mme Alp. Hamel à Rougemont

Rougemont, 30, D.N.C.

Les funérailles de Mme Alp. Hamel, décédée à Rougemont à l'âge de 87 ans, eurent lieu à l'église paroissiale, sous la direction de la maison E. Lussier, de Saint-Césaire. M. l'abbé Aug. Proulx, curé, fit la levée du corps et chanta le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Fred Girard, Jos. Gingras, Eugène Dulude, Albert Beauregard, Joseph Giard, Nap. Giard. Le deuil était conduit par MM. Albert Charron et Hormisdas Gemme, respectivement maire de la paroisse et du village.

Rougemont

Le mariage de Mlle Annette Ostiguy, fille de M. et Mme Wilfrid Ostiguy, à M. Laurent Giroux, fils de M. Philippe Giroux, de Saint-Césaire, a été célébré jeudi matin, à l'église paroissiale de Rougemont. M. l'abbé Aug. Proulx, curé, leur donna la bénédiction nuptiale.

—A l'occasion de la fête de Ste-Catherine, il y eut au sous-sol du couvent une après-midi récréative, préparée par les religieuses. Le programme comprenait chant, petites comédies, jouées par les élèves. Les dames et jeunes filles étaient invitées. Tous se retirèrent contentes d'avoir passé une agréable après-midi.

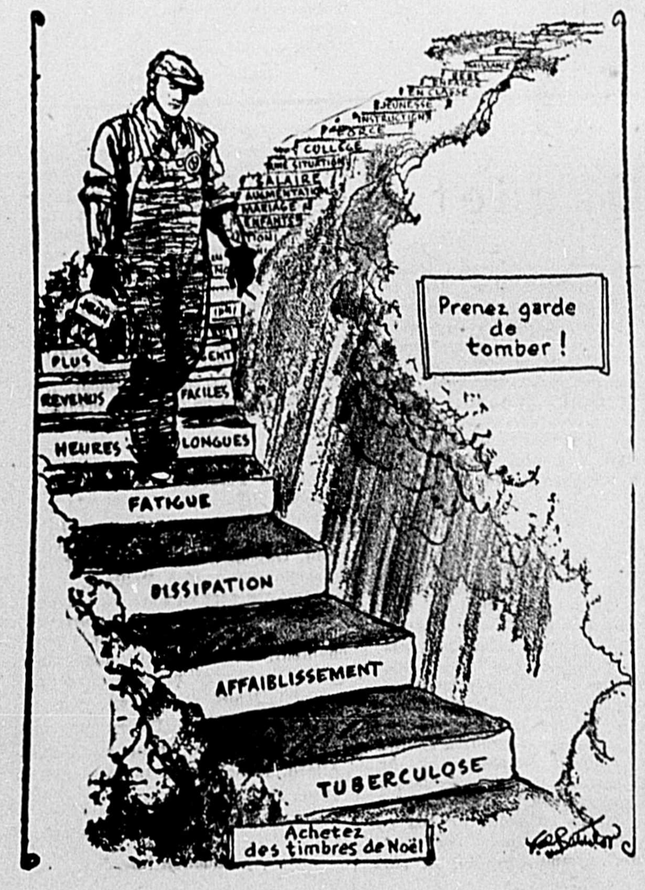

Décapants à soudure

La plupart du temps la science nous conduit par la main, gentiment, sans qu'on s'en doute. Elle nous indique les chemins qu'elle a déblayés pour nous les rendre faciles et modestement s'efface devant les succès que nous ménage son indispensable concours. Mais ces chemins perfectionnés par la science sont exposés, comme tous les chemins, à des accidents nombreux et variés. La guerre, le pire des accidents, a causé toutes sortes de dégâts à nos avenues industrielles scientifiquement jalonnées, et ceci précisément à l'heure où les nations alliées se devaient d'aller plus vite, de faire meilleur et en quantités de plus en plus grandes si elles voulaient sauvegarder les libertés du monde.

Sur le front industriel l'armée des chimistes et des ingénieurs en recherches a fait exactement ce qu'accomplit sur les fronts de bataille le corps du génie: elle a débarrassé les routes industrielles des obstacles dressés par l'action de l'ennemi.

La guerre dans le Pacifique a suscité aux Nations Unies de nouveaux problèmes. D'aucuns nous sont mieux connus parce qu'ils causent au grand public des ennuis quotidiens, comme celui du caoutchouc, d'autres moins parce qu'ils n'affectent que certaines industries. Au nombre de ces derniers se trouve la soudure.

Souder, c'est joindre deux surfaces métalliques par l'intermédiaire d'un alliage en fusion. On connait deux types de soudure: la soudure forte dont l'alliage est porté à une si haute température qu'il devient rouge lorsqu'il entre en fusion (c'est le cas de la soudure au chalumeau), et la soudure tendre dont l'alliage fond à une température relativement basse comme la soudure à l'étain. C'est de cette dernière, plus ancienne bien que moins employée, dont il sera question.

La perte de la Malaisie et des Indes Néerlandaises a compliqué le problème de la soudure tendre en coupant nos principales sources d'approvisionnement en étain. Les mines restées sous le contrôle des Nations Unies étaient peu nombreuses et d'un faible rendement. Les stocks d'étain disponibles devaient par conséquent être esoigneusement ménagés pour les faire durer jusqu'à la victoire complète. D'où l'ordonnance gouvernementale interdisant l'emploi de plus de 38% d'étain, et plus tard 30%, dans tout alliage de soudure.

Avant la guerre, quand l'étain était en abondance, l'illiage régulier comprenait 50% d'étain et 50% de plomb approximativement. Cet alliage permettait des soudures faciles suivant une technique qui n'avait plus de secrets. Mais la guerre est venue tailler largement dans les stocks alors qu'en même temps elle obstruait les sources d'approvisionnement. Il fallait donc économiser une partie des 6,000 tonnes d'étain qu'absorbe chaque année la soudure seule.

On a commencé par remplacer, partout où c'était possible, la soudure tendre par la forte. Ailleurs, on s'est conformé rigoureusement à l'ordonnance gouvernementale grâce à des alliages nouveaux contenant différentes proportions de plomb, de cadmium, de bismuth, d'argent et d'antimoine, ce qui a rendu possible une réduction considérable du percentage d'étain dans la soudure et, dans certains cas, l'a éliminé totalement.

Mais les décapants ordinaires ne pouvaient plus convenir d'une manière générale à ces nouvelles soudures. C'est alors qu'il a fallu faire intervenir la chimie en lui confiant le problème de trouver des décapants appropriés. Quand l'étain était en abondance, il suffisait d'une couple de décapants légèrement différents pour souder à peu près tout ce qui est soudable mais dès que la généreuse proportion d'étain dans les alliages à souder a changé, il a fallu mettre au rancart les formules connues qui n'étaient généralement plus convenables et en trouver de nouvelles. Il a fallu tenir compte non seulement des alliages nouveaux à faible teneur en étain mais aussi de la composition des nouveaux métaux de substitution à souder.

Tout cela a exigé un nouveau modus operandi qui a coûté du temps et de patientes recherches aux chimistes et aux métallurgistes de la C-I-L à Hamilton travaillant en coopération avec les manufacturiers de soudure. Comme résultat de ce travail, ils ont trouvé plusieurs nouveaux décapants convenant aux soudures à faible teneur en étain ou sans étain. Ces nouveaux décapants font maintenant partie de la gamme des produits "Eureka" de C-I-L reconnus si efficaces pour les alliages à souder ordinaires.

Les mines terrestres qui causent tant de dommages aux chars d'assaut seront tout aussi bien soudées; les gourdes des soldats ne perdront rien de leur solidité; les boîtes de conserves alimentaires fermeront hermétiquement, tout cela grâce aux décapants nouveaux créés par la chimie moderne.

Dans son ensemble, ce problème de la soudure est résolu. Les expériences cependant se poursuivent qui apportent la solution adéquate aux difficultés qui surgissent. Suivant les fins auxquelles on le destine, il faudra avoir recours à un décapant spécial et l'ouvrier en soudure s'habituera à cette technique nouvelle qui exigera à peine un peu plus d'attention.

L'Ovale

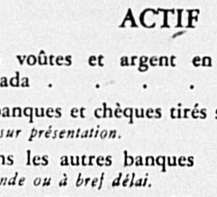

NE BOURREZ PAS LA FOURNAISE

HABILLEZ-VOUS PLUS CHAUDEMENT

LE CHARBON EST RARE—Gaspiller de la chaleur en surchauffant votre maison, c'est manquer de patriotisme. Il est admis depuis longtemps qu'une température modérée est plus favorable à la santé. Afin d'être confortable, habillez-vous chaudement, au lieu de bourrer la fournaise.

Des expériences démontrent que pour chaque degré de chaleur au delà de 68° on augmente de 3% la consommation du charbon. Si vous maintenez la température à 68° au lieu de 76°, vous économiserez presqu'un quart de votre combustible.

Procurez-vous immédiatement de votre fournisseur un exemplaire gratuit de la brochure intitulée "33 MANIERES D'ÉCONOMISER UNE TONNE SUR CINQ".

Économisez une tonne sur cinq

MS-22WF

MINISTÈRE DES MUNITIONS ET APPROVISIONNEMENTS

HONORABLE C. D. HOWE, Ministre

Augmentation de l'actif et des dépôts de la Banque de Montréal

L'actif atteint le total de $1.313.000.000, dont près de $800.-000.000 en obligations du gouvernement et autres.— Solide posture financière.— Les bénéfices plus élevés sont utilisés en grande partie à défrayer les impôts fédéraux.

Par suite de l'augmentation des affaires dans à peu près tous les départements — dont une augmentation particulièrement remarquable du portefeuille des obligations fédérales, indice d'une participation plus étendue à l'effort de guerre, — le 126e rapport annuel de la Banque de Montréal, publié aujourd'hui, fait voir un actif sans précédent à $1,313,000,000. C'est une preuve, semble-t-il, de la vigueur économique et de la stabilité financière du pays en cette cinquième année de guerre.

Les profits de l'exercice clos le 30 octobre, déduction faite des taxes fédérales, s'établissent à $3,302,-834, soit une augmentation de $19,-816 sur l'exercice précédent. Ces profits représentent 4.30 pour cent de l'équité des actionnaires à rapprocher de 4.31 pour cent il y a un an et 4.51 pour cent en 1941. On aurait pu s'attendre, par suite d'une plus grande activité dans les affaires, à des profits plus élevés, mais l'augmentation des taxes a absorbé presque toute la hausse des recettes brutes. Les impôts que la banque a versés au gouvernement fédéral ont été de $2,913,000, soit une augmentation de $375,000 sur l'année 1942. A même ce montant, $165,000 sont remboursables selon les clauses de la loi de l'impôt sur l'excédent des profits.

Sur les $3,302,834 de profits nets, un montant de $2,160,000 a été distribué aux actionnaires contre $2,-700,000 l'an dernier et une somme de $500,000 a été consacrée à l'amortissement des immeubles de la banque. Il est donc resté un solde de $642,834 à ajouter au report de $1,236,687 du compte des profits et pertes de l'an dernier, ce qui fait qu'on arrive, à la fin de l'exercice, avec un montant de $1,879,521.

Augmentation des dépôts

Les dépôts — le plus important poste au bilan et celui où se reflète le mieux la confiance du public — ont augmenté considérablement au cours des douze derniers mois, en dépit des retraits considérables pa les souscripteurs aux Emprunts de la Victoire. Le total des dépôts s'établit à $1,205,874,000, ou $140,-000,000 de plus qu'en 1942, soit un chiffre jamais atteint jusqu'ici.

Les prêts commerciaux et autres n'ont augmenté que légèrement pour s'établir à $226,399,000, ce qui est conforme à la tendance des années dernières. Il ne faut pas oublier que nombre d'entreprises de temps de paix marchent au ralenti et ont beaucoup moins besoin de l'assistance financière des banques.

Les prêts à vue, comme les prêts commerciaux, ont aussi augmenté quelque peu et s'établissent maintenant à $22,036,000 contre $16,210,-000 en 1942.

Hausse des Fonds d'Etat

Comme on pouvait s'y attendre, le portefeuille de la banque a augmenté considérablement. Le chiffre s'établit à la fin de l'exercice à $799,462,000 contre $683,835,000 il y a un an. Le portefeuille de la banque est toujours constitué, dans une forte proportion, d'obligations fédérales, et de bonnes obligations provinciales et municipales à brèves échéances.

Par suite de ces conditions, l'actif immédiatement réalisable a encore augmenté pour s'établir à $1,035-610,000, soit 83.1 pour cent du passif au public. L'argent en mains et le dépôt à la Banque du Canada ont augmenté de près de $10,000,000 pour atteindre le total de $122,277,-000, contre $112,710,000.

Les billets de la banque ont fléchi de $15,354,000 à $9,790,000, résultat de la tendance qui a commencé à se faire sentir il y a quelques années, alors que les banques à charte, d'après la loi des banques, sont tenues de réduire graduellement la circulation de leurs billets en faveur de la Banque du Canada.

L'actif total s'établit à $1,313,-064,000 et le passif au public à $1,235,631,000, ce qui laisse un excédent de $77,433,000. Ce montant comprend le capital de $36,000,000 et le fonds de réserve, le compte des profits et pertes et la réserve pour les dividendes qui se totalisent à $41,433,000. Tout cela constitue l'équité des actionnaires.

Voici les principaux postes du bilan avec les chiffres comparatifs pour 1942:

	1943	1942
Actif total	$1,313,064,654	$1,175,319,231
Actif liquide	1,035,610,171	896,935,228
Dépôts au Canada	1,046,857,927	930,996,417
Dépôts en dehors du Canada	159,016,863	133,649,022
Obligations du gouvernement et autres	799,462,639	683,835,390
Prêts commerciaux au Canada	215,445,397	205,232,367
Prêts commerciaux en dehors du Canada	10,954,254	16,121,869
Prêts aux provinces et aux municialités	17,544,577	23,569,694
Prêts à vue au Canada	3,350,701	1,920,538
Prêts à vue ailleurs	18,686,280	14,289,715
Capital, surplus, profits indivis et réserve de dividendes	77,433,333	76,793,014
Profits	3,302,834	3,283,018

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

Présentation, sous une forme facile à comprendre, du

RAPPORT ANNUEL

30 octobre 1943

ACTIF

Encaisse dans ses voûtes et argent en dépôt à la Banque du Canada	$122,277,005.70
Billets des autres banques et chèques tirés sur elles — *Payables comptant sur présentation.*	50,369,612.03
Argent déposé dans les autres banques — *Disponible à demande ou à bref délai.*	41,078,651.11
Fonds d'Etat et autres obligations et débentures — *A pas plus que leur cours. La majeure partie de ces titres consiste en obligations du Dominion et en obligations de premier ordre des provinces et municipalités, remboursables à court terme.*	799,462,639.56
Actions — *Actions d'entreprises industrielles et autres actions. A pas plus que leur cours.*	385,280.79
Prêts à demande	22,036,981.99
Au Canada $ 3,350,701.53	
Ailleurs 18,686,280.46	
Payables à demande et garantis par des obligations, actions et autres titres négociables d'une plus grande valeur que les prêts.	
TOTAL DE L'ACTIF *RAPIDEMENT REALISABLE* *(soit 83.81 p. 100 du passif envers le public)*	$1,035,610,171.18
Avances aux gouvernements provinciaux et aux municipalités, y compris les districts scolaires	17,544,577.50
Prêts commerciaux et autres prêts	226,399,651.32
Au Canada $215,445,397.05	
Ailleurs 10,954,254.27	
Aux industriels, agriculteurs, marchands et autres personnes, à des conditions compatibles avec les principes de la banque.	
Locaux de la Banque — *Deux propriétés seulement sont portées au nom de sociétés de participation; les actions et les obligations de ces sociétés sont détenues en entier par la Banque et apparaissent aux livres pour $1.00 dans chaque cas. Tous les autres locaux de la Banque, dont la valeur dépasse de beaucoup $13,400,000, sont inscrits à ce poste.*	13,400,000.00
Propriétés immobilières et hypothèques sur propriétés vendues par la Banque — *Acquises dans le cours des affaires de la Banque et en voie de réalisation.*	553,727.65
Engagements des clients en vertu d'acceptations et lettres de crédit — *Représente engagements des clients pour lettres de crédit émises et traites acceptées par la Banque pour leur compte.*	17,068,844.05
Autres valeurs actives non comprises dans ce qui précède (mais y compris la partie remboursable des impôts du gouvernement fédéral, soit $195,472.75)	2,487,682.99
Soit un actif total de	$1,313,064,654.69

PASSIF

Passif envers le public	
Dépôts	$1,205,874,791.46
Au Canada $1,046,857,927.64	
Ailleurs 159,016,863.82	
Payables à demande ou après avis.	
Billets de la Banque en circulation — *Payables à demande.*	9,790,640.00
Acceptations et lettres de crédit en cours — *Responsabilités financières encourues au nom des clients (voir contre-partie à l'actif).*	17,068,844.05
Autres créances — *Item qui ne se rangent pas sous les rubriques précédentes.*	2,897,045.82
Total du passif envers le public	$1,235,631,321.33
Pour y faire face, la Banque a un actif qui s'élève, tel que ci-dessus, à	$1,313,064,654.69
Ce qui laisse un excédent d'actif sur le passif, qui représente la part des actionnaires, le passif envers le public ayant priorité sur cette part.	
Capital $36,000,000.00	
Réserve, profits non répartis et provisions pour dividendes 41,433,333.36	$ 77,433,333.36

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Profits de l'année terminée le 30 octobre 1943, provisions faites pour le Fonds de Réserve contingente, à même lequel il a été pourvu pleinement aux créances mauvaises ou douteuses, et déduction faite des impôts fédéraux s'élevant à $2,913,194.04 (dont $165,585.92 sont remboursables en vertu des dispositions de la loi de l'Impôt sur les Excédents de Bénéfices)		$3,302,834.19
Dividendes payés ou payables aux actionnaires	$2,160,000.00	
Amortissement des immeubles de la Banque	500,000.00	2,660,000.00
		$ 642,834.19
Solde du compte de Pertes et Profits au 31 octobre 1942		$1,236,686.94
Solde de Pertes et Profits reporté		$1,879,521.13

GEORGE W. SPINNEY, *Président*

B. C. GARDNER, *Gérant-Général*

* * *

La puissance d'une banque est déterminée par son histoire, sa politique, sa direction et l'étendue de ses ressources. Depuis 126 ans la Banque de Montréal est au premier plan de la finance canadienne.

NOUVELLES DE LA RÉGION

LES SPORTS

Brillante ligne d'attaque de l'Ecole navale

Freddie Smitten, Bill Crowley et Jack Caddick fascinent les amateurs de hockey par leur jeu d'ensemble, leur rapidité et leur habileté.

La première ligne d'attaque de l'équipe de hockey de l'Ecole navale de Signaleurs, de Saint-Hyacinthe, se compose de Bill Crowley et Jack Caddick, de Calgary, Freddie Smitten, d'Edmonton. Le jeu d'ensemble, la rapidité et l'habileté de ces trois jeunes joueurs de l'Ouest canadien fascinent les amateurs massicotains et forment le pilier principal de l'équipe. Crowley et Caddick jouent ensemble depuis plusieurs années. Ils l'aidèrent, la saison dernière, la cause de l'équipe de l'Ecole navale de Calgary, qui décrocha le championnat de la ligue Garrison. Crowley, qui se tient à l'aile gauche, s'aligna aussi pour une équipe de la ligue Commerciale. Son compagnon occupe l'aile droite. Les deux endossèrent le chandail des *Royals* de Calgary durant les saisons 1940-41 et 1941-42. Smitten, qui vole sur la glace, se développa au Club athlétique d'Edmonton durant six ans, jouant dans les ligues de jeunes. Il participa à la finale pour le championnat junior de l'Ouest, en 1941, dans le costume de l'équipe d'Edmonton. Les *Black Hawks* de Chicago, de la ligue Nationale, l'emploieront dans quelques années, car Smitten a signé un engagement avec le gérant de cette équipe. Le brillant centre se tient à la tête des compteurs de l'équipe de l'Ecole navale, avec 23 points, dont 8 buts et 15 assistances. Il n'a passé aucune minute au *pénitencier*. Crowley se trouve second sur la liste, avec 15 points. Caddick se classe troisième, avec 10.

:-o-:

La Gotham bat 9-5 une équipe d'as de Drummondville

L'équipe de hockey de la Gotham Silk Hosiery, de Saint-Hyacinthe, a battu une équipe d'as de Drummondville, par 9 à 5, dans une partie jouée dimanche dernier au stade municipal. Les vainqueurs menèrent le jeu du commencement à la fin, et leurs adversaires semblaient manquer d'entraînement. Plus de 500 amateurs assistèrent à la partie.

L'Ecole navale gagne et perd à Baltimore

L'équipe de hockey de l'Ecole navale de Signaleurs, de Saint-Hyacinthe, a perdu par 9 à 3 contre les *Cutters* de Curtis-Bay, dans une partie jouée samedi soir à Baltimore, Maryland. Les matelots enregistrèrent leurs buts dans la troisième période.

Dans une seconde joute, dimanche soir, l'équipe de l'Ecole navale vengea l'échec de samedi en gagnant par 5 à 3.

:-o-:

Dans la ligue Commerciale des jeunes

Ci-après la position des équipes de la ligue de petites quilles Commerciale des jeunes, de Saint-Hyacinthe:

	G	P	Pts
Richard Mann	16	5	20
Donahue Corp.	13	8	18
Raoul Arpin	7	14	10
J.-L. S.-Pierre	6	15	8

• • •

Les prochaines parties se tiendront lundi soir, 6, sur les allées de la Société Philharmonique. A 7 heures 30, Raoul Arpin contre J.-L. Saint-Pierre; à 9 heures, Richard Mann contre Donahue Corp.

• • •

Ci-après le rapport détaillé des joutes de lundi soir:

Richard Mann:

R. Blier	86	98	131	315
R. Raymond	114	125	123	362
R. Turcot	154	162	108	424
A. Blier	111	157	95	363
	465	542	457	1464

J.-L. St-Pierre:

L. Crépeau	88	69	98	255
J. St-Pierre	92	59	85	236
P. Hérard	77	141	128	346
L. Bérard	113	141	132	386
	370	410	443	1228

Donahue Corp.:

R. Boucher	88	82	108	278
J.-P. Brousseau	105	118	100	323
C. Gauthier	89	89	109	287
H. Charbonneau	102	72	79	253
A. Chabot	177	120	114	411
	561	481	510	1552

Raoul Arpin:

M. Lacroix	86	82	99	267
Jean Dubé	121	79	108	308
A. Verville	89	102	93	284
P. Houle	98	106	131	335
N. Desmarais	119	107	109	335
	513	476	540	1499

La ligue de petites quilles Commerciale

Ci-après la position des équipes de la ligue de petites quilles Commerciale, de Saint-Hyacinthe:

	Pts
Hôtel Ottawa	32
Auger Bowling	32
Auger & Gaucher	26
Théâtre Maska	23
J.-A. Théberge	20
Garage Charron	18
Gobeille & Brouillette	14
Woodhouse	11

• • •

Les prochaines joutes auront lieu mercredi soir, 8, sur les allées de la salle Auger: à 7 heures 30, Hôtel Ottawa contre J.-A. Théberge; Auger & Gaucher contre Théâtre Maska; à 9 heures, Woodhouse contre Garage Charron; Auger Bowling contre Gobeille & Brouillette.

• • •

Le joueur L. Aubry a enregistré la plus forte partie de la semaine, 182 points. Il conserve une moyenne de 140 en 33 joutes. A Robillard a réussi le plus haut total en trois parties, 466 points.

• • •

Ci-après le rapport détaillé des parties de mercredi soir:

Auger & Gaucher:

L. Aubry	182	140	138	460
D. Lussier	116	80	162	358
Mort	75	75	75	225
A. Gaucher	157	133	91	381
J. Létourneau	86	119	134	339
	616	547	600	1763

J.-A. Théberge:

A. St-Amand	178	146	131	455
E. Gervais	164	123	93	380
Mort	75	75	75	225
R. Théberge	124	138	105	367
G. Fréchette	112	138	141	391
	653	620	545	1818

Garage Charron:

A. Lussier	124	120	88	332
M. Charron	89	113	109	311
F. Auger	86	102	118	306
E. Riendeau	102	145	121	368
H. Barré	140	106	150	396
	541	586	586	1713

Théâtre Maska:

L. Morin	103	117	115	335
P. Borduas	112	121	114	347
O. Rousseau	102	123	112	337
E. Morin	95	109	126	330
A. Robillard	158	148	160	466
	570	618	627	1815

Auger Bowling:

S. Desmarais	114	129	146	389
R. Ledoux	130	142	106	378
P. Bergeron	102	116	121	339
A. Bouvier	129	110	147	386
G. Piché	156	120	92	368
	631	617	612	1860

Hôtel Ottawa:

O. Houle	100	93	125	318
B. Blanchard	111	140	125	376
P. Gazaille	92	95	114	301
G. St-Amand	168	113	112	393
A. Lord	110	164	135	409
	581	605	611	1797

Woodhouse:

N. Nault	115	98	159	372
D. Grenier	95	109	119	323
M. Dupré	99	105	134	338
H. Desmarais	119	110	98	327
W. Bernard	88	88	105	281
	516	510	615	1641

Gobeille & Brouillette:

Mort	75	75	75	225
P. Plon	111	128	125	364
Mort	75	75	75	225
S. Payette	117	127	143	387
A. Morin	115	105	93	313
	493	510	511	1514

:-o-:

Les compteurs de l'équipe de hockey de l'Ec. navale

Ci-après la liste des compteurs de l'équipe de hockey de l'Ecole navale de Signaleurs de Saint-Hyacinthe:

	Pun.	J.	B.	A.	Pts
Smitten	—	8	8	15	23
Crowley	4	7	11	4	15
Irvine	2	8	4	9	13
Martin	8	7	6	7	13
Kennedy	2	7	7	3	10
Caddick	—	8	3	7	10
Becker	10	8	3	5	8
Parks	—	8	5	3	8
Ganci	—	8	4	3	7
Page	4	8	1	4	5
Boudreau	2	8	1	2	3
Kavanagh	21	8	2	—	2
Linton	6	6	2	—	2
O'Byrne	—	2	1	1	2

:-o-:

Les premiers de classe à l'école no 1 de Sainte-Hélène

Sainte-Hélène, 29, D.N.C.

Ci-après la liste des premiers de classe à l'école no 1, dirigée par Mlle Jeanne d'Arc Gendron: 7e année, Marie-Claire Petit; 6e, René Gaudette; 4e, Claire Picard; 3e, Denise Poitras; 2e, Lucile Gervais; 1ère, Madeleine Lemonde.

Dans la ligue féminine de petites quilles

Ci-après la position des équipes de la ligue féminine de petites quilles, de Saint-Hyacinthe:

	Pts
Salon Mado	13
Lucien Bélanger	18
Magasin Fédéral	14
Magasin Moderne	13
Gotham, dép. no 2	12
Bijouterie Godbout	11
Magasin United	7
Gotham, dép. no 3	1

• • •

Les prochaines parties auront lieu mercredi soir, 8, sur les allées de la salle Auger. A 7 heures 30, Magasin Moderne contre Magasin United; Salon Mado contre Bijouterie Godbout; à 9 heures, Gotham, dép. no 2, contre Gotham, dép. no 3; Magasin Fédéral contre Lucien Bélanger.

• • •

Ci-après le rapport détaillé des récentes joutes:

Lucien Bélanger:

Mme P. Gazaille	95	111	80	286
L. Avard	75	77	82	234
V. Riendeau	86	75	83	244
M.-P. Messier	65	70	63	198
Mme R. Flibotte	108	115	83	306
	429	448	391	1268

Salon Mado:

Y. Houle	67	71	89	227
J. Chauvette	99	81	105	285
G. Robida	106	108	89	303
L. Héroux	66	71	63	200
A. Frappier	123	111	85	319
	461	442	431	1334

Magasin Moderne:

M. Frenière	47	70	82	199
A. St-Amand	96	78	101	275
Mme S. Payette	82	75	100	257
R. Hébert	98	92	73	263
G. Boudreau	97	93	101	291
	420	408	457	1285

Gotham, dép. no 3:

R. Beaudry	66	103	58	227
L. Jacques	69	59	74	202
R. Desjardins	54	50	79	183
G. Plon	61	94	68	223
F. Audette	78	100	84	262
	328	406	363	1097

Magasin United:

C. Gosselin	70	75	87	232
L. Arpin	76	107	72	255
M. Arsenault	61	103	106	270
J. Ouellette	96	67	94	257
T. Leclerc	70	104	97	271
	373	456	456	1285

Gotham, dép. no 2:

J. Cordeau		94	113	207
C. Archambault	85	86	71	242
L. Bernier	78	87	76	241
J.-D. Houle	81	79	97	257
D. Chicoine	122	79	85	286
Morte	65			65
	431	425	442	1293

Bijouterie Godbout:

J. Morin	128	111	102	341
J. Flibotte	78	77	101	256
E. Boisvert	99	72	90	261
R. Chicoine	82	77	84	243
H. Barré	82	85	101	268
	469	422	478	1369

Magasin Fédéral:

C. Hébert	107	76	145	328
C. Gervais	78	78	92	248
M.-P. Dupont	98	89	113	300
L. Vandal	111	123	108	342
Y. Boulay	97	72	95	264
	491	438	553	1482

:-o-:

La ligue de petites quilles des Jeunes

Ci-après la position des équipes de la ligue de petites quilles des Jeunes, de Saint-Hyacinthe:

	Pts
Canada Radio Service	32
Duplex Textiles	26
Raoul Gaudet	22
Cusson & Cusson	22
Philharmonique	18
Ph. Philie	16
United Stores	16
J.-B. Lefebvre	8

• • •

Ci-après le rapport détaillé des récentes joutes, sur les allées de la Société Philharmonique:

Raoul Gaudet:

G. Larivière	92	118	97	307
M. Beauchemin	138	109	109	356
A. Robillard	152	139	149	440
A. Blier	106	83	89	278
R. Blier	155	56	165	376
	643	505	609	1757

Cusson & Cusson:

M. Larivière	139	91	126	347
Mort	75	75	75	225
F. Cusson	98	118	140	356
O. Houle	95	96	136	327
G. Frenière	135	137	135	407
	533	517	612	1662

Philharmonique:

Y. Bienvenue	4	113	123	320
L. Bienvenue	106	85	120	311
J. Bélanger	91	140	78	309
J. Rathé	106	97	125	328
G. Borduas	100	168	161	429
	487	603	607	1697

Canada Radio Service:

A. Bousquet	97	140	108	345
E. Després	79	118	115	312
P.E. Pion	123	136	100	359
P. Gazaille	153	142	131	426
R. Théberge	176	133	125	434
	627	669	579	1876

Duplex Textiles:

L. Bérard	144	149	156	449
D. Lussier	94	110	106	310
R. Déliste	157	148	117	422
R. Champagne	85	111	102	298
F. Parenteau	95	116	88	299
	575	634	569	1778

United Stores:

C. Gauthier	90	98	92	280
J. Gaudreau	120	95	89	304
J. Tanguay	75	128	135	338
P. Bergeron	117	118	104	339
R. Turcot	91	121	107	319
	493	560	527	1580

P. Philie:

J.P. Larocque	101	162	106	369
L. Crépeau	92	90	109	291
L. Goyette	137	102	111	350
S. Desmarais	142	136	84	362
E. Morin	130	114	114	358
	602	604	524	1730

J.-B. Lefebvre:

G. St-Amant	127	146	109	382
A. Savard	95	101	107	303
Mort	75	75	75	225
M. Bédard	77	98	122	297
M. Guertin	95	130	106	331
	469	550	519	1538

:-o-:

Dans la classe A de la ligue de petites quilles

Ci-après la position des équipes de la classe A de la ligue de petites quilles de la Société Philharmonique, de Saint-Hyacinthe:

	Pts
Guilmaine & Frères	20
Lucien Bélanger	19
Gotham	17
Woodhouse	16

• • •

Les prochaines joutes auront lieu dimanche après-midi, sur les allées de la Société Philharmonique. A 1 heure 30, Lucien Bélanger contre Woodhouse; à 3 heures, Guilmaine & Frères contre Gotham.

• • •

Le joueur Aldéi Lord a enregistré le plus haut total en trois parties, 427 points, cependant que le joueur H. Richer a réussi la plus forte joute, 162.

• • •

Ci-après le rapport détaillé des parties de dimanche dernier:

GUILMAINE & FRERES

O. Rousseau	122	83	102	307
P. Gazaille	124	135	149	408
G. Borduas	103	102	106	311
W. Bernard	93	142	123	353
E. Riendeau	89	136	138	353
TOTAL	531	598	608	1737

WOODHOUSE

S. Payette	120	121	153	394
D. Grenier	90	109	103	302
H. Desmarais	102	143	116	361
A. Lord	139	137	151	427
L. Aubry	145	95	107	347
TOTAL	596	605	630	1831

L. BELANGER

A. St-Amant	137	134	134	405
Robillard	104	133	150	387
L. Morrow	111	109	127	347
H. Barré	124	99	149	372
H. Richer	130	122	162	414
TOTAL	606	597	722	1925

GOTHAM

L. Morin	108	135	116	359
N. Nault	117	138	143	398
G. St-Amant	119	114	108	341
G. Fréchette	120	110	110	340
A. Morin	125	116	112	353
TOTAL	589	613	589	1791

:-o-:

REMERCIEMENTS

Mlles Germaine et Marguerite Labonté remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Edouard Labonté, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

PUISSANTE LIGNE D'ATTAQUE

La photo ci-haut représente la première ligne d'attaque de l'équipe de hockey de l'Ecole navale de Signaleurs de Saint-Hyacinthe. De gauche à droite, Jack Caddick, aile droite, Freddie Smitten, centre, et Bill Crowley, aile gauche. Un article qui paraît dans cette page donne des notes intéressantes sur ces trois brillants joueurs.

Prochaines retraites fermées à la Villa Sainte-Jeanne d'Arc

Ci-après la date des prochaines retraites fermées à la Villa Sainte-Jeanne d'Arc de Saint-Hyacinthe:

DECEMBRE

3 vendredi au 6, demoiselles; 6 lundi au 9, dames; 10 vendredi au 13, demoiselles; 17 vendredi au 20, demoiselles; 19 dimanche, 1 jour, dames.

JANVIER 1944

2 dimanche au 5, demoiselles; 13 jeudi au 16, demoiselles; 17 lundi au 20, dames; 21 vendredi au 24, demoiselles; 25 mardi au 28, dames; 28 vendredi au 31, dames.

:-o-:

M. Hermann Dupont président de la J.A.C. de Saint-Antoine

Saint-Antoine, 1er, D.N.C.

M. Hermann Dupont a été élu président de la Jeunesse agricole catholique de Saint-Antoine-sur-Richelieu, au cours d'une journée d'étude tenue dimanche dernier, sous la présidence de M. l'abbé Ernest Fournier, curé de la paroisse. M. Roger Archambault a été élu trésorier, et M. Georges Lajeunesse, secrétaire. Vingt-deux jeunes hommes assistaient à la journée. Outre ceux déjà nommés, on remarquait M. Ernest Darsigny, président fédéral, de Saint-Damase, M. Marc Beauregard, secrétaire, et M. l'abbé Raymond Chaput, vicaire de la paroisse, aumônier du cercle.

Ste-Rosalie

A M. et Mme Léonard Beaudoin, un fils baptisé Joseph-Raymond-Cléophas. Par. et mar. M. et Mme Cléophas Demers, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Lucien Lemonde, (Rose-Aimée Désautels), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Henri-Pierre. Par. et mar. M. et Mme Pierre Labonté, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie Désautels, tante de l'enfant.

—A M. et Mme Alphonse Cabana, (Rose-Aimée Gendron), un fils baptisé Joseph-Léo-Réal. Par. et mar. M. et Mme Léo Valcourt, de Saint-Simon, grand-oncle et grand-tante de l'enfant.

ST-MARC

M. et Mme Gilbert Burelle, (Laurette Hébert), sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Ernest-Léopold. Par. et mar. Ernest et Marie-Ange Burelle, oncle et tante de l'enfant.

—M. Laurent Vary a épousé dernièrement, en l'église de Bedford, Mlle Madeleine Richer.

—Mme Dinato, de Montréal, passe quelques jours à St-Marc, l'invitée de Mlle Eva Lapalme.

Conférences sur la betterave à sucre dans le comté

Des conférences sur la betterave à sucre se tiennent depuis quelque temps dans les différentes paroisses du comté de Saint-Hyacinthe. Les conférenciers sont MM. André Paris, agronome du comté, Antoine Soucy, agronome adjoint, et Bruno Bellemare, agronome spécialiste.

:-o-:

Employés de la Goodyear décorés de l'insigne de service

Ci-après la liste des employés de la Goodyear Cotton Company of Canada, Limited, de cette ville, qui ont reçu, en novembre, l'insigne de service de la compagnie: 10 ans, MM. Isidore Lemoine et Alfred Chabot, département des cardes; M. Gérard Fontaine, métiers à filer; M. Emile Beauregard, expédition; M. Théogène Ricard, bureau; 15 ans, M. Edmond Desmarais, département des cardes; M. Wilfrid Raymond, métiers à filer; Mme Arthur Leduc, métiers à retordre.

St-Antoine

Mlle Marie-Reine Leblanc, M. et Mme Albert Leblanc, ainsi que leurs enfants, Pierre, André, Thérèse, de Contrecoeur, sont venus rendre visite à M. et Mme Léo Desrosiers.

—*Mlles Victorine et Marie Giard recevaient à une partie de cartes, dimanche, un groupe de parents et d'amis.*

—Mlle R. Gaudette et M. J. Larivée, de Longueuil, passaient le dimanche chez M. Joseph-G. Gaudette.

—M. et Mme Paul-Emile Gendron, (Rita Bissonnette), sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Gaston-Rémi. Par. et mar. M. et Mme Ludovic Gendron.

—M. et Mme Alvarès Gaudette, (Laurette Palardy), annoncent la naissance d'une fille, baptisée Marie-Irène-Lucile-Céline. Par. et mar. M. et Mme Emile Palardy, Ste-Théodosie.

—M. et Mme Raymond Guertin, (Adrienne Lecours), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Ovide-René. Par. et mar. M. et Mme Ovide Lecours.

Pressant appel pour la coupe du bois de pulpe

L'hon. Humphrey Mitchell, ministre du Travail à Ottawa, demande aux cultivateurs et aux employés agricoles de travailler en forêt.

Montréal.— L'honorable Humphrey Mitchell, ministre fédéral du Travail, demande aux cultivateurs et aux employés agricoles de travailler en forêt à la coupe du bois cet hiver, apportant ainsi sa collaboration à la campagne entreprise d'un bout à l'autre du pays pour recruter les milliers d'hommes nécessaires à la coupe du bois de pulpe.

Voici le texte de la déclaration du ministre:

"Tout le pays est fier de la belle contribution des cultivateurs canadiens à l'effort de guerre. Vous avez accompli une tâche magnifique en produisant des vivres en quantités sans cesse croissantes depuis le début de la guerre. Vous devez naturellement continuer dans cette voie et votre premier devoir est d'augmenter encore la production agricole.

Mais le Canada doit accroître aussi sa production de bois de chauffage, de bois de sciage et de bois de pulpe.

Nombre de cultivateurs peuvent contribuer à cette production en coupant du bois sur leurs terres, d'autant plus qu'ils sont assurés d'un marché rémunérateur.

D'autre part, si vous pouvez quitter la ferme durant les mois d'hiver sans que les travaux en souffrent, je vous engage à le faire, soit pour participer à la coupe du bois, soit pour accomplir d'autres travaux essentiels. Vous devrez naturellement retourner à la ferme quand viendra le printemps.

La participation à des travaux essentiels durant l'hiver n'affecte pas l'ajournement de l'entraînement militaire."

Les cultivateurs et autres employés agricoles qui veulent participer à la coupe du bois de pulpe peuvent s'adresser à tout bureau du Service sélectif national, ou à tout agronome provincial, ou au comité local de production agricole. Des solliciteurs parcourent aussi toute la province actuellement, au nom des différentes pulperies et papeteries et avec l'approbation du Service sélectif; tout cultivateur ou employé agricole peut s'engager par l'entremise de ces solliciteurs.

Changement d'Horaire

EN VIGUEUR

DIMANCHE, 5 DÉC.

Pour renseignements complets, consultez les agents

CANADIEN NATIONAL

DÉMANGEAISON ARRÊTÉE *en un instant* — OU ARGENT REMIS

Pour soulager promptement la démangeaison causée par les boutons, pustules, eczéma, pied d'athlète, et autres affections cutanées provenant de causes externes, appliquez la Prescription liquide, rafraîchissante, antiseptique D.D.D. Non graisseuse, non tachante. Calme l'irritation et fait cesser promptement la démangeaison même la plus intense. Une bouteille d'essai de 35c vous convaincra, ou argent remis. Demandez aujourd'hui même à votre pharmacien la PRESCRIPTION D.D.D. 357

Ad. No. 357—15 lines x 1 col.

AVIS AUX EXPLOITANTS D'HÔTEL

ENREGISTREMENT DES TAUX

1. Tout hôtel doit remplir et déposer au bureau de l'Administration des loyers de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, un tableau de ses taux.

2. On peut se procurer soi-même ou par la poste des formules spéciales à cet effet aux bureaux suivants de la Commission:

Amos, Baie Comeau, Cabano, Chandler, Chicoutimi, Drummondville, Granby, Hull, Joliette, Jonquière, Lachute, La Malbaie, Lévis, Matane, Mont-Joli, Mont-Laurier, Montmagny, Montréal, New Carlisle, Papineauville, Québec, Rimouski, Rivière-du-Loup, Roberval, Rouyn, St-Georges-de-Beauce, St-Hyacinthe, St-Jérôme, St-Jean, St-Joseph d'Alma, Ste-Marie-de-Beauce, Shawinigan Falls, Sherbrooke, Sorel, Thetford Mines, Trois-Rivières, Valleyfield

3. Le tableau des taux doit être transmis à:

Administration des loyers,
La Commission des prix et du commerce en temps de guerre,
Ottawa, Ontario.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

ADMINISTRATION DES LOYERS

HNT-1FQ

TIMBRE DE NOËL

...Protégez votre foyer contre la tuberculose

Pour la distribution locale À NOËL POSTEZ PAS PLUS TARD QUE LE 20 DÉCEMBRE

Publié avec l'autorisation de l'Hon. William P. Mulock, C.R., député, Ministre des Postes

— NOUVELLES DE LA RÉGION —

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:

Novembre, 25.— Joseph-André-Luc, fils de Maurice Pratte et de Eva Blanchette. Par. et mar. Elzéar Pratte et Anna Beauregard.

Novembre, 25.— Marie-Gilberte-Lise, fille de Léo Benoît et d'Anita Lemaire. Par. et mar. Benoît Benoît et Gilberte St-Germain.

Novembre, 28.— Marie-Lucienne-Nicole, fille de Jean Mongeau et d'Aurore Pellerin. Par. et mar. Maurice Garand et Lucienne Pellerin.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:

Novembre, 26.— Marie-Alice-Huguette-Gisèle, fille d'Armand Côté et de Léona Charron. Par. et mar. Joseph Charron et Alice Chevalier.

Novembre, 25.— Jean-Jacques, fils de Germain Brosseau et de Denise Hamel. Par. et mar. Omer Brosseau et Colombe Cardinal.

CHRIST-ROI

Baptêmes:

Novembre, 27.— Marie-Claire-Francine, fille d'Emile Guilmaine et d'Eva Forcier. Par. et mar. Alphonse Guilmaine et Oracipha Beauparlant.

Novembre, 28.— Joseph-Julien-Roger, fils de Julien Bousquet et d'Yvette Moquin. Par et mar. René Vincent et Georgette Moquin.

Novembre, 28.— M.-Yvonne-Nichole-Lise, fille d'Armand Dupré et de Jeanne Dupré. Par. et mar. Andéol et Yvonne Simard.

Novembre, 28.— Marie-Reine-Berthe, fille d'Edmond Fortin et de Adélia Chapdelaine. Par. et mar. Pierre Chapdelaine et Régina Lataille.

Novembre, 30.— Joseph-Ernest-Lucien, fils d'Emile Martin et de Dorila Rémi. Par. et mar. Ernest Bonin et Bertha Martin.

Sépultures:

Novembre, 27.— Adélia Claing, 63 ans, épouse de Georges Robidoux.

Novembre, 27.— Eléonore Perrault, 77 ans, épouse d'Henri Beauregard.

Novembre, 29.— Anastasie Girouard, 74 ans, fille de Pierre Girouard et de Nathalie Decelles.

———:-o-:———

LISEZ
LE COURRIER
DE
SAINT-HYACINTHE

BUREAU
de COMMANDES
EATON

L'endroit tout désigné où faire ses achats des fêtes!

Vous trouverez là toutes sortes de suggestions pour tous les cadeaux que vous voulez offrir... et aux prix que vous voulez payer. Mais faites vos emplettes plus tôt cette année pour vous éviter le désappointement des retards occasionnés par les circonstances actuelles.

••

Garçons et fillettes

La boîte à lettres du

Père Noël

se trouve au Bureau de Commandes Eaton

525, rue MONDOR
ST-HYACINTHE

Ecrivez au Père Noël pour lui dire ce que vous aimeriez comme étrennes. Mettez votre lettre dans la boîte spéciale au Bureau de Commandes Eaton. Il vous enverra en retour une jolie lettre coloriée.

T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

Ventes immobilières

—Emplacement appartenant à Léo Casavant, La Providence, vendu à Paul Beaudry pour la somme de $3374.

—Emplacement appartenant à Camille Lavallée, 19e ave, vendu à Adélard Lavallée pour la somme de $2000.

—Terrain appartenant à Irénée Bazinet, paroisse Notre-Dame, vendu à Victor Sylvestre et al pour la somme de $1400.

—Terrain appartenant à Joseph Fontaine, paroisse Notre-Dame, vendu à Victor Sylvestre et al, pour la somme de $2500.

—Emplacement appartenant à René Lussier, St-Damase, vendu à Emile Palardy pour la somme de $6800.

—Terrain appartenant à Eugène Lachance, St-Charles, vendu à Osias St-Pierre pour la somme de $500.

—Emplacement appartenant à Suzanne Choquette, 19e ave, vendu à Augustin Choquette pour la somme de $500.

—Terre appartenant à François Guertin, St-Denis, vendue à Raymond Guertin pour la somme de $1500.

—Terrain à bois appartenant à François Guertin, St-Denis, vendu à Bernard Lussier pour la somme de $2000.

—Terre appartenant à Henri Boulay, St-Damase, vendue à Richard Boulay pour la somme de $6500.

—Immeuble appartenant à Omer Michon, paroisse Notre-Dame, vendu à Léopold Michon pour la somme de $2350.

—Emplacement appartenant à Alfrédina Ménard, rue Sicotte, vendu à J.-E. St-Onge pour la somme de $7500.

—Ferme appartenant à Emma Caron, St-Barnabé, vendue à Paul Henri Magnan pour la somme de $3200.

—Emplacement appartenant à Antonio Rondeau, 11e rue, vendu à René et Antonin Lussier pour la somme de $35,000.

—Immeuble appartenant à Philippe Jodoin, St-Damase, vendu à Antonio Beauregard pour la somme de $1.00.

—Terrain appartenant à Roger St-Amand, St-Hyacinthe le Confesseur, vendu à Eugène Philie pour la somme de $500.

—Terrain appartenant à Jean-Bernard Théberge, 22e ave, vendu à Albany Deschamps pour la somme de $400.

—Terrain boisé appartenant à Hormisdas Beauchemin, La Présentation, vendu à Joseph St-Pierre pour la somme de $1300.

—Emplacement appartenant à Léodor Lamothe, St-Hyacinthe le Confesseur, vendu à Roland Saint-Jacques pour la somme de $4725.

—Terre appartenant à Emma Jodoin, St-Damase, vendue à Philippe Jodoin pour la somme de $1.00.

—Terrain à bois appartenant à Albert St-Pierre, St-Charles, vendu à Lucien Blanchette pour la somme de $1000.

—Ferme appartenant à Maria Gendron, St-Hyacinthe-le-Confesseur vendue à Louis E. Scott, pour la somme de $7000.

—Lisière de terrain appartenant à Emile Bienvenue, Paroisse Notre-Dame, vendue à la Province de Québec pour la somme de $49.20.

—Immeuble appartenant à la succession J.-R. Grégoire, paroisse Notre-Dame, 7e, rue, vendu à Ernest Nichols pour la somme de $8100.

—Terrain boisé appartenant à Evremond Fournier, St-Charles, vendu à Jos Loiselle, fils, pour la somme de $110.

—Terrain boisé appartenant à Oswald Meunier, St-Charles, vendu à Octave Chicoine pour la somme de $75.

—Lopin de terre appartenant à la succ. J.-R. Grégoire, paroisse Notre-Dame, vendu à Emile Nichols pour la somme de $2450.

—Terre appartenant à Wilbrod Laganière, St-Denis, vendue à Fernand Laganière pour la somme de $5000.

—Terre appartenant à Lévis Phaneuf, St-Denis, vendue à Henri Richer pour la somme de $5000.

L'Ange-Gardien

Le mariage de Mlle Jeanne Hamel, fille de M. Joseph Hamel, fils et de Mme Hamel, à M. Armand Morin, de Farnham, a été célébré samedi matin, en l'église de L'Ange-Gardien. M. le vicaire Lavoie leur donna la bénédiction nuptiale.

—Mme Charles-Auguste Ménard a été transportée d'urgence à l'hôpital de St-Jean.

—Mme Adolphe Mercure est à l'hôpital St-Charles, pour y suivre un traitement.

—M. J.-V. Gagnon, inspecteur d'écoles, a terminé la visite des écoles de la paroisse.

—M. l'abbé Poitevin de Saint-Hyacinthe, est venu présider une journée de récollection de la J.A.C.F. dimanche dernier.

Plusieurs membres du club Le Yamaska à cette réception

Plusieurs membres du club de raquetteurs Le Yamaska, de cette ville, ont assisté à une réception donnée à Montréal, au club Llon d'Or, par le club Laurier. Ce sont: M. Césaire Vermeersch, président du club Le Yamaska, et Mme Vermeersch; M. et Mme Ernest Dupont; M. et Mme Urbain Jutras, M. et Mme F. Guerrette; Mlles Florence Laflamme, Adrienne Vermeersch, Berthe Gauthier, Marcelle Bouthillier, H. Beaudoin; MM. G. Malenfant, Paul Pion, E. Dupré, B. Bousquet et G.-E. Roy.

Lettre d'Ottawa...

(suite de la 3e page)

rait pas faire grand progrès. En effet, si l'on en juge par ceux que l'on entend à la radio, les nouvelles adhésions sont plutôt rares et les défections passablement nombreuses.

Cette manoeuvre que l'on prête à l'ancien ministre des Travaux publics pourrait avoir un effet décisif dès les premiers jours de la session. Certains prétendent que M. King pourrait fort bien demander la dissolution du parlement peu après l'ouverture, afin de prendre l'adversaire par surprise. Cela nous paraît et plausible et probable.

On attend toujours dans la capitale le retour de l'hon. M. J.-L. Ralston, ministre de la Défense, présentement en Angleterre. On peut bien supposer que notre ministre s'est entretenu à Londres, avec l'état-major britannique, de questions très importantes et qu'à son retour au pays le cabinet sera appelé à prendre des décisions de première importance.

Pendant que le comité parlementaire de la reconstruction d'après-guerre poursuit ses délibérations ici, la conférence d'Atlantic-City sur le rétablissement de l'après-guerre prend des décisions qui feront le sujet d'importants débats aux Communes.

En même temps, on prête au gouvernement l'intention d'alléger le fardeau des impôts. Comme on a raison de prévoir que l'on réduira sensiblement notre production industrielle de guerre, il est probable que les dépenses d'ordre militaire seront moins considérables l'an prochain. Cela permettrait au gouvernement de reviser son régime d'impôts. Ce serait sûrement une bonne tactique à la veille des élections.

Ainsi, d'ici plusieurs semaines, tout ce que décidera le gouvernement sera en prévision du prochain appel au peuple, qui ne saurait être ajourné d'une année de plus.

Lettre de Québec...

(Suite de la 3e page)

M. Wilfrid Hamel a soutenu carrément qu'il n'avait jamais eu l'intention de dire qu'une partie des profits de l'administration d'une hydro par la province servirait à favoriser l'électrification rurale. En précisant, il ajouta qu'une saine administration financière exige qu'une partie des profits serve à l'amortissement du capital engagé et à des réserves.

En d'autres termes, on réduira les taux, puis on utilisera la balance pour payer le capital, etc. Ceux qui songent que depuis que le gouvernement a pris le contrôle de la vente des boissons le prix de celles-ci a constamment augmenté, ne sont pas très rassurés sur les merveilles d'entreprises sous le contrôle de politiciens, surtout de politiciens libéraux. D'autant plus que le gouvernement prouve actuellement lui-même qu'il a le pouvoir, sans investir un seul sou de l'argent du public, de forcer une diminution des taux quand les résultats de l'administration des compagnies le justifient.

Mais la rectification du ministre est une autre gaffe. D'abord tous les assistants ont bel et bien entendu la promesse. De plus, elle forme partie de l'arsenal des avantages qu'on montre comme devant découler de l'étatisation. Puis, s'il faut croire la seconde déclaration, tous les gens de la campagne doivent conclure qu'ils n'ont pas à compter sur cette source de revenus pour favoriser les développements électriques dans les sections rurales. Qui faut-il croire et quand faut-il les croire?

———:-o-:———

Soirée d'amateurs au Christ-Roi le jeudi, 9 décembre

Une grande soirée d'amateurs aura lieu le jeudi, 9 décembre, au sous-sol du Christ-Roi, sous les auspices de la Garde d'Honneur de Saint-Hyacinthe. Les bénéfices serviront aux oeuvres paroissiales. De brillants amateurs monteront sur la scène pour se disputer de nombreux prix. La soirée commencera à 8 heures 30, et le public y est cordialement invité. Les billets se vendent .25.

———:-o-:———

Mme G. Robidoux décédée jeudi dernier à l'Hôtel-Dieu

Mme Georges Robidoux, née Adélia Claing, est décédée jeudi, 25, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire Antoine Bienvenue Enrg., 470, avenue Mondor. Les funérailles ont eu lieu samedi matin, 27, à 8 heures, au Christ-Roi, sous la direction de la maison Bienvenue.

———:-o-:———

Le Timbre de Noël contribue à enrayer la tuberculose

La campagne du Timbre de Noël, ouverte lundi dans les comtés de Saint-Hyacinthe et Rouville, sous les auspices de la Ligue antituberculeuse de cette ville, s'intensifiera de plus en plus. Chacun doit y participer. Chaque Timbre apposé sur une enveloppe ou un colis contribue à enrayer le fléau de la tuberculose dans notre région. Les souscriptions s'adressent à la Ligue antituberculeuse, 1005, avenue Laframboise, Saint-Hyacinthe.

———:-o-:———

La demande des produits du sol ira croissante

La Revue de la situation agricole au Canada dit qu'il est à prévoir que la demande de produits agricoles, et spécialement de vivres, restera très vive en 1944. Il est probable qu'elle augmentera à mesure que de nouveaux territoires seront occupés par les armées des nations alliées. Les demandes de viandes, de produits laitiers et de produits de la basse-cour, absorbera encore toute l'offre, et le gros surplus de grains à céréales qui a existé jusqu'ici commence à paraître moins formidable en raison des demandes probables d'après-guerre et de la consommation actuelle de ces grains par les bestiaux. La production agricole paraît avoir atteint son point le plus élevé, dans les conditions existantes de main-d'oeuvre, de machines, d'engrais chimiques et d'autres facteurs essentiels, en supposant que les conditions de température soient normales.

POUSSINS À VENDRE

Avis aux éleveurs de poussins

Un couvoir important vient d'être organisé dans la ville de Saint-Hyacinthe, rue Mondor. Ce couvoir est la propriété de deux techniciens en agriculture qui ont été à l'emploi du gouvernement provincial pendant plusieurs années, à titre d'inspecteurs avicoles, et aussi comme sexeurs officiels de poussins pour le compte des couvoirs coopératifs de la province.

Nous prenons la liberté de solliciter vos commandes, confiants que nous sommes de vous donner satisfaction, pour les raisons suivantes:

1.—Tous nos troupeaux producteurs de poussins seront exempts du pullorum.

2.—L'épreuve de sang est faite par un vétérinaire approuvé par le Gouvernement provincial.

3.—Les reproducteurs sont sévèrement sélectionnés par un agronome du département de l'Agriculture de Québec.

4.—Tous nos troupeaux ont à leur tête des cochets R.O.P. de la plus haute valeur dans les races Plymouth Rock, New Hampshire et Leghorn blanches.

Nous mettons dans notre organisation et aussi à votre disposition toutes nos connaissances de techniciens, et nous serons toujours heureux de répondre à vos demandes de renseignements.

Demandez immédiatement notre liste de prix en écrivant à

LÉON CHABOT et SIMON MATTE

Propriétaires du COUVOIR SAINT-HYACINTHE

RUE MONDOR — SAINT-HYACINTHE — TEL. 1419

Le cultivateur ne gagne pas plus qu'un sténographe

Le problème agricole est d'une telle importance que les consommateurs et les industriels canadiens, conscients de la situation du cultivateur, devraient s'efforcer intelligemment, par l'intermédiaire des gouvernements et de toute autre façon, de trouver un moyen d'assurer permanemment la prospérité des campagnes. Il est vrai qu'un petit nombre seulement des producteurs de denrées alimentaires au Canada payent des taxes sur le revenu, mais si ce nombre n'est pas plus élevé c'est tout simplement parce que le revenu du cultivateur pour son travail, ou même avec le travail gratuit de sa femme et de ses enfants, ne dépasse guère celui que l'industrie et les gouvernements payent à un sténographe du grade 1.

Etrennes aux enfants des marins péris

Un groupe d'employés des télégraphes du Canadien National s'est donné pour mission, cette année, de s'occuper des enfants de marins péris en mer. Une importante consignation contenant quatre-vingts poupées habillées, un choix varié de jouets et des vêtements d'enfants, a pris récemment le chemin de la Grande-Bretagne. Ces présents de Noël seront distribués aux enfants des marins par l'entremise de la Royal Sailors' Rest de Portsmouth,, Angleterre. Depuis 1940, de nombreux colis ont été expédiés en Angleterre par les employés du Canadien National et ils sont tous arrivés à bon port.

LETTRE DE LA SOUTHERN CANADA POWER COMPANY À LA RÉGIE DES SERVICES PUBLICS

Montréal, le 23 novembre 1943.

La Régie des Services Publics,
132, rue St-Jacques ouest,
Montréal.

ATTENTION DE M. J.A. MORIN, SECRETAIRE.

Messieurs,

Nous accusons réception de votre avis du 16 novembre et votre assurance que les économies proposéest au bénéfice de nos abonnés, seront à déduire des taxes payées au gouvernement fédéral.

Vu que nous avons promis depuis plusieurs années, de passer à nos abonnés tout bénéfice que nous pourrions obtenir en payant moins de taxes, nous serons heureux de coopérer en appliquant promptement tout ordre que la Régie jugera bon d'émettre, en tenant compte des commentaires suivants:—

1.— La somme des ventes n'a pas dépassé celle à laquelle on aurait pu s'attendre.
De 1939, à 1943, l'augmentation a été de 35% — $2,272,000, à $3,065,000, alors que le nombre d'abonnés augmenta de 17% — 30,114 à 35,119.
Au cours des années avant la crise, de 1927 à 1931, l'augmentation a été de 52% — de $1,319,000, à $2,007,000 — alors que le nombre d'abonnés augmenta de 26% — de 21,662, à 27,225.
Au cours de la période de crise, les ventes baissèrent de $2,007,000 en 1931 et n'avaient remonté qu'à $2,190,000 en 1938, période pendant laquelle le nombre d'abonnés augmenta de 27,225 à 28,917.
Il n'y a rien d'anormal dans l'augmentation pendant la période de guerre, vu que les ventes ont augmenté régulièrement et constamment à un taux aussi élevé au moins, que pendant les trente années d'existence de la compagnie, sauf la période de crise entre 1931 et 1938.

2.— On ne sert aucune grosse industrie de guerre.

3.— La compagnie n'a jamais réalisé un juste rendement sur son capital et ne s'était pas entièrement remise de la crise, lorsqu'on imposa des taxes de guerre limitant les recettes à 70% de celles d'avant-guerre, basées sur la période entre 1936 et 1939 inclusivement.
Avant la crise et jusqu'à 1935, on a pyé des dividendes de $1.00 par action, sur les actions ordinaires. Depuis lors, les dividendes ont été réduits à 80c par action et on ne réalise pas entièrement cela même.

4.— Les taux de la compagnie ne sont pas élevés, étant plus bas que ceux d'une trentaine de systèmes électriques municipaux dans la province qui n'ont pas de taxes à payer. Ils sont aussi plus bas que tous les taux dans le Maine, le Nouveau-Hampshire, le Vermont, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan et le Manitoba (sauf la cité de Winnipeg) et (taxes déduites) plus bas que les taux dans la majorité des municipalités dans la province d'Ontario.

5.— Les réductions ordonnées par le régisseur de l'électricité, dans l'éclairage des rues et l'éclairage commercial, sont encore en vigueur, indiquant de ce fait, la nécessité de continuer à ménager l'électricité, ce qui ne peut être fait en réduisant les prix.

6.— Notre contrat pour la vente en gros de l'électricité à la Compagnie Shawinigan se termine en juillet 1944, ce qui produira une perte de $200,000 dans le revenu.

7.— L'ordre proposé signifie une perte d'environ $125,000 dans le revenu et s'il est ordonné, pourrait être distribué plus avantageusement.
Le taux pour l'éclairage des rues est déjà bas. De plus, ce revenu a déjà été réduit de 20% par le régisseur fédéral de l'électricité, sans aucune réduction correspondante dans le coût.
La réduction est probablement très peu profitable aux abonnés à l'électricité dont la consommation est aux alentours de 250 chevaux, car il est à présumer qu'ils sont pour la plupart dans la classe assujettie aux excédents de profits et auraient à passer la plupart des économies, au gouvernement fédéral directement. Les réductions sur ces deux catégories de services pourraient être réduites, en augmentant les avantages pour les petits consommateurs.
Toute réduction aux consommateurs d'énergie devrait être basée sur le montant de la facture plutôt que sur la demande, pour éviter les anomalies.

8.— Si quelques compagnies ont été l'objet d'une exception à l'ordre général, cela indiquerait qu'une considération spéciale aurait été attribuée aux conditions spéciales, ce à quoi cette compagnie aurait aussi droit.

9.—La taxe fédérale distinctive est l'essence de toute la question et d'autres remèdes seraient plus efficaces.
On estime que durant l'exercice financier en cours, cette compagnie paiera au gouvernement fédéral $760,000 en taxes, ce qui représente 24% de son revenu de l'électricité, évalué à $3,138,000.

La compagnie sert:

26,000 abonnés payant moins de $3.00 par mois
7,500 abonnés payant entre $3.00 et $10.00 par mois
1,541 abonnés payant plus de $10.00 par mois.

Ces taxes fédérales que l'hydroélectrique d'Ontario ne paye pas, représentent une charge de:

24% de nos ventes brutes, ou environ
$22 par abonné par an, ou
40% de nos ventes aux abonnés payant moins de $3 par mois
plus 20% de nos ventes aux abonnés payant plus de $3 par mois.

Si on pouvait nous aider quelque peu dans nos efforts pour compenser cette injuste situation, il n'y aurait aucune plainte au sujet des taux.

Votre tout dévouée,

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

CHOSE FÉMININES

Pour vous, mesdames

Poésie, Réalité

Par opposition aux exagérations, aux orgies romantiques des derniers siècles, on a voulu créer ensuite un état d'esprit marqué du cachet d'un réalisme exagéré. Parce que l'être humain caresse toujours un mythe, une chimère quelconque, il a rêvé d'un type moderne très fort, très vrai, capable de prendre le coup sans broncher; capable de voir les choses telles qu'elles sont, sans voile, sans atténuations; capable surtout de disséquer l'homme comme homme, (j'allais dire comme animal), enlevant fibre par fibre et sans pitié tous ses effets d'âme, toutes les fleurs de son imagination, en somme le reflet de sa spiritualité. La faiblesse du système s'est révélée dans son exagération. Certes, le fait de sortir du larmoiement adopté par certains auteurs apportait déjà une épuration. Cette odeur trop voluptueuse et trop renfermée de fleurs, de parfums capiteux, absorbée sans dosage, demandait une aération, une orientation nouvelle.

Le coup de barre trop catégorique a tout de même été redressé. Un réalisme sain et mitigé a de nouveau donné à la poésie la place qui lui convenait. Mais comme écrivait récemment Roger Duhamel: "Il n'est plus question de grâces désuètes et d'arrangements élégants de mots bien sonnants. Un cri, un appel, une prise de conscience, une recherche de vérité, parfois aussi une chanson déchirante où l'on retrouve l'écho de nostalgies tenaces."

La poésie, ce n'est donc pas la liqueur sucrée qu'absorbent les petites filles en mal de sensiblerie. Ça n'est donc pas une pure jonglerie de mots plus ou moins ronflants, larmoyants et d'un goût douteux. Ce n'est pas non plus le fruit de cerveaux malades, enfiévrés et désespérés.

La poésie, la vraie, c'est un état d'âme. C'est l'expression des plus beaux mouvements de l'être pensant. C'est le fait de gens à l'âme saine, vigoureuse, à l'imagination riche, à la sensibilité affinée; c'est le climat de survie spirituelle d'un peuple.

Au Canada français, où la culture s'incruste davantage de jour en jour et chez un nombre de plus en plus élevé d'adeptes en poésie comme ailleurs, on a demandé du vrai, du bien, du parfait même. Et c'est peut-être un signe des temps que ce souci presque douloureux, actuellement, de la bonne qualité. L'heure n'est plus aux palliatifs, aux demi-teintes, aux opinions fragiles et changeantes. Il nous faut du solide, du pur, du réel, du beau.

Qu'on nous le donne, de grâce! Que ceux qui ont un message à apporter comprennent la grandeur de leur rôle. Qu'ils s'y préparent gravement. Qu'ils s'acquittent ensuite de leur tâche avec cran et conscience. Qu'ils se renouvellent, non pas satisfaits d'eux-même après le premier effort, quittes ensuite à redonner toute leur vie le même cours, la même conférence, le même enseignement; sans se préoccuper de la vie aux réactions variées, des êtres versatiles, des problèmes toujours nouveaux qui demandent une réadaptation de système et d'idées.

Et nous? Après avoir exigé tellement des autres, comprendrons-nous également ce qu'à notre tour on nous demandera? La vie est riche! Savons-nous seulement où puiser, quoi prendre, et saurons-nous quoi donner?

MARYSE

STE-MADELEINE

Mme Hilaire Audette, née Malvina Chaume, est décédée la semaine dernière à Sainte-Madeleine. Les funérailles eurent lieu à la Présentation.

—Mme Georges Viens est hospitalisée à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe.

—Mlle Florence Benoit, de Saint-Hilaire, fille de M. et Mme Ulderic Benoit, est à l'hôpital Saint-Charles pour intervention chirurgicale.

—Mlle Alphonsine Gervais passe quelques jours à Saint-Hyacinthe chez des parents et amies.

—M. Amédée Brodeur a passé une huitaine chez sa mère, Mme Amédée Brodeur. Il a également visité ses frères et un grand nombre de parents et amis. Il est retourné à Attleborough, Mass.

—Me Ignace Deslauriers et sa mère, Mme Hermas Deslauriers, Mlle Maria-Lia Deslauriers et la fillette de M. et Mme Wilfrid Duranceau, Lucie, chez Mme Joseph Benoit et Mme Elzéar Cordeau.

— Mlle Alice Beauchemin, de Saint-Jean, chez ses parents, M. et Mme Arthur Beauchemin.

—Mme Emile Dépôt, M. et Mme Armand Brodeur, MM. Grégoire et André Dépôt, Mlle Yolande Dépôt, de Saint-Damase, chez Mme J.-H. Petit et M. et Mme H. Benoit.

Les mots croisés

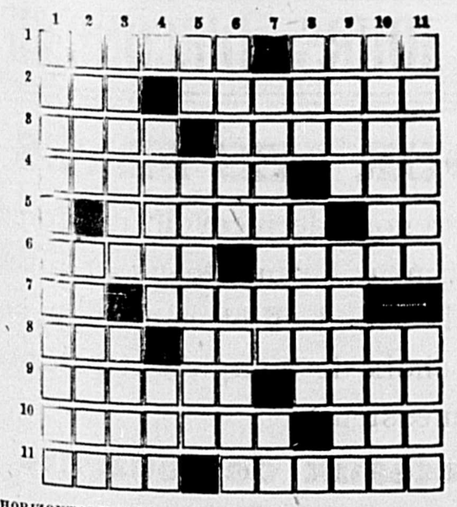

HORIZONTALEMENT

1—Etablissements où l'on enseigne — Toute matière pesante dont on charge le fond d'un navire.
2—Grand fleuve de l'Afrique — Racheter.
3—Divisé en trois — Tira de nouveau.
4—**Vêtir de nouveau — Nom vulgaire d'un singe américain.**
5—**T'exhalas des corps** — Préfixe privatif.
6—**Placer, mettre — Qui est sans compagnie.**
7—**Ile de l'Atlantique — Gros canards du Nord.**
8—**Nom de deux chaines de montagnes — Qui ne sont pas du lieu.**
9—**Marquer de sa signature—Dauphin propre aux fleuves de l'Amérique du Sud.**
10—En proie à la peur (pl.) — Ancien bouclier.
11—**Légumineuse césalpinlée — Passer au sas.**

VERTICALEMENT

1—**Mises à exécutions de projets.**
2—**Substance molle et jaunâtre — Fils de Laios.**
3—**Fruits à noyaux — Chef-lieu** (Lot-et-Garonne).
4—Vallée de l'Argolide — Nuage.
5—1ère conj. — Etablir par un tarif le prix de.
6—Petit oiseau des îles Canaries — De couleur d'or.
7—Abaisser le niveau de — Féminin de son.
8—Meuble sur lequel on se couche — Existeral.
9—Produits au dehors — Grands établissements de fabrication.
10—Palais des princes mahométans — Simple, niais.
11—Action de trainer — Salé et séché à la fumée.

Solution du problème précédent

E	T	A	G	E	R	E	■	U	R	I
L	A	R	E	S	■	R	I	S	E	R
I	C	A	■	C	R	E	N	E	L	E
T	■	S	A	R	A	■	I	R	A	N
E	M	E	T	I	S	A	T	■	T	E
■	A	R	O	M	A	T	I	S	E	■
C	L	■	M	E	N	T	E	U	R	S
L	I	A	I	■	T	I	R	E	■	E
A	G	I	S	I	S	E	■	T	A	N
I	N	N	E	E	■	E	N	T	A	S
R	E	E	■	T	A	R	I	E	R	E

Carnet mondain

N.B.— Pour toute nouvelle relative au Carnet mondain, on est prié de s'adresser à la rédactrice avant mercredi, Tél. 125.

• • •

VENTE DE CHARITE A L'EGLISE SAINT-JEAN

Le comité des Dames de l'église Saint-Jean, de cette ville, a organisé une vente de charité qui aura lieu aujourd'hui et demain, 3 et 4 décembre, dans l'après-midi et soirée, au sous-sol de cette église, coin Girouard et Duclos. L'ouverture de la salle se fera cet après-midi à deux heures. Le thé sera servi.

• • •

FIANÇAILLES

M. et Mme R.-G. Davidson, de Saint-Hyacinthe, annoncent les fiançailles de leur fille, Vera-Marion, *au lieutenant Hugh-H. Mullinger*, R.C.N.V.R., d'Halifax, fils de M. et Mme C.-H. Mullinger, de Toronto, Ont.

• • •

NAISSANCE

A l'hôpital de Verdun, le 10 novembre, est née à M. et Mme Edouard Paradis, (Loretta Drolet), de Montréal, une fille, baptisée Marie-Anna-Colette. Parrain et marraine, M. et Mme F.-X. Paradis, de Saint-Hyacinthe, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Flora Drolet, de Québec, tante de l'enfant.

• • •

PROCHAIN MARIAGE

Le mariage de Mlle Alice Saint-Onge, fille de M. et Mme Joseph Saint-Onge, de Saint-Dominique, à M. Raynald Houle, fils de M. et Mme Gélas Houle, de Saint-Hyacinthe, sera béni le samedi, 4 décembre, à neuf heures, en l'église du Christ-Roi de cette ville. A l'issue de la cérémonie religieuse il y aura réception chez les parents du marié, avenue Saint-Dominique, puis M. et Mme Houle seront aussi les invités à une "soirée" que donneront M. et Mme Saint-Onge à Saint-Dominique. De retour d'un voyage à Québec, M. et Mme Houle habiteront Saint-Hyacinthe.

• • •

MARIAGE COUTU-DULMAINE

M. l'abbé Morin, de l'Evêché de cette ville, bénira demain matin, 4 décembre, à neuf heures, en l'église de la cathédrale, le mariage de Mme Rose Dulmaine, de Saint-Hyacinthe, à M. Alexandre Coutu, de Montréal. M. Urgèle Boisjoli, du Massachusetts, cousin de la mariée, lui servira de témoin. M. Languérand, de Granby, sera le témoin de son parent, M. Coutu. Mme Urgèle Boisjoli sera dame d'honneur. A l'issue de la cérémonie religieuse il y aura réception chez la mariée, avenue Lamothe. M. et Mme Coutu habiteront Montréal. Parmi les personnes invitées à la réception, nous mentionnons: MM. et Mmes Gérard Dulmaine, Montréal; Hormisdas Guérin, Alfred Fortier, Léo-Paul Fortier, Victor Guérin, Gérard Guérin, Hubert Guérin, Adélard Guérin, Alphonse Dallaire, Auray Larivière, Aimé Larivière, Antoine Bienvenue, Roméo Forbes, Adrien Morisseau, Joseph Guilmaine, Gérard Girouard, Louis Brouillette, tous de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Charles Chartier, Acton Vale; Mme Dolorès Chartier, Saint-Hyacinthe; Mme Emile Pelletier, Sainte-Rosalie; Mme Cécilia Viens, Saint-Hyacinthe; Mlles Aldéa Lafleur, Cécile Viens, Noëlla Harnois, Thérèse Dulmaine, Rose Fournier, Thérèse Julien, Berthe Brasseur, Germaine Moreau, Dorilla Desroches, Mlle Pelletier, Sainte-Rosalie; Mlle Matton, Montréal; MM. Rosario Dulmaine, Montréal; Arthur Guérin, Rosaire Dulmaine, Alfred Guérin, René Laflamme, Léonidas Dulmaine, Omer Boulanger, tous de Saint-Hyacinthe, René Lafleur, Saint-Germain de Grantham.

• • •

DEPLACEMENTS

—M. et Mme François Jetté ont assisté vendredi dernier, au Monument National, à la représentation de l'opéra "Mignon", offerte par les Variétés Lyriques.

—Le sergent Madeleine Dunn, C.W.A.C., de Montréal, a passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe l'invitée de Mme T. Chalifoux.

—M. Dalpha Aubin, d'Outremont, était de passage dans notre ville ces jours derniers.

—Le lieut. et Mme Robert Arsenault ont passé la fin de semaine dans leur famille.

—M. Frédéric Audette, Mlle Audette, de Saint-Césaire, étaient de passage à Saint-Hyacinthe dernièrement.

—La volontaire Georgette Guertin, du corps de l'armée canadienne, actuellement à Ottawa, a passé quelques jours dans sa famille. Mlle Guertin recevait en fin de semaine le sergent Jeanne Mercier, C.W.A.C., de Montréal.

—M. et Mme Victor Chabot étaient à Montréal vendredi soir pour assister à la représentation de l'Opéra-Comique "Mignon".

— Mlle Gertrude Picard est retournée à Sorel après avoir passé la fin de semaine dans notre ville.

—Mlle Fabienne Chalifoux était à Stanstead et à Sherbrooke en fin de semaine, l'invitée du docteur et de Mme Richard Gaudet.

—Mme Camille Laperle est à Montréal cette semaine l'invitée de sa soeur, Mme I.-T. Cadieux.

—M. Gérard Delage, de Montréal, a passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, l'invité de son père, Me Achille Delage.

—Mme Fred Oliver, de Washington, est l'invitée de sa soeur, Mme Paul Laframboise.

—Mme Georges Alain, de Montréal, était de passage chez sa mère, Mme Eugène Benoît, dernièrement.

—Le sous-lieut. Jeannette Arel, C. W. R. C., de Montréal, était de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

— Mlle Helen Gammer, d'Utica, New-York, était à Saint-Hyacinthe en fin de semaine, l'invitée de Mme Harold Braun.

—Mlle Jacqueline Delage a passé une couple de jours à Montréal où elle assista à la représentation de "Mignon" donnée par les Variétés Lyriques.

—Mlle Françoise Bousquet, étudiante au Monastère des Ursulines à Stanstead, est à Saint-Hyacinthe pour un mois chez ses parents, M. et Mme Antonio Bousquet.

— La volontaire L. Gauvreau, C.W.R.C., de Montréal, était de passage à Saint-Hyacinthe la semaine dernière.

—Mlle Hélène Gemme assistait vendredi soir, au Monument National, à la représentation de "Manon".

—Le lieut. R.C. Labarge, R.C.N.V.R., accompagnait à Baltimore, en fin de semaine, l'équipe de hockey de l'école navale, qui jouait en exhibition.

—M. et Mme Roger Bisson, des Trois-Rivières, leurs fils André et Claude étaient à Saint-Hyacinthe en fin de semaine, les invités de M. et Mme Albert Morin.

—Mlles Antoinette, Germaine et Jeanne Daigle ont assisté à la représentation de "Mignon" au Monument National, vendredi soir.

—Le lieut. J.G. Wallace était ces jours derniers l'invité du lieut. et de Mme Bruce McLean, à Toronto.

—Mlle Jacqueline Derome s'est rendue à Montréal, vendredi soir pour entendre "Mignon".

—M. et Mme Joseph Gagnon et leur fils, Robert, était de passage à Saint-Aimé, chez M. Arthur Gagnon.

Le courrier de Tante Odile

QUESTION: Voulez-vous, s'il vous plait, me dire mon caractère, mon horoscope et mes chiffres chanceux. Je suis née le 3 avril. Merci à l'avance. D'UNE DE S.-PIE QUI AIME BEAUCOUP VOTRE COURRIER.

REPONSE: Votre écriture vous dit obstinée mais négligente. 3 et 9 sont vos numéros chanceux. Le mariage semble vouloir apporter du malheur.

QUESTION: Voulez-vous aussi me dire quelque chose sur ma petite amie, aussi? D'UNE DE SAINT-PIE.

REPONSE: Caractère indépendant et ardent, combatif et enthousiaste. Je vous prie de remarquer que les chansons de Rina Ketti sont **J'attendrai** et non **J'entendrai. Sombreros et mantilles** et non **Sombres et mantilles.**

QUESTION: Voudriez-vous, s'il vous plaît, me dire le caractère du jeune homme dont je vous envoie le spécimen d'écriture ainsi que la signification des noms Cécile, Solange, Louis et Claire. ANNE-MARIE.

REPONSE: Ce jeune homme possède une nature sensible. Il est un brin susceptible et envieux. Les CECILE ont quelque chose de fin, de distingué, d'harmonique. Les SOLANGE sont de caractère jeune, gai et frivole. Les LOUIS sont nerveux, vifs et irritables. Les Claire ont l'esprit lumineux.

QUESTION: Auriez-vous l'obligeance de faire l'analyse de mon écriture. Je voudrais connaitre mon caractère, mon horoscope et mes jours chanceux. JEANNINE DE SAINT-JEAN.

REPONSE: Caractère sentimental. Du sensualisme et l'amour de la bonne chair. Coeur tendre et passionné. 2 et 5 sont vos chiffres chanceux.

TANTE ODILE

VIENT DE PARAITRE

MERMOZ, par J. Kessel.

Ceux qui ont vibré aux récits d'Antoine de Saint-Exupéry connaîtront certes des émotions aussi intenses en lisant **Mermoz**, par J. Kessel, que les Editions Bernard Valiquette viennent de publier.

Tous connaissent Joseph Kessel, l'illustre écrivain et aviateur français, Lauréat du Grand Prix du roman, qui nous donna aussi **L'Equipage**, oeuvre d'une intrigue passionnante et au dénouement dramatique, qui est en même temps publié aux Editions Bernard Valiquette.

La vie de Jean Mermoz, l'un des plus grands héros de l'air, disparu sans laisser de traces aux commandes de la "Croix du Sud", audessus de l'Atlantique, fin 1936, devait inspirer à son ami et camarade, Joseph Kessel, des pages immortelles qui ont consacré la renommée de ces deux personnages légendaires.

Dans un volume de près de 300 pages, en un style vibrant où il donne libre cours à l'émotion qui l'étreint, Kessel relate toutes les étapes de la vie de Mermoz, ses exploits et l'idéal qui inspira toutes ses actions. Si la gloire se mesure à l'étendue de la renommée, on voit que Jean Mermoz était certes l'homme le plus illustre de France. Et il l'était également si la gloire se pèse aux balances de l'amour. La sienne rayonnait dans les campagnes perdues et sur les boulevards de Paris, dans la montagne et dans la plaine, au fond des petits ports et sur les bancs de collège, dans les lieux frivoles et les lieux sacrés. Il n'y avait pas un homme, ni une femme, ni un enfant pour ignorer qui était Jean Mermoz. Et les hommes l'admiraient. Les femmes rêvaient à son image. Les enfants voulaient lui ressembler. Il retentissait dans les coeurs comme une cloche de fête et un tocsin de vie. Aujourd'hui, Mermoz a une statue à Buenos-Ayres, un phare à Natal, une stèle à Dakar, une rue à Paris. On donna son nom à la ligne France-Amérique. Une légende l'entoure.

Mermoz, par J. Kessel, est en vente au prix de $1.50 ($1.60 par la poste), aux Editions Bernard Valiquette, Case postale 26, Station H, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

L'EQUIPAGE, par Joseph Kessel.

L'Equipage, par Joseph Kessel, que les Editions Bernard Valiquette viennent de publier, est une oeuvre d'une beauté étrange et émouvante qui en fait l'une des plus puissantes de la littérature moderne.

Lauréat du Grand Prix du Roman, l'auteur, tout comme Antoine de Saint Exupéry, son illustre émule dans le domaine de l'air et des lettres, est un aviateur de guerre, et c'est une histoire d'aviateurs qu'il nous raconte dans **L'Equipage.**

Les personnages du roman sont deux pilotes et une femme, l'épouse de l'un d'eux, autour de qui se déroule l'intrigue. Le duel entre l'amitié et l'amour forme le thème du récit. Jean et Claude, les deux pilotes, font partie du même équipage. Ames jumelles d'une cellule unique, ils liaient leur savoir et leur divination pour mener à bien la même tâche. Ils avaient beau souffrir l'un par l'autre, se haïr même, leurs sens, leurs nerfs emmêlés aussi étroitement que les commandes de l'appareil, tressaillaient d'une mesure égale. Rouages intelligents de la frêle et puissante machine qui les emportait, le même fluide circulait en eux.

La valeur intrinsèque de l'oeuvre se double d'une présentation typographique dont l'éloquence réjouira tous les bibliophiles.

L'Equipage, par Joseph Kessel, est en vente au prix de $1.25 ($1.35 par la poste) aux Editions Bernard Valiquette, Case postale 26, Station H, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

NOUS AUTRES, FRANÇAIS, par Georges Bernanos.

En ces temps troublés et douloureux que nous traversons, il est arrivé à plus d'un de ne plus savoir ce qu'il faut penser de la France, des Français. Voici un livre capital qui libère de tous les doutes, de toutes les interrogations essentielles: **Nous autres, Français**, par le grand écrivain **Georges Bernanos, que viennent de rééditer les éditions de la Revue Moderne.**

Sans doute, peut-on discuter les sentiments de M. Bernanos relativement à la vie politique en France, refuser de partager son jugement sur certains hommes, trouver excessives plusieurs de ses opinions s'étonner de la virulence de maints propos. **Nous autres, Français**, comme tous les ouvrages de M. Bernanos, est une oeuvre de polémique ardente, c'est-à-dire toute engagée dans le présent.

La gloire et les fautes du passé, la tragédie du présent, la renaissance future de la France, la foi, la foi éternelle, inébranlable, du Français, magistralement décrite dans ces pages immortelles, tels sont les grands sujets qu'étudie Bernanos dans le style brûlant qui lui est propre.

Nous autres, Français, par Georges Bernanos, réédité par les éditions de la Revue Moderne, 320, est, rue Notre-Dame, Montréal, est en vente partout, au prix de $1.25, $1.35 par la poste.

Grand concours d'amateurs le 11 à la salle des bazars

Les Concours d'Amateurs à La Providence se sont terminés, samedi dernier, devant un auditoire enthousiaste et qui remplissait à déborder la vaste salle de l'église.

M. Marius Lachance fut proclamé gagnant du grand prix. Mlle Carmel Bilodeau obtient le second prix, et le quatuor Campbell, le troisième. Les autres gagnants sont: l'Orchestre Lalime, Mlle Irène Héroux et le couple Desmarais-Bélanger.

M. Lachance se trouvant empêché de se rendre au programme de la **Living-Room**, c'est Mlle Carmel Bilodeau que l'on entendra, mardi, 7 décembre, pour représenter les amateurs de Saint-Hyacinthe.

Pour se rendre aux désirs exprimés par un grand nombre d'enthousiastes de ces soirées d'amateurs, le Comité d'organisations de *La Providence a décidé de donner* une nouvelle audition dans la grande Salle des Bazars, le samedi, 11 décembre, à 8 heures 30.

M. Gérard Vanier, organisateur en chef, fera le choix des plus brillants amateurs de Saint-Hyacinthe et des environs.

L'admission est de 25 sous; sièges réservés, 35 sous.

On trouvera le plan de la salle et les billets à la Pharmacie Brodeur. Il est prudent de retenir son billet sans tarder.

Beloeil

Le T.R.P. Léonce Grenier, prieur au monastère des Bénédictins à Saint-Benoit-du-Lac, a visité son ami, M. Paul-A.-Lionel Bernard.

—Le Dr Fernand Croisetière a reçu la visite de sa mère, Mme Croisetière, et de son oncle, M. l'abbé Desrosiers, de Montréal.

—M. René Beaudet, de Montréal, a passé la fin de semaine à Beloeil, l'invité de sa soeur, Mme A.-G. Sabourin.

—M. le notaire et Mme A.-M. Cormier étaient de passage à Longueuil dernièrement, chez M. et Mme Armand Dubé.

—Le lieutenant Robert Vézina, du Camp Borden, était dans sa famille en fin de semaine.

—Mme Bernard Vincent recevait quelques invitées ces jours derniers: Mmes O. Halde et André Vincent, Mlles Fernande Gaudry, Françoise Lesage, Jeannine Cardinal, Anita Hubert et Lucile Lambert.

—Mlles Minette et Cécile Laurendeau ont rendu visite à Mme A.-G. Sabourin.

—M. et Mme A.-M. Cormier étaient de passage à Saint-Hyacinthe dimanche.

—M. et Mme Léo Desrosiers, de St-Antoine-sur-Richelieu, étaient de passage chez M. et Mme Cormier, mardi dernier.

—Le 15 novembre a été baptisé Joseph-Ernest-Léopold Burelle, fils de M. et Mme Gilbert Burelle. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Burelle.

—Le 19 novembre, M. et Mme Armand Pelletier, née Jeanne William, ont fait baptiser une fille, Marie-Denise-Yolande. Parrain et marraine, M. et Mme Conrad William.

—Le 26 novembre a été baptisé Joseph-Henri-Georges-Gaétan, fils de M. et Mme Colbert Noël, née Berthe Larochelle. Parrain et marraine, M. et Mme Henri-Georges Gravel.

—Le 18 novembre, M. le curé A.-F. Guillet a béni le mariage de Mlle Gisèle Vézina, fille de M. et Mme Omer Vézina, de Beloeil, à M. Raymond Forget, fils de M. et Mme Rosario Forget, de Bordeaux.

M. Vézina était le témoin de sa fille et M. Forget celui de son fils.

———:-o-:———

Les gagnants du tirage au sort du Centre dominicain

Mme Valère Langlais, 14, rue Lagueux, Saint-Romuald, (Lévis), a gagné le premier prix du tirage au sort du Centre dominicain, de cette ville. Ce prix était un radio. La gagnante portait le numéro 7.465. Les autres gagnants furent les suivants: M. Janet Gauthier, 222, rue Saint-Hubert, Jonquière, une lampe torchère, no 7.633; Mme Louis Laliberté, 765, rue Lavérendrye, Trois-Rivières, un service de vaisselle, no 6.249. Les RR. PP. Dominicains remercient sincèrement toutes les personnes qui contribuèrent au succès du tirage.

Mme Georges Chabot décédée à 79 ans à Saint-Liboire

Saint-Liboire, 1er, D.N.C.

Mme Georges Chabot, née Adèle Renière, est décédée à Saint-Liboire, (Bagot), à l'âge de 79 ans. Outre son époux, la défunte laisse quatre fils et deux filles: MM. Raoul Chabot, Urbain, Léonide et Gabriel; Mmes E. Beaudry, (Germaine), Acton Vale; Georges Landry, (Fabiola), Saint-Liboire. Trois soeurs lui survivent également: Mme Lucien Bachand, Mlles Rose et Elmire Chabot, Sainte-Hélène. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale, sous la direction de M. Emile Coderre. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lucien Beauregard, vice-supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, et le service funèbre chanté par M. l'abbé François Leblanc, curé de Saint-Joachim, (Shefford). Les porteurs étaient MM. Emile Lapierre, Vital DeGrandpré, Arthur Lapointe, Damien Dinelle, Joseph Corneillier et Wilfrid Lambert.

Toujours Dignes de Confiance

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Vous obtiendrez le maximum de satisfaction pour votre ration.

HORS D'USAGE...

mais non *ANÉANTI!*

LES APPAREILS ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE "SOIGNÉS"

Ne les laissez pas hors d'usage, alors qu'une simple réparation peut les restaurer et les remettre en parfait état. Même les meilleurs appareils exigent de l'entretien de temps à autre: câbles éraillés, fiches brisées, raccordements défectueux, pièces usées, etc. Moyennant des soins appropriés, ils vous donneront des années de service.

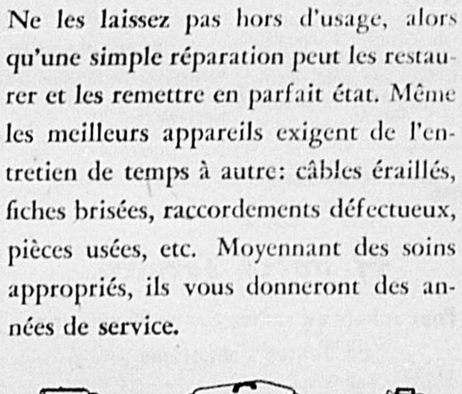

REDDY DIT:

"Prenez la peine d'aider à 'abattre' l'Axe en achetant des certificats d'épargne de guerre."

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

SOUTHERN POWER CANADA

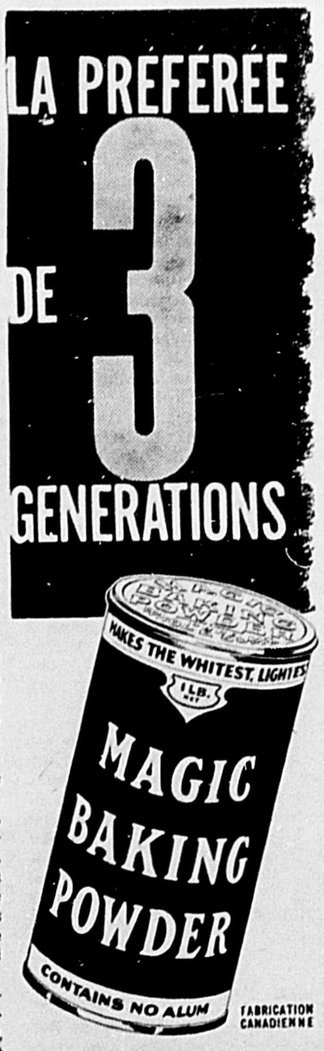

COÛTE MOINS DE 1c PAR CUISSON ORDINAIRE

Le premier auteur d'un roman scout

Le R.P. Albert Saint-Pierre, o.p., prieur du couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, réédite son ouvrage intitulé "Pointe au chêne".

Le R. P. Albert Saint-Pierre, o.p., prieur du couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, est le premier auteur d'un roman scout canadien. Son ouvrage, *Pointe au chêne*, vient d'être réédité par *Les éditions du lévrier*, Montréal.

Le titre est le nom d'une paroisse pittoresque, sise aux environs d'Ottawa, où campa souvent la XXIXe troupe scoute Saint-Dominique de Saint-Hyacinthe, dont les membres sont les héros mêmes du roman. C'est donc une histoire vécue dans la forêt enchanteresse, sous la tente et les chênes, autour du feu de camp. On y découvre dans le concret les faits et gestes de ces jeunes scouts, ainsi que la transformation parfaite de leur caractère à cette école puissante qu'est le scoutisme.

Le Père Saint-Pierre relate d'une plume simple et vivante les menus détails de la vie scoute, tout en rappelant des souvenirs émus de son séjour avec ces jeunes chevaliers.

Tout rempli de son sujet et convaincu de la valeur du scoutisme, le Père Saint-Pierre présente un second roman scout: *Seul dans le bois désert*.

Cette oeuvre récente a peut-être une intrigue encore plus captivante que la première. L'auteur y chante à ravir les beautés de la nature où est dressé un campement scout. Il démontre avec clarté la lutte des jeunes contre leurs craintes instinctives, leur conscience des responsabilités personnelles. Le Père Saint-Pierre a le talent de semer le réalisme dans les moindres de ses scènes, et il sait présenter ses héros avec une force persuasive qui gagne irrésistiblement le lecteur à leur cause.

Ces deux ouvrages de haute marque devraient être entre les mains de tous les jeunes gens. Ils sont un véritable enseignement et il faut féliciter les Editions du Lévrier de les diffuser partout.

———:-o-:———

Les activités du C.P.C. se poursuivront

La ville de Saint-Hyacinthe se trouve dans la zone jugée vulnérable aux attaques ennemies.— Le C.P.C. devient le C.D.C.

Le Comité de défense civile de Saint-Hyacinthe, autrefois le Comité de protection civile, continue ses activités. Une lettre du directeur provincial, Me Marcel Gaboury, de Montréal, donne divers renseignements et instructions au sujet du changement effectué récemment. La lettre mentionne d'abord la décision prise par le Comité central, concernant le remplacement du Comité de protection civile par le Comité de défense civile. Elle informe également le Comité local que les lignes géographiques de la zone canadienne jugée vulnérable aux attaques de l'ennemi, ont été définies au cours d'une importante assemblée du Comité central. La zone s'étend de Montréal à Halifax, formant la ligne sud-est. Saint-Hyacinthe se trouve dans ce territoire. Les exercices du C.D.C. se continueront donc le mardi soir, à 8 heures, à l'Arsenal de l'avenue Laframboise. Les citoyens intéressés à faire partie de l'organisme sont invités à s'y rendre, pour recevoir tous les renseignements désirés.

A votre service

Pour achats ou ventes aux meilleurs prix de toutes obligations :

FONDS PUBLICS
(Gouvernement, provinces, villes)

Titres de communautés religieuses
Obligations industrielles, etc.

Renseignements fournis sur demande

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE
515, rue Saint-Denis
Téléphone 929
SAINT-HYACINTHE

Trois-Rivières · Québec · Montréal · Ottawa · Sherbrooke

Ordonnance rationnant le lait évaporé

Une nouvelle ordonnance de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre décrète que dans plusieurs comtés de la province de Québec, y compris ceux de Saint-Hyacinthe, Bagot, Rouville, Shefford, Yamaska, Verchères et Richelieu, les détaillants ne vendront désormais de lait évaporé aux consommateurs que sur présentation de coupons G. Les consommateurs privilégiés qui peuvent obtenir ces coupons à leur Comité local de rationnement, sont les enfants de moins de 2 ans et les personnes malades présentant un certificat signé de leur médecin. Les détenteurs de quotités, tels que les hôpitaux et les institutions du même genre, peuvent également obtenir des permis spéciaux pour l'achat de lait évaporé. La nouvelle ordonnance place le lait évaporé en partie écrémé dans la même catégorie que le lait évaporé ordinaire.

———:-o-:———

Délégués de la Ch. de commerce à ce congrès

Une trentaine de membres de la Chambre maskoutaine assisteront au congrès de la Fédération, qui s'est ouvert à Québec aujourd'hui.

Une trentaine de membres de la Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe prendront part au congrès de la Fédération des Chambres de commerce de la province, qui s'est ouvert ce matin à Québec pour se terminer dimanche. Le congrès se tient sous la présidence de M. Paul-E. Poirier, président de la Fédération et de la Chambre de Saint-Hyacinthe. Plus de cinquante Chambres enverront des représentants aux diverses séances, qui auront lieu au Château Frontenac. Le maire de Québec, M. Lucien Borne, la Chambre de commerce de Québec et celle de Lévis agiront comme hôtes des délégués. Le congrès, entre autres travaux, essalera de préciser l'opinion des hommes d'affaires sur le mouvement coopératif. Le programme, qui est fort chargé, comprend trois banquets, au cours desquels les congressistes entendront l'honorable Adélard Godbout, premier ministre de la province, l'honorable Oscar Drouin, ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, et M. J.-Albert Towner, président de la Chambre de commerce de Québec. Des conférences seront aussi prononcées par M. Beaudry Leman, président de la Banque Canadienne Nationale, l'honorable Cyrille Vaillancourt, conseiller spécial du président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, M. Paul Béique, président du Conseil économique métropolitain, de Montréal, M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes études commerciales, le R.P. Emile Bouvier, s.j., professeur à l'Ecole de service social de l'Université de Montréal, et d'autres.

———:-o-:———

Partie d'huîtres au club Canadien samedi soir, 4

La partie d'huîtres annuelle du club Canadien, de cette ville, se tiendra samedi soir, 4, à 9 heures précises. Les habitués y dégusteront des mollusques fraiches. La bière et le vin seront servis. Les gourmands sont priés d'apporter leurs couteaux.

———:-o-:———

DEPLACEMENTS

—Mme Louis-Z. Phaneuf, de cette ville, était de passage à Montréal, mercredi.

M. et Mme J. Théberge célèbrent leurs noces d'or à Saint-Mathias

Parents et amis organisent une réception à l'insu des jubilaires.— Banquet et présentation de souvenirs.— Plusieurs allocutions.

Saint-Mathias, 1er, D.N.C.

M. et Mme Joseph Théberge, de Saint-Mathias, (Rouville), ont célébré ces jours derniers leurs noces d'or, après cinquante ans de vie en commun. A l'insu des jubilaires, une réception avait été organisée par leurs parents et amis. Une centaine d'invités se réunirent à la salle paroissiale, où eut lieu un banquet. A l'entrée de M. et Mme Théberge, Mlle Rachel Loiselle joua au piano une marche nuptiale. Les jubilaires prirent place à la table d'honneur, et une de leurs petites-filles, Mme E.-E. Maynard, lut une adresse de circonstance leur exprimant les meilleurs voeux de tous les assistants. Une autre de leurs petites-filles, Mlle Denise Davignon, présenta ensuite une corbeille de fleurs et une bourse bien garnie. M. Théberge porta la parole pour remercier les organisateurs de la fête et les personnes présentes. Des allocutions furent aussi prononcées par M. l'abbé J.-H. Collette, curé de la paroisse, et M. Edmond Robert, ancien député du comté de Rouville à l'Assemblée législative. Les orateurs félicitèrent Les jubilaires prirent place à la de vivre assez longtemps pour célébrer leurs noces de diamant, en 1953. La réception se continua par un programme de chant et de musique. Parmi les invités, on remarquait les enfants et petits-enfants des jubilaires: M. et Mme Emile Théberge, M. et Mme Rosario Théberge, M. et Mme Ernest Davignon et leur fille, Alice, M. et Mme Joseph Delorme, M. et Mme C.-E. Maynard, M. et Mme Josaphat Tétrault, M. et Mme Laurent Boulais, M. et Mme Maurice Théberge; Mlles Laure Théberge, Carmelle Delorme, Thérèse, Cécile, Denise Davignon; MM. Jean-Claude et Marcel Delorme, Albert, Fernand et René Théberge.

———:-o-:———

M. J.-V. Boudrias décédé à Montréal à l'âge de 72 ans

M. J.-V. Boudrias, fondateur et président de la maison Boudrias Frères, Limitée, est décédé à Montréal, à l'âge de 72 ans. Le défunt naquit à la Côte-des-Neiges, le 6 janvier 1871. Il fit ses études au collège Saint-Laurent. Il avait épousé en premières noces Euphrasie Bernard, de Beloeil, décédée en 1927. Outre sa seconde épouse, née Alexina Joron, il laisse ses fils: Paul, Adrien, René et Gérard; ses filles: Mme P.-A. Lebeau, (Laurence), et Mlle Lucile Boudrias. Les funérailles ont eu lieu jeudi matin, à l'église Sainte-Madeleine d'Outremont.

———:-o-:———

Mme H. Beauregard décédée jeudi dernier à l'âge de 77 ans

Mme Henri Beauregard, née Eléonor Perrault, est décédée jeudi dernier à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 77 ans. Outre son époux, la défunte laisse un fils, Gaston, de Montréal. Les funérailles eurent lieu samedi matin au Christ-Roi, sous la direction de la maison René-J. Mongeau.

———:-o-:———

Diminution du profit de la S. C. P.

La compagnie attribue cette diminution aux taxes, qui augmentèrent de 10½ pour cent.— Le bilan de l'exercice terminé le 30 septembre.

La Southern Canada Power, Limited, enregistre une diminution de ses recettes brutes et de son profit net pendant l'exercice terminé le 30 septembre dernier, selon le rapport annuel publié cette semaine. La compagnie attribue cette diminution aux taxes, qui augmentèrent de 10½ pour cent.

Au cours des douze mois, la taxation par abonné a augmenté de $22.13 à $23.47. L'excédent réalisé sur les actions privilégiées diminua de $12.34 à $10.81, et sur les actions ordinaires, de $1.12 à 85 centins. Pendant la même période, le nombre de 33,669 abonnés a augmenté à un nouveau record de 35,119, alors que le débit d'électricité augmenta de 3½ pour cent, à un nouveau chiffre record de 287,933,900 kilowatts heures.

Les recettes brutes pour cet exercice atteignent $3,230,066, à comparer à $3,261,255, soit une réduction de $31,189; les frais d'exploitation à $1,100,100, furent moins élevés de $28,662, la réduction étant due à une diminution dans les achats d'énergie.

Déduction faite de la dépréciation, de l'intérêt obligataire, de la réserve pour mauvaises créances et de $23,630 pour le fonds de pension des employés, les recettes nettes, avant déduction de l'impôt sur le revenu et des taxes sur excédents de profits, atteignirent $1,470,974, à comparer à $1,473,988 pour le précédent exercice. L'impôt sur le revenu et la taxe sur les excédents de profit augmentèrent de $598,585 à $704,650, soit une augmentation de $106,065. Après déduction de ces taxes, il restait pour l'exercice, un excédent réalisé de $766,324, soit une réduction de $109,079. Cet excédent équivalait à $10.81 sur les actions privilégiées 6% et déduction faite des dividendes privilégiées, le reliquat représentait 85c sur les actions ordinaires. Pour le précédent exercice, l'excédent représentait respectivement par action, $12.34 et $1.12. Après toutes déductions, l'accumulation des surplus avait augmenté à $683,679, soit de $20,990.

Les chiffres du bilan indiquent une amélioration dans le capital net de roulement, à $3,037,522, à comparer à $2,858,314; les espèces en caisse sont à $764,521, à comparer à $793,268; les placements, à $2,673,486, à comparer à $2,289,907; les comptes recevables, y compris le revenu accru, à $282,825, contre $394,290.

Au cours de l'exercice, les réseaux de la compagnie ont fourni le service à 1,450 nouveaux abonnés, dont le nombre total à la fin de septembre, était de 35,119. Le débit en kilowatts-heures, fut le plus élevé dans les annales de la compagnie, ayant augmenté de 3½% sur celui du précédent exercice, soit de 277,913,608, à 287,933,900 kilowatts-heures.

———:-o-:———

Promu lieutenant

Le lieutenant H. Hubert, de Beloeil, vient d'être promu à ce grade au centre d'instruction de Borden, Ontario.

Le service du bureau de poste le mercredi, 8

Le maitre de poste de Saint-Hyacinthe nous informe que le service postal donné mercredi prochain, fête de l'Immaculée-Conception, sera le suivant: portes du vestibule ouvertes de 7 heures du matin à 7 heures 30 du soir; livraison par les facteurs, le matin; une seule collection des boites aux lettres, le matin; ouverture des divers guichets de 8 heures du matin à midi; expédition des dépêches aux heures ordinaires.

———:-o-:———

Partie de cartes à la Goodyear Cotton samedi soir, 4

La première partie de cartes de la saison, pour les employés de la Goodyear Cotton Company of Canada, Limited, de cette ville, se tiendra samedi soir, 4, à la salle récréative de la manufacture. Le whist et le cinq-cent seront à l'honneur, et de nombreux prix seront décernés aux gagnants. Tous les membres du Club sont invités.

L'anniversaire de la...

(suite de la 1ère page)

ans, il a pu se rendre compte des grandes qualités du Chef ranger provincial. M. Léon Lafrance, directeur provincial, porta aussi la parole.

Au cours de la fête, un orchestre dirigé par M. J.-E. Paquin, se fit entendre. M. Gilbert Archambault, maitre de chapelle à la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, de cette ville, et Mlle Aimée Frédette, organiste à Saint-Joseph-sur-Yamaska, exécutèrent un programme de chant. Outre ceux déjà nommés, on remarquait à la table d'honneur: MM. Arthur Gosselin, maire de S.-Joseph-sur-Yamaska, H.-R. McCallum, O.-H. Bruneau, Sherbrooke, Jean Létourneux, Arthur Cadieux, directeurs provinciaux, Napoléon Dandeneault, président de la Légion d'honneur, Victor Sylvestre, échevin de cette ville, J.-H. Barbe et L.-P. Gagné, organisateurs provinciaux, Louis Crépeau, ingénieur de la cité, et d'autres.

———:-o-:———

LA TEMPERATURE

Le bureau météorologique municipal, sis au Séminaire de Saint-Hyacinthe, nous communique le tableau ci-après:

25	41	18
26	43	29
27	38	31
28	30.5	21
29	27	14
30	28	12
1	36	13

Décret de la Commission sur le papier

Une ordonnance de la Commission des prix et du commerce, en vigueur depuis le 1er décembre, frappe plutôt le client que l'imprimeur.

Un décret de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, passé dans le but d'économiser le papier, est entré en vigueur le 1er décembre. Selon le décret, toutes les personnes qui, en 1942 ou durant les douze mois qui ont précédé 1942, ont acheté plus de cinq tonnes d'imprimés ou des imprimés valant $2.500, devront obtenir un permis de la Commission. L'ordonnance ajoute que quiconque projette d'acheter pour plus de $100 d'imprimés, s'il a déjà un approvisionnement d'un an des imprimés qu'il désire, devra également obtenir un permis. La même règle s'applique à ceux qui impriment des calendriers ou des livres. Le décret interdit les calendriers énormes ou à plusieurs feuilles, ainsi que l'impression de cartes, d'enveloppes d'affaires et de buvards. La quantité de papier pour l'impression des cartes de souhaits est réduite de moitié. Les imprimeurs ont un mois de grâce pour remplir les commandes acceptées avant l'ordonnance. Un porte-parole de la Commission a déclaré que le décret ne limite en rien la quantité de papier qu'un imprimeur peut acheter pour remplir les commandes qu'il reçoit. L'allocation du papier sera contrôlée en frappant le client de l'imprimeur, et non l'imprimeur lui-même. Il y a cependant plusieurs exemptions.

———:-o-:———

Le Conseil 960 a célébré la Ste-Catherine

Plus de 250 personnes se réunissent dans les salles des Chevaliers de Colomb, dimanche dernier.— Chant, musique et allocutions.

Plus de 250 personnes assistaient, dimanche dernier, à la célébration de la Sainte-Catherine au Conseil 960 des Chevaliers de Colomb, de cette ville. La soirée commença par une allocution de M. J.-A. Girard, ex-grand chevalier et président du Comité de l'intendance, lequel avait préparé le programme. L'orateur expliqua brièvement l'origine et la nature de la célébration de la Sainte-Catherine au Conseil 960. La partie récréative s'ouvrit ensuite, sous la direction de M. Bernard Goulet, chef de la réalisation au poste radiophonique CKAC, Montréal. Des numéros furent exécutés par Mlle Gaby Lefebvre, vedette de la troupe du Tambour battant; Laurier Lincourt, chanteur; Claudette Jarry, accordéoniste et chanteuse; Robert Lussier, qui interpréta plusieurs extraits d'opérettes populaires. L'accompagnatrice était Mme Allard. Des amateurs du Conseil 960, MM. Benoît Benoît, Gaétan Sylvestre, Ludger Saint-Amant et René Corneau, montèrent également sur la scène. Au cours de la soirée, le grand chevalier, M. Alphonse Deschênes, prononça une allocution. Il se dit heureux de voir une assemblée aussi distinguée et enchanté de la présence nombreuse des dames et demoiselles. Me T.-A. Fontaine, avocat d'Etat, porta aussi la parole. Il fit l'éloge du Conseil 960 et formula ses meilleurs voeux aux membres.

———:-o-:———

Renards argentés en route pour l'Ouest canadien

La guerre a réduit considérablement le commerce des renards argentés mais cette industrie n'a pas complètement disparu du pays. Tout récememnt, six de ces magnitiques animaux à fourrure, dont trois venaient de Desbiens, Lac Saint-Jean, et les autres de l'Ile du Prince Edouard, sont passés par la gare Centrale du Canadien National en route vers Swift Current, Sask. Ils serviront à améliorer la race des renards argentés dans l'Ouest du Canada.

———:-o-:———

Feu Mme A. Viens

Mme Aldèphe Viens, née Rose-Anna Blondel, est décédée mercredi à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 65 ans.

Légion canadienne

Les élections annuelles de la Légion canadienne, de cette ville, se tiendront jeudi, 9, au bureau de poste. Tous les membres sont priés d'être présents.

Elu président de la Caisse populaire de La Présentation

La Présentation, 30, D.N.C.

M. Joseph-E. Michon a été élu président de la Caisse populaire de La Présentation, à l'assemblée annuelle tenue à la salle paroissiale. M. William Bousquet a été élu président honoraire. Les autres membres du conseil de direction sont: MM. Armand Lebrun, secrétaire, et Ernest Phaneuf, trésorier. M. l'abbé Elie Renaud, curé de la paroisse, fut nommé aumônier, et M. l'abbé Philémon Desmarchais, aumônier-propagandiste.

———:-o-:———

REMERCIEMENTS

Mme Georges Hamelin remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de son époux, le 13 novembre, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

———:-o-:———

Mariage

M. Claude Giroux, de Saint-Césaire, a épousé jeudi dernier Mlle L. Ostiguy, de Rougemont.

PETITES ANNONCES

De $5.00 à $12.00
vous pouvez acheter un très bon "Poêle" usagé au magasin BELANGER
En face de la Station de Police

HOMMES DEMANDES.— 60 hommes demandés, de 16 à 45 ans, pour travail dans manufactures locales. S'adresser au Bureau de Placement de la Commission d'Assurance-Chômage, 1er étage, Hôtel des Postes, Saint-Hyacinthe.

DEMANDE A ACHETER bibliothèque, neuve ou usagée. S'adresser au Courrier, Tél. 37. j.n.o.

AGENT DEMANDE. — Aimerions avoir bon vendeur d'expérience dans la ville de Saint-Hyacinthe, pour détailler les produits Jito à domicile, durant ses moments de loisirs. Ligne complète. Offre très intéressante. Aucun risque: trente jours d'essai gratuit. Pour catalogue et renseignements, Cie Jito, B. P. 10, Station T, Montréal. 17 déc.

A VENDRE, environ 30 arpents de terre, au village de Sainte-Hélène, (Bagot); bel endroit; étable et grange. Bas prix pour argent comptant seulement. S'adresser à Joseph Bernier, Sainte-Hélène, (Bagot). 1 f.

CHARPENTIER SERVICE SHOP. Réparations de laveuses de toutes sortes, fonctionnant par moteurs électriques ou à essence. Possède toujours des pièces de rechange. Transport gratuit. Ouvrage garanti. 1838, rue des Cascades, derrière l'établissement Ph. Philie, Tél. 920. 17 déc.

A VENDRE, poêle-fournaise et plusieurs fournaises au bois et au charbon. Bonnes conditions. S'adresser à Léo Desrosiers, 955, rue Saint-Antoine, S.-Hyacinthe. 3 d

A VENDRE. manteau noir, garni de renard argenté, taille 40. S'adresser au no 1.990, rue Sicotte. 3 déc.

DEMANDE à acheter une propriété, avec quelques arpents de terre, aux environs de la ville. S'adresser à Noël Gagnon, P. R., Saint-Hyacinthe. 1 f.

A VENDRE, piano usagé. S'adresser à Mme Aimé Racicot, Saint-Pie, (Bagot). 1 f.

JEUNE FILLE honnête, vivant à la campagne, désire ouvrage général dans une maison privée. Recommandation, si nécessaire. S'adresser au **Courrier**, tél. 37. 1 f.

A VENDRE, bois de sciage (30 à 40.000 pieds). S'adresser au moulin à scie, village de Saint-Denis-sur-Richelieu. 1 f.

A VENDRE, maison de deux étages et d'un logement, sise rue Saint-Michel, La Providence. Le second étage peut facilement se transformer en un autre logement. Système de chauffage. Trois garages pouvant se louer. S'adresser au no 2.520, rue Dessaulles, Tél. 950. 1 f

A VENDRE, fournaise à charbon, "Tortue", no 4, en très bon état. S'adresser au Petit Bijou, 1.834, rue des Cascades, Tél. 858m. 1 f.

DEMANDE à acheter fournaise et brûleur à pétrole. — A vendre, mobilier de cuisine, comprenant table et chaises, peinturées. S'adresser à Antonio Morissette, Tél. 1040j, S.-Joseph-sur-Yamaska. 1 f

A LOUER, appartement élégant, neuf, chauffé, meublé. Cuisinette garnie. Toilette privée. Admis à visiter de 2 à 5 heures, l'après-midi, et de 7 heures 30 à 9, le soir. 231, rue Saint-Pierre, La Providence. 1 f.

A VENDRE, automobile Chevrolet, spécial de luxe, 1931, en très bon état; six bons pneus. Conditions faciles. S'adresser au no 17, rue Saint-Michel, La Providence. 1 f.

Manteaux de fourrure
Chat sauvage, seal Hudson (rat musqué) seal français (lapin teint)
Spécialité: mouton de Perse
Mme J. LAFLAMME
405, AVE SAINT-FRANÇOIS
Tél. 1217w
SAINT-HYACINTHE

— AVIS —

Pour réparations de tous genres de laveuses: **Beatty, Connor, Easy,** etc., et aussi moteurs électriques, engins à gasoline: **Johnson et Brigg & Stratton,** etc., voyez

LUCIEN LALIBERTÉ
MECANICIEN EXPERT
Ouvrage garanti
1895, RUE DES CASCADES
Tél. 1390
SAINT-HYACINTHE

RÉCUPEREZ
METAUX. CAOUTCHOUC. PAPIER. CARTON.
Téléphonez à la Campagne nationale de Récupération :
TEL. 578
M. VICTOR HEBERT
j.n.o.

Réparations de radios de TOUTES MARQUES
A. LETOURNEAU
Technicien diplômé du C.S.O.E.
1345, RUE DES CASCADES
SAINT-HYACINTHE

JACQUES LAFONTAINE
NOTAIRE
PAUL E. LAFONTAINE
AVOCAT
ROLAND LAFONTAINE
AVOCAT
76, RUE STE-ANNE
ST-HYACINTHE

NOUVEL ENCANTEUR
M. Victor Saint-Jean, encanteur du district de Drummondville pendant 18 ans, vient de s'établir à Saint-Hyacinthe. Il se met à la disposition de tout le monde pour encans publics ou privés. Pour tous renseignements, s'adresser au no 1585, rue S.-Antoine, Tél. 611.

MArquette 1330
LUCIEN VIAU, C.G.A., C.P.A.
Comptable public licencié
Spécialité: IMPOT SUR LE REVENU
57, ouest, RUE SAINT-JACQUES MONTREAL
"La comptabilité est la boussole des affaires"

NOUVELLE EMISSION
LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL
Obligations 3½ p. c.
DATEES DU 1er DECEMBRE 1943
non remboursables par anticipation
Echéance
1er DECEMBRE 1955
PRIX ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR DEMANDE
Téléphonez ou télégraphiez vos commandes à nos frais
DESJARDINS, COUTURE INC.
VALEURS DE PLACEMENT
Edifice Banque d'Epargne
266 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL
Edifice Banque Provinciale
490, rue St-François
SAINT-HYACINTHE
48, rue Ste-Cécile — VALLEYFIELD

10 JOURS D'ECONOMIE
POUR LES FÊTES
Nous venons de recevoir un grand assortiment de manteaux et robes pour dames et fillettes ainsi qu'un vaste choix de complets et paletots pour messieurs.
Manteaux de fourrure pour dames
Les prix conviendront à toutes les bourses
La Vente commence VENDREDI, le 3 DECEMBRE chez
WOODMAN LIMITEE
478, ave S.-Simon S.-Hyacinthe
Nous achetons les renards rouges et argentés et payons le plus haut prix sur le marché